



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Rapport annuel de performances

Annexe au projet de loi relative aux résultats de la gestion  
et portant approbation des comptes de l'année 2024

**PROGRAMME 105**

Action de la France en Europe et dans le monde



PROGRAMME 105

**Action de la France en Europe et dans le monde**

---

## Bilan stratégique du rapport annuel de performances

**Frédéric MONDOLONI**

*Directeur général des affaires politiques et de sécurité*

Responsable du programme n° 105 : Action de la France en Europe et dans le monde

Doté de 2,263 Md€ en LFI 2024, dont 789,2 M€ consacrés à la rémunération, le programme 105 a réuni 64 % des crédits et 69 % des emplois de la mission Action extérieure de l'État, soit une part majeure des moyens dévolus au MEAE pour conduire l'action extérieure de la France.

Par application du décret n° 2024-124 du 21 février 2024 portant annulation de crédits, la dotation du programme 105, hors crédits de rémunération, a été réduite, passant de 1,474 Md€ (en crédits de paiement) en LFI 2024 à 1,344 Md€, soit une baisse de 8,8 %.

Sous l'autorité du directeur général des affaires politiques et de sécurité, ces moyens ont été mis au service des trois objectifs assignés au programme : « renforcer la sécurité internationale et la sécurité des Français », « promouvoir le multilatéralisme et construire l'Europe » et « assurer un service diplomatique efficient et de qualité ».

Dans un contexte international de multiplication des crises, marqué notamment par la poursuite de la guerre en Ukraine et les crises au Sahel et au Moyen-Orient, les moyens du programme 105 ont été mobilisés pour mettre en œuvre l'engagement de la France en faveur du maintien de la paix et de la sécurité internationales, du multilatéralisme et du renforcement de l'Europe et assurer l'efficacité de l'outil diplomatique, en administration centrale comme dans le réseau.

### I - Renforcer la sécurité internationale et la sécurité des Français

La guerre d'agression russe contre l'Ukraine a continué de mobiliser le ministère. Inscrite dans la durée, elle constitue une rupture stratégique fondamentale pour la France et pour tout le continent européen et affecte de nombreux secteurs d'activité.

Ainsi, le soutien résolu de la France à l'Ukraine a été réaffirmé au travers des canaux multilatéraux, notamment la Facilité européenne pour la paix, l'OTAN, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), mais aussi par la coopération bilatérale en matière de sécurité et de défense.

En parallèle, la France a continué d'œuvrer activement à la recherche de solutions politiques à plusieurs crises graves et au renforcement de partenariats et de dialogues multilatéraux contribuant à la stabilité et à la sécurité internationales. Parmi ces crises, on peut souligner les conséquences régionales du conflit israélo-palestinien, les multiples tensions sur le dossier iranien, ainsi que la dégradation politique, sécuritaire et humanitaire au Sahel, au Soudan ou en Haïti, notamment.

Le ministère a mis en œuvre, par l'action de la direction de la communication et de la presse, une stratégie de communication publique pour lutter contre la désinformation et le développement du discours antifrançais, notamment sur les réseaux sociaux et en particulier en Afrique.

Le MEAE a maintenu son fort engagement sur les questions stratégiques et de sécurité, notamment à travers le positionnement de la France au sein de l'Alliance atlantique, sa participation à l'Europe de la défense, l'accompagnement politico-diplomatique de ses opérations militaires extérieures, la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, la maîtrise des armements, la sécurité des activités dans l'espace, la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, ou encore la lutte contre les trafics de drogues. Tout en poursuivant la diversification de ses partenariats et de ses actions de coopération, ainsi que le renforcement de son réseau d'écoles nationales à vocation régionale (ENVR), le ministère a relocalisé quatre établissements initialement implantés en zone sahélienne.

Enfin, des efforts importants ont été déployés pour les opérations d'évacuation qui ont permis le rapatriement de nos ressortissants en Haïti, en Israël et à Gaza.

## II - Promouvoir le multilatéralisme et construire l'Europe

Le contexte d'instabilité géopolitique a nécessité des efforts supplémentaires pour que la France assure son rôle de puissance d'équilibre en continuant de défendre un multilatéralisme efficace face aux défis globaux.

L'effort impulsé en 2020 d'augmentation du volume des contributions volontaires pour conforter l'influence de la France dans le système multilatéral a été maintenu sur le programme 105. En 2024, le programme 105 a ainsi contribué au financement de projets de 100 organisations internationales et européennes, opérations de maintien de la paix et autres instruments internationaux.

Ces contributions obligatoires et volontaires traduisent la volonté française de se maintenir au premier plan d'un système multilatéral efficace, engagé en faveur de la préservation de la stabilité et de la coopération internationales. Par ces contributions, la France marque son engagement en faveur des enjeux globaux (santé, sécurité, environnement, commerce, énergie, climat). En 2024, l'effort de la France a porté sur nos contributions à l'OTAN et au Conseil de l'Europe. Nos contributions volontaires ont soutenu le PNUD au Liban, la mission multilatérale de soutien sécuritaire en Haïti (MMAS) et les projets de l'OSCE en Ukraine. Elles ont permis le renforcement du dispositif des Jeunes experts associés pour accroître la présence de jeunes Français dans les organisations internationales.

## III - Assurer un service diplomatique efficient et de qualité

La mise en œuvre de l'Agenda de la transformation, adopté à l'issue des états généraux de la diplomatie et du discours du président de la République lors de sa visite au Quai d'Orsay le 16 mars 2023, s'est poursuivie en 2024.

Dès 2024, le renforcement de notre appareil diplomatique s'est concrétisé par la création de 150 ETP pour répondre prioritairement aux orientations fixées par le président de la République, notamment le renforcement des capacités d'analyse politique et de communication stratégique, l'amélioration de la lutte contre la fraude et la poursuite du développement de nos dispositifs d'influence.

La stratégie pluriannuelle pour la transformation numérique, engagée par le ministère depuis 2020, vise à mettre le numérique au service des missions régaliennes du ministère, des usagers via le développement des démarches en ligne, ainsi que des agents du ministère (outils de mobilité, applications métiers internes). En outre, un effort particulier est orienté vers le renforcement de la sécurité des systèmes informatiques dans un contexte de recrudescence des cyberattaques contre le ministère.

Le MEAE conduit une politique immobilière dynamique dans 170 pays, regroupant plus de 2000 bâtiments, reposant sur les orientations fixées par le Ministre et avec pour objectif d'offrir un environnement de travail adapté aux agents et aux missions d'accueil des communautés françaises partout dans le monde. Une quarantaine de chantiers ont été livrés en 2024, parmi lesquels la relocalisation de l'ambassade à Manille, celle du consulat à Tel Aviv, le réaménagement du consulat général à Sao Paulo, la rénovation de l'ambassade à Berlin ou encore les travaux de sécurisation et de mise aux normes de l'immeuble abritant le service de coopération et d'action culturelle à New York. En parallèle, la mise en œuvre du plan de sécurisation des emprises diplomatiques s'est poursuivie, dans un contexte de dégradation sécuritaire.

Dans le cadre de l'Agenda de la transformation, le ministère a par ailleurs déployé des moyens visant à améliorer le quotidien des agents (logements conventionnés, berceaux en petite enfance, mise en place d'une plateforme d'écoute psychologique).

L'année 2024 a enfin été marquée par le lancement de l'Académie diplomatique et consulaire, lieu de formation, initiale et continue, des agents du ministère et à l'interministériel. L'Académie a aussi vocation à nourrir nos partenariats internationaux et à valoriser notre expertise auprès des Français et des territoires.

Les défis qu'ont constitué en 2024 la guerre en Ukraine et les multiples crises aux conséquences régionales et internationales, ont affecté l'exécution du programme 105. Malgré le déploiement de moyens financiers du programme moins ambitieux que prévus dans le contexte de redressement des comptes publics, l'effort en faveur des contributions internationales, de la modernisation de notre outil et de la préservation de l'Agenda de la transformation ont favorisé la modernisation d'une diplomatie influente, efficace et réactive.

---

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

---

**OBJECTIF 1 : Renforcer la sécurité internationale et la sécurité des Français**

INDICATEUR 1.1 : Accroître la sécurité de la France au travers de celle de nos partenaires

INDICATEUR 1.2 : Veiller à la sécurité des Français à l'étranger

**OBJECTIF 2 : Promouvoir le multilatéralisme et agir pour une Europe souveraine, unie, démocratique**

INDICATEUR 2.1 : Optimiser l'effort français en faveur du maintien de la paix

INDICATEUR 2.2 : Dossiers préparés dans le cadre des échéances européennes et des échanges bilatéraux

INDICATEUR 2.3 : Promouvoir les objectifs environnementaux à l'international

INDICATEUR 2.4 : Position de la France dans le classement mondial des contributeurs financiers des organisations internationales

**OBJECTIF 3 : Assurer un service diplomatique efficient et de qualité**

INDICATEUR 3.1 : Efficience de la gestion immobilière

INDICATEUR 3.2 : Respect des coûts et délais des grands projets d'investissement

INDICATEUR 3.3 : Efficience de la fonction achat

## Objectifs et indicateurs de performance

### OBJECTIF

#### 1 – Renforcer la sécurité internationale et la sécurité des Français

### INDICATEUR

#### 1.1 – Accroître la sécurité de la France au travers de celle de nos partenaires

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2022 Réalisation	2023 Réalisation	2024 Cible	2024 Réalisation	Atteinte de la cible	2025 Cible
Taux de réalisation des objectifs de coopération de sécurité et de défense	%	91	94	94	87	absence amélioration	95
Coût unitaire des formations par élève	€	4200	4 750	4 750	5000	absence amélioration	5130
Part de femmes participant aux formations	%	7	8	7,8	8,5	cible atteinte	8

#### Commentaires techniques

Source des données : Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD).

Mode de calcul

**Sous-indicateur 1.1.1 « Taux de réalisation des objectifs de coopération de sécurité et de défense »** : nombre d'objectifs atteints ou en cours d'atteinte / nombre d'objectifs fixés.

**Sous-indicateur 1.1.2 : « Coût unitaire des formations par élève »** : budget dédié à la formation rapporté au nombre d'élèves formés. Ce budget comprend les coûts de formation mais aussi ceux liés au transport, à l'hébergement, à la restauration et, le cas échéant, à la couverture sociale des stagiaires, que la formation ou le stage ait lieu en France (Centres de formation du Ministère des Armées MINARM ou du Ministère de l'Intérieur MININT) ou à l'étranger (Écoles nationales à vocation régionale ENVR).

**Sous-indicateur 1.1.3 « Part des femmes participant aux formations »** : nombre de femmes participant aux formations, rapporté au nombre total de personnes formées, que les formations ou stages aient lieu en France (Centres de formation du MINARM ou du MININT) ou à l'étranger (ENVR).

### ANALYSE DES RÉSULTATS

#### AXE 1 : LE TRAITEMENT DES PRINCIPALES CRISES PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

#### Indicateur 1.1 « Accroître la sécurité de la France au travers de celle de nos partenaires »

#### **Sous- indicateur 1.1.1 « Taux de réalisation des objectifs de coopération de sécurité et de défense »**

Les actions de la DCSD font l'objet d'une programmation annuelle qui se matérialise notamment par la délégation de crédits aux postes diplomatiques qui auront la tâche d'exécuter cette programmation, au plus près du terrain, selon quatre modalités principales de mise en œuvre qui couvrent la totalité du spectre d'intervention de cette direction : la formation, les stages, les missions d'expertise et l'aide logistique directe.

Pour 2024, le taux de réalisation des objectifs de coopération de sécurité et de défense est de 87 %, contre 94 % en 2023. Cette baisse s'explique par une revue en cours d'année des moyens dédiés à la DCSD par rapport au niveau prévu en LFI, compte tenu des annulations de crédits budgétaires liées au décret du 21 février 2024.

**En Afrique subsaharienne**, l'année 2024 fut l'occasion de concrétiser ou de lancer plusieurs projets :

- la relocalisation des quatre écoles nationales à vocation régionale (ENVR) initialement implantées au Burkina Faso et au Niger vers le Togo, le Bénin et Djibouti. Cette manœuvre se justifie par la dégradation de nos relations diplomatiques avec ces deux pays du Sahel ;
- la relocalisation de l'école d'administration des forces de défense à Libreville (EAFDL), au sein du camp de Gaulle dans le cadre de la réorganisation du dispositif militaire des éléments français du Gabon ;
- le développement international de l'Académie Internationale de Lutte Contre le Terrorisme (AILCT) implantée à Abidjan qui s'est imposée comme le centre de référence dans ce domaine en Afrique ;
- le développement du projet d'un Institut de sécurité et sûreté maritime de l'Océan Indien (ISSMOI) à la Réunion.

**En zone indopacifique**, l'année 2024 a été marquée par l'inauguration du centre régional d'études maritimes (CREM) au Sri Lanka. Ce centre de formation permettra de répondre aux enjeux forts de la région en matière de sûreté et de sécurité maritimes et d'action de l'État en Mer, et de favoriser l'intégration entre les acteurs de la zone. L'accord de création du CREM a été signé le 4 septembre 2024 et un deuxième coopérant, directeur des études du centre, a été déployé à Colombo. De plus, le projet interministériel d'Académie du Pacifique est en cours de concrétisation afin d'aider les pays insulaires de la région à faire face notamment aux conséquences du dérèglement climatique. Cette Académie devrait s'appuyer, entre autres, sur la Nouvelle-Calédonie et les coopérants déployés aux Fidji et en Australie. Ces deux projets s'inscrivent dans la stratégie indopacifique de la France.

**En Afrique du Nord et au Moyen-Orient**, la DCSD a poursuivi une politique de consolidation de ses points d'appui aux Émirats Arabes Unis (EAU), en Jordanie et au Qatar). Ainsi, un nouveau poste de coopérant a notamment été créé aux EAU auprès de la Garde Nationale. Par ailleurs, la DCSD a continué à soutenir les forces armées et de sécurité intérieure au Liban grâce à un nombre important d'actions de coopération. La coopération avec les pays d'Afrique du Nord a connu diverses orientations en fonction de la qualité des relations diplomatiques : gel avec l'Algérie, réduction avec la Tunisie, densification avec le Maroc. La coopération de défense avec les pays du Golfe, essentiellement centrée sur la relation d'armement est demeurée pérenne, permettant d'envisager de futurs contrats.

**En Europe continentale**, la coopération s'est amplifiée en raison des conflits qui s'y déroulent. Deux postes de coopérants sécurité civile et garde nationale ont été créés en Ukraine afin d'appuyer le pays dans sa résilience face à l'agression russe et dans ses efforts pour répondre aux critères d'adhésion à l'UE. Par ailleurs, un effort a été fait pour développer notre influence dans la région : diffusion de la francophonie, déploiement d'un coopérant militaire pour accompagner la transformation des forces armées arméniennes et d'un coopérant de la gendarmerie nationale pour soutenir la montée en puissance des carabiniers moldaves. L'effort en faveur de la coopération de sécurité intérieure dans les Balkans a été poursuivi et accentué (élargissement du programme de comparaison balistique EVOFINDER à la Moldavie, installation du Centre de Développement des Capacités Cyber C3BO au Monténégro, travail conjoint avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe OSCE).

**En Amérique Latine**, le programme d'appui à la Lutte contre la criminalité Organisée en Région Caraïbes (ALCORCA) a encore pris de l'ampleur grâce à un élargissement géographique (aux Costa-Rica et Panama) et thématique (lutte contre les trafics d'armes et la cybercriminalité). Une réflexion est en cours pour transformer ALCORCA en véritable académie régionale.

**Sous-indicateur 1.1.2 : « Coût unitaire des formations par élève »**

La principale modalité d'action de la DCSD consiste en la formation de stagiaires étrangers dans les domaines de la défense, de la sécurité intérieure et de la protection civile. Ces formations et stages sont dispensés tant en France (essentiellement au sein des Écoles des ministères des Armées et de l'Intérieur) qu'à l'étranger. A l'étranger, l'essentiel des formations financées par la DCSD est dispensé au sein du réseau des ENVR. Les objectifs principaux sont le renforcement des capacités des États et le rayonnement du savoir-faire français. Les formations et stages représentent environ les 2/3 du budget d'intervention de cette direction, soit environ 20 millions d'euros pour 4 000 places attribuées en France.

Cet indicateur vise à évaluer le coût unitaire de chaque bénéficiaire d'une formation ou d'un stage. La réalisation pour 2024 est de 5 000 €, couvrant le coût de formation, la bourse de vie, la couverture santé et le coût de transport.

La DCSD constate depuis 2022, une augmentation générale significative des coûts notamment de transport et a notamment connu, en 2024, une hausse des formations présentes au catalogue de formations des armées (CAF/MINARM), liée à l'inflation (4,9 %).

### **Sous-indicateur 1.1.3 « Part des femmes participant aux formations »**

Dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre de la stratégie de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et de la mise en œuvre du troisième Plan National d'Action Femmes (PNA), Paix et sécurité 2021-2025, la DCSD a souhaité se doter, depuis 2022, d'un indicateur permettant de mesurer la part des femmes bénéficiant d'un financement pour suivre une formation ou un stage en France (Centres de formation du MINARM ou du MININT) ou à l'étranger (ENVR). Dans son action, la DCSD est concernée par la mise en œuvre du PNA, ce qui s'est notamment traduit en 2024, par la priorité donnée aux candidatures féminines.

Il est constaté en 2024 une augmentation des effectifs féminins (8,5 %) par rapport à 2023 (8 %). La direction constate une réaction très positive des États partenaires à ses incitations à présenter la candidature de femmes au titre des formations financées.

Ainsi, de façon plus ciblée, sur certaines formations comme les sessions internationales de l'IHEDN ou la formation de formateurs au maintien de la paix (programme ToT « *Training of Trainers* » de l'ONU), la part des femmes, tant au niveau des auditrices que de l'équipe pédagogique est en progression significative (à titre d'exemple, 33 % au sein de l'édition 2024 du ToT ONU).

En outre, en 2024 s'est tenue une nouvelle formation « *Leadership féminin : maîtriser la gouvernance de la cybersécurité pour un monde digital inclusif* » qui a enrichi le catalogue de l'ENVR Cybersécurité de Dakar. Cette formation vise, à travers une approche pratique et interactive, à renforcer le rôle des femmes dans la prise de décision, à améliorer leur capacité à sécuriser leurs structures et à promouvoir une culture de cybersécurité inclusive et proactive. 14 stagiaires ont participé à cette première formation, organisée au mois de novembre 2024 (2 stagiaires ivoiriennes, 1 stagiaire ghanéenne, 1 stagiaire guinéenne, 1 stagiaire malgache, 1 stagiaire centrafricaine et 8 stagiaires sénégalaises).



## INDICATEUR

### 1.2 – Veiller à la sécurité des Français à l'étranger

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2022 Réalisation	2023 Réalisation	2024 Cible	2024 Réalisation	Atteinte de la cible	2025 Cible
Nombre de consultations du site "Conseils aux voyageurs"	Nb	39 185 000	26 500 000	25 000 000	21 883 082	absence amélioration	25 000 000
Ratio personnes localisées / personnes signalées	%	100	97	95	100	cible atteinte	95
Temps moyen d'attente d'un appelant	secondes	27	146	60	22,14	cible atteinte	2,5

#### Commentaires techniques

Source des données : Centre de crise et de soutien (CDCS).

#### Mode de calcul

**Sous-indicateur 1.2.1 « Nombre de consultations de la rubrique 'Conseils aux voyageurs' »** : nombre de consultations de la rubrique sur le site France Diplomatie (en raison d'une modification des systèmes, une partie du résultat indiqué pour 2024 est basée sur une estimation, sur la base des tendances des années précédentes).

**Sous-indicateur 1.2.2 « Ratio personnes localisées/personnes signalées »** : pourcentage des personnes localisées sur l'ensemble des personnes recherchées dans un délai de 45 jours.

**Sous-indicateur 1.2.3 « Temps moyen d'attente d'un appelant »** : nombre de secondes entre l'appel de l'utilisateur et le moment où il peut s'entretenir avec un agent.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### Indicateur 1.2 « Veiller à la sécurité des Français à l'étranger »

#### **Sous-indicateur 1.2.1 « Nombre de consultations de la rubrique 'Conseils aux voyageurs' »**

Avec une estimation à 21,9 millions du nombre de consultations des pages « Conseils aux Voyageurs », l'activité de l'année 2024 est en baisse par rapport à 2023, après le pic de consultations de 2021 et de 2022 étroitement lié à la pandémie de Covid-19 et aux besoins accrus d'information des voyageurs sur les conditions d'entrée dans les pays de destination. Toutefois, le nombre de pages vues en 2024 demeure très supérieur à celui des années pré-Covid (6,8 millions en 2018 et 9,4 millions en 2019).

Cette tendance à la baisse constatée cette année pourrait se poursuivre au cours de l'année 2025, dès lors que les motifs liés à la baisse des consultations entre 2023 et 2024 semblent structurelles (baisse de la fréquentation générale du site France Diplomatie par rapport à 2022 et 2023, évolution des usages favorisant les réseaux sociaux par rapport aux sites institutionnels). Dans ces conditions, le CDCS propose de fixer la cible 2025 à 20 millions de consultations, comme cible réaliste au vu de cette évolution tendancielle globale.

Le CDCS souhaite préciser par ailleurs que les modalités de comptage des consultations du site France Diplomatie évoluent pour l'année 2025, du fait de la reprise des outils conseillés dans le cadre de la mise en œuvre harmonisée du Web design de l'État et du projet en cours de refonte générale du site France Diplomatie. Ce nouveau contexte est susceptible de faire évoluer le chiffre pour l'année 2025, sans qu'il soit possible à ce stade d'en estimer l'ampleur.

En 2024, l'audit de suivi AFNOR a maintenu la certification **ISO 9001** pour les procédures liées aux fiches conseils aux voyageurs, qui avait été renouvelée en 2023. La rigueur du processus d'élaboration et d'actualisation des fiches conseils aux voyageurs constitue un élément déterminant pour les usagers, entreprises et opérateurs de voyage, et permet de leur fournir des informations vérifiées et actualisées en permanence, en fonction des événements ou modifications de réglementation. Afin de promouvoir les fiches conseils aux voyageurs, dont la

qualité est reconnue et appréciée des usagers (plus de 80 % de satisfaction usagers), le CDCS a noué des partenariats de communication ciblés avec des guides touristiques, mais aussi l'association des Maires de France. Le CDCS est également présent tout au long de l'année sur plusieurs salons spécialisés.

### **Sous-indicateur 1.2.2 « Ratio personnes localisées / personnes signalées »**

Cet indicateur constitue un objectif essentiel de la plupart des cellules de crise ; il consiste à localiser les personnes dont les proches sont sans nouvelles.

Pour 2024, sur trois cellules de crise ouverte (Haïti, Liban, Vanuatu), seule la crise pour le Vanuatu a donné lieu à une prise en charge de cet indicateur. En effet, pour les autres crises celles-ci ont concerné l'aide à la mise en sécurité des ressortissants français pour lesquelles seuls les ressortissants volontaires à l'évacuation se manifestaient, aussi cet indicateur n'a pu être renseigné sur ces deux autres crises. Concernant le séisme au Vanuatu, toutes les personnes signalées par des proches ont été retrouvées (100 %).

En 2025, l'objectif demeure d'approcher le taux maximal de 100 %, avec une cible moyenne fixée à 95 %.

### **Sous-indicateur 1.2.3 « Temps moyen d'attente d'un appelant »**

En 2024, trois crises ont nécessité l'activation d'une réponse téléphonique spécifique par le centre de crise et de soutien, le flux d'appels se révélant trop important pour l'équipe de veille du Ministère ou pour nos postes impactés. La cellule de réponse téléphonique du CDCS a reçu 4 250 appels répartis comme suit :

- 1943 appels lors des troubles sécuritaires en Haïti, soit 45,7 % du nombre total d'appels reçu en 2024, avec un temps d'attente moyen de 26 secondes ;
- 2061 appels suite à l'opération terrestre israélienne au sud Liban, soit 48,5 % du nombre total d'appels reçu en 2024, avec un temps d'attente moyen de 19 secondes ;
- 246 appels lors du séisme au Vanuatu, soit 5,8 % du nombre total d'appels reçu en 2024, avec un temps moyen d'attente de 18 secondes.

**Le temps d'attente moyen pondéré pour l'année 2024 est de 22,14 secondes**, établi selon la formule suivante :  $(26 \times 0.457 + 19 \times 0.485 + 18 \times 0.058) / (0.457 + 0.485 + 0.058) = 22,14$  secondes (0,37 minute).

## **OBJECTIF**

**2 – Promouvoir le multilatéralisme et agir pour une Europe souveraine, unie, démocratique**

### **AXE 1 : LES PRINCIPALES NÉGOCIATIONS DANS LES ENCEINTES INTERNATIONALES DES NATIONS UNIES**

Les principales négociations suivies par le MEAE dans le système des Nations Unies comprennent la gestion des crises au Conseil de sécurité, les questions relatives au contrôle des armements, à la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, à la lutte contre la corruption, le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, les questions humanitaires et relatives aux droits de l'Homme, les questions de développement durable, ainsi que les enjeux budgétaires, financiers et de gouvernance.

En 2024, lors de la 79<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies s'est tenu le Sommet de l'avenir, porté par le Secrétariat Général des Nations Unies. Ce Sommet a permis l'adoption du Pacte pour l'avenir, une

déclaration politique majeure pour la réforme du multilatéralisme et l'accélération de la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Les principales autres négociations ont porté sur des sujets environnementaux avec la 6<sup>e</sup> Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE-6), la 16<sup>e</sup> Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB), la 29<sup>e</sup> Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la 12<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale. La France a également participé aux sessions du Conseil des droits de l'Homme.

Au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies, les principales discussions ont porté sur la poursuite de la guerre en Ukraine (résolution pour le retrait russe de la centrale de Zaporizhia) et le conflit israélo-palestinien (6 votes et 2 résolutions du Conseil de sécurité, 4 résolutions de l'Assemblée générale). Les 11 opérations de maintien de la paix existantes ont été suivies lors de consultations régulières et les mandats de 8 d'entre elles ont été renégociés et renouvelés. La France était chargée de la coordination de ce suivi pour la MINUSCA, la FINUL et la MONUSCO.

## AXE 2 : LES PRINCIPALES RÉFORMES APPORTÉES AU FONCTIONNEMENT ET A L'ARCHITECTURE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

La France compte parmi les États les plus investis pour améliorer le fonctionnement et l'efficacité des organisations internationales.

Si elle se traduit par un investissement quotidien et transversal, elle s'est illustrée dans les réformes suivantes :

- le renforcement de l'architecture multilatérale de santé, par la révision du Règlement sanitaire international (RSI) de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) aboutie en mai 2024, et par une présidence conjointe avec l'Afrique du Sud des travaux sur l'Accord pandémies, pour une conclusion en mars 2025 ;
- le financement durable et pérenne des coordonnateurs résidents, en œuvrant aux côtés des Européens pour la soutenabilité du financement de ce système initié en 2017, qui favorise la bonne coordination de l'action des Nations Unies sur le terrain.

## INDICATEUR **mission**

### 2.1 – Optimiser l'effort français en faveur du maintien de la paix

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2022 Réalisation	2023 Réalisation	2024 Cible	2024 Réalisation	Atteinte de la cible	2025 Cible
Évolution des mandats des opérations de maintien de la paix (OMP)	%	67	50	8	25	cible atteinte	0
Effectifs totaux des fonctionnaires internationaux français et comparaison avec autres effectifs	%	5,1	5	5,2	5,2	cible atteinte	5,2
Pourcentage des événements internationaux pour lesquels l'obtention du label « Événement égalité femmes-hommes » a été proposée au Secrétaire général de l'événement	%	Sans objet	Sans objet	40	Non connu	donnée non renseignée	40

#### Commentaires techniques

Source des données : Direction des Nations Unies, des organisations internationales, des droits de l'Homme et de la Francophonie (NUOI).

#### Mode de calcul

**Sous-indicateur 2.1.1 « Évolution des mandats des opérations de maintien de la paix (OMP) »** : nombre de mandats OMP clôturés ou en baisse à leur date de renouvellement/nombre de mandats OMP nouveaux ou renouvelés dans l'année. L'évolution du mandat s'apprécie au vu du nombre de

personnels en uniforme (effectifs militaires et de police) dont le déploiement est autorisé par le Conseil de sécurité, et non plus au vu du budget de la mission comme présenté antérieurement.

**Sous-indicateur 2.1.2 « Effectifs totaux des fonctionnaires internationaux français et comparaison avec autres effectifs » :** comptabilisation des effectifs d'administrateurs français par rapport aux effectifs d'administrateurs d'autres États-membres (États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Espagne, Chine, Russie, Inde, Japon). Le périmètre de l'indicateur a été réduit aux seuls fonctionnaires présents au Secrétariat des Nations Unies à New York, plus directement impliqués dans les OMP que leurs homologues à Vienne, Nairobi ou Genève.

**Sous-indicateur 2.1.3 « Pourcentage des événements internationaux pour lesquels l'obtention du label « Évènement égalité femmes-hommes » a été proposée au Secrétaire général de l'évènement » :** L'indicateur n'a pu faire l'objet d'une mesure, compte tenu notamment de l'étroitesse de l'échantillon d'analyse. En effet, seuls un ou deux sommets par an sont d'une ampleur suffisante pour justifier une telle démarche de labellisation. Celle-ci n'aurait pas de sens pour le reste des événements compte tenu de leur organisation et de leur durée. Par ailleurs, les processus de labellisation supposent d'engager des procédures assez lourdes auprès de l'AFNOR, qui nécessitent pour leur mise en œuvre de faire appel à des Assistants à Maîtres d'Ouvrage spécialisés, dont les services sont facturés à des coûts très élevés. La contrainte budgétaire est d'autant plus lourde que, pour la collecte des données, le recrutement d'un ETP supplémentaire en interne au MEAE est indispensable à l'aboutissement d'une procédure de labellisation. Surtout, tous les marchés publics du Protocole comportent obligatoirement des clauses imposant à nos prestataires des obligations en matière de respect d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Pour mémoire, le MEAE a déjà obtenu le renouvellement du label « Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » en juin 2023, et l'initiative du ministère suppose le nouveau dépôt d'un dossier auprès de l'AFNOR.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### Indicateur 2.1. « Optimiser l'effort français en faveur du maintien de la paix »

#### **Sous-indicateur 2.1.1. « Évolution des mandats des opérations de maintien de la paix (OMP) »**

L'année 2024 n'a pas connu de nouvelle fermeture d'OMP. La cible a été dépassée car trois mandats OMP étaient en baisse sur l'année 2024. Cela s'explique par le solde de la MINUSMA officiellement fermée depuis le 31 décembre 2023, ainsi que la baisse anticipée des effectifs à la MONUSCO après une phase de retrait réalisée au printemps 2024.

#### **Sous-indicateur 2.1.2. « Effectifs totaux des fonctionnaires internationaux français et comparaison avec autres effectifs »**

La France, avec 143 cadres, se situe en troisième position derrière les États-Unis (244) et le Royaume Uni (162). Elle est suivie par l'Italie (119), le Canada (114) et l'Allemagne (108).

## INDICATEUR

### 2.2 – Dossiers préparés dans le cadre des échéances européennes et des échanges bilatéraux

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2022 Réalisation	2023 Réalisation	2024 Cible	2024 Réalisation	Atteinte de la cible	2025 Cible
Dossiers préparés dans le cadre des échéances européennes	Nb	300	150	150	150	cible atteinte	150
Dossiers préparés dans le cadre des échanges bilatéraux	Nb	900	1000	1000	1000	cible atteinte	1000
Dossiers préparés dans le cadre des échanges transfrontaliers	Nb	20	20	20	20	cible atteinte	20

#### Commentaires techniques

Source des données : Direction de l'Union européenne (DUE).

Mode de calcul

**Sous-indicateur 2.2.1 « Nombre de dossiers préparés dans le cadre des échéances européennes » :** est comptabilisé comme un dossier toute fiche, réponse à une sollicitation des cabinets, instruction pour le Comité politique et de sécurité (COPS) et les groupes du Conseil, flash, note d'entretien, note d'analyse ou de proposition rédigée en prévision, en préparation ou en suivi d'une échéance européenne.

**Sous-indicateur 2.2.2 « Nombre de dossiers préparés dans le cadre des échanges bilatéraux » :** est comptabilisé comme un dossier toute fiche, note d'analyse ou de proposition rédigée en prévision ou en suivi d'un entretien bilatéral ou d'une visite bilatérale, ainsi que les dossiers d'agrément pour les ambassadeurs, les correspondances avec les élus et les questions parlementaires, ou encore les dossiers préparés pour des échéances interministérielles.

**Sous-indicateur 2.2.3 « Nombre de dossiers préparés dans le cadre des échanges transfrontaliers » :** est comptabilisé comme un dossier toute note d'analyse et de proposition rédigée principalement par l'Ambassadeur pour les commissions intergouvernementales, la coopération et les questions transfrontalières.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### AXE 3 : CONSTRUIRE L'EUROPE

L'Union européenne (UE) constitue le premier cercle d'influence de la France et une priorité pour le MEAE, notamment pour la direction de l'Union européenne (DUE), dont l'action porte tant sur les travaux des institutions européennes (questions institutionnelles, politiques internes et relations extérieures de l'Union), que sur l'animation de la relation bilatérale avec nos partenaires européens. La direction veille ainsi, dans le cadre de l'agenda de transformation du ministère, à renforcer les synergies entre les volets bilatéraux et communautaires de notre action diplomatique en Europe.

Les principaux sujets traités en 2024 ont été le soutien à l'Ukraine dans toutes ses dimensions, la gestion des crises et la coordination européenne, notamment au Proche-Orient, l'élargissement, le suivi des élections européennes et la préparation du nouveau cycle institutionnel, décliné dans le programme stratégique adopté par le Conseil européen le 27 juin 2024 et dans le programme de travail de la nouvelle Commission. Dans ce cadre, priorité a été donnée à l'autonomie stratégique et au renforcement de la souveraineté et de la compétitivité européennes, dans la continuité de l'agenda de Versailles, du plan franco-allemand de Meseberg, des déclarations de Grenade et de Budapest. La mise en œuvre du pacte Asile-Migrations, des régulations numériques (*Digital Markets Act* et *Digital Services Act*) et plus largement la finalisation des textes de la précédente législature européenne ont également marqué l'année 2024.

Au plan bilatéral, les échanges ont été très denses avec l'ensemble de nos partenaires européens. En particulier, le format Weimar avec l'Allemagne et la Pologne, réuni à plusieurs reprises dans l'année au niveau des chefs d'État et de gouvernement et des ministres, a été relancé. La direction a poursuivi l'agenda de renforcement des relations bilatérales avec les partenaires européens : mise en œuvre des traités bilatéraux d'Aix-la-Chapelle, du Quirinal et de Barcelone avec l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne ; engagement renforcé avec les partenaires d'Europe centrale et orientale (préparation d'un traité bilatéral avec la Pologne notamment) ; renouvellement de nos partenariats avec plusieurs pays européens (Suède, Norvège, Slovaquie, République tchèque, préparation de la visite d'État au Portugal, renforcement des relations avec le Royaume-Uni...).

Deux sommets de la Communauté politique européenne (CPE) ont été organisés, à Blenheim en juillet et à Budapest en octobre, qui ont donné lieu à une coordination renforcée avec le Royaume-Uni et la Hongrie en amont.

### **Indicateur 2.2 « Dossiers préparés dans le cadre des échéances européennes et des échanges bilatéraux »**

#### **Sous-indicateur 2.2.1 « Nombre de dossiers préparés dans le cadre des échéances européennes »**

Le suivi des élections européennes et de la mise en place des nouvelles institutions, la préparation du nouvel agenda politique et du nouveau programme législatif des institutions européennes, et les nombreuses crises géopolitiques ont généré, pour la direction, une activité intense et soutenue, tant au plan européen que bilatéral, les différentes échéances ayant conduit la Direction à produire et coordonner de nombreux types de production (notes, dossiers, flashes, instructions, briefings, etc.).

**Sous-indicateur 2.2.2. « Nombre de dossiers préparés dans le cadre des échanges bilatéraux »**

L'activité bilatérale est demeurée soutenue tout au long de l'année, avec plusieurs moments forts : visite d'État en Suède en janvier (et renouvellement du partenariat stratégique), déplacement du président de la République à Prague en mars, visite d'État en Allemagne en mai et visite du Chancelier allemand à l'occasion du 90<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement en juin, célébration des 120 ans de l'Entente cordiale en 2024 et visite du président de la République au Royaume-Uni en juillet, Jeux olympiques et paralympiques, visite d'État des souverains belges en octobre, Saison lituanienne de septembre à décembre, visite du Pape en Corse en décembre, relance du format Weimar, préparation de la visite d'État au Portugal, etc. De nombreux entretiens et déplacements bilatéraux, sur l'ensemble de la zone, à niveau politique comme technique, comme de nombreuses échéances électorales chez nos partenaires, ont contribué à maintenir un rythme élevé d'activité (notes d'analyse, flashes, négociations d'accords, préparation des visites et entretiens des autorités françaises, etc.).

**Sous-indicateur 2.2.3. « Nombre de dossiers préparés dans le cadre des échanges transfrontaliers »**

L'activité a été dense sur l'ensemble des frontières, avec notamment l'animation des comités frontaliers issus des traités bilatéraux (Aix la Chapelle, Quirinal), la participation aux conférences intergouvernementales sur les infrastructures frontalières, en particulier avec l'Italie, la préparation au fond de la prochaine conférence intergouvernementale avec le Luxembourg ou le suivi d'accords transfrontaliers avec la Belgique et la Suisse. La négociation du nouvel instrument européen « *BRIDGEforEU* », visant à lever les obstacles administratifs et juridiques dans les zones transfrontalières, aura également marqué l'année 2024.

**INDICATEUR****2.3 – Promouvoir les objectifs environnementaux à l'international**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2022 Réalisation	2023 Réalisation	2024 Cible	2024 Réalisation	Atteinte de la cible	2025 Cible
Part/volume des contributions internationales concourant à des objectifs environnementaux	%	3,44	3,54	3,33	3,11	absence amélioration	3,30
Pourcentage d'événements internationaux pour lesquels l'obtention de la certification ISO20121 a été proposée au Secrétaire général de l'évènement	%	Sans objet	Sans objet	40	Non connu	donnée non renseignée	40

**Commentaires techniques**

Source des données : Direction des Nations Unies, des organisations internationales, des droits de l'Homme et de la Francophonie (NUOI).

Mode de calcul

**Sous-indicateur 2.3.1 « Part/volume des contributions internationales concourant à des objectifs environnementaux »** : pourcentage par rapport à l'ensemble des contributions obligatoires versées.

**ANALYSE DES RÉSULTATS****Sous-indicateur 2.3.1. « Part/volume des contributions internationales concourant à des objectifs environnementaux »**

Le volume des contributions internationales concourant à des objectifs environnementaux décaissées à hauteur de 18,4 M€ est globalement stable par rapport à la prévision 2024.

**INDICATEUR****2.4 – Position de la France dans le classement mondial des contributeurs financiers des organisations internationales**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2022 Réalisation	2023 Réalisation	2024 Cible	2024 Réalisation	Atteinte de la cible	2025 Cible
Rang de la France dans le classement des organisations internationales du système des Nations Unies	Nb				Sans objet	donnée non renseignée	
Montant des contributions volontaires versées par le MEAE aux organisations internationales	Nb				Sans objet	donnée non renseignée	

**ANALYSE DES RÉSULTATS****NOTA :**

L'indicateur 2.4 "Position de la France dans le classement mondial des contributeurs financiers des organisations internationales" et ses deux sous-indicateurs "Rang de la France dans le classement des organisations internationales du système des Nations Unies" et "Montant des contributions volontaires versées par le MEAE aux organisations internationales" n'ont été introduit sur demande du législateur que dans le PAP 2025, ils n'ont donc pas vocation à apparaître dans le RAP 2024.

**OBJECTIF****3 – Assurer un service diplomatique efficient et de qualité****INDICATEUR****3.1 – Efficience de la gestion immobilière**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2022 Réalisation	2023 Réalisation	2024 Cible	2024 Réalisation	Atteinte de la cible	2025 Cible
1. Ratio SUN / Poste de Travail	m <sup>2</sup> /poste de travail	14,7	14,9	14,9	14,9	cible atteinte	14,8
2. Ratio Entretien courant / SUB	€/m <sup>2</sup>	11,20	12,08	11,08	13,54	absence amélioration	10,65
3. Ratio Entretien lourd / SUB	€/m <sup>2</sup>	21,61	27,74	43,55	28,71	absence amélioration	35,46

**Commentaires techniques**

Source des données : Direction des immeubles et de la logistique, Direction des ressources humaines, Direction des affaires financières

**Mode de calcul :**

L'indicateur a été développé suivant une méthodologie interministérielle conformément à la circulaire 2PERF-19-3083. En ce qui concerne le ratio SUN / poste de travail, la SUN totale de 102 705 m<sup>2</sup> se décompose en 41 269 m<sup>2</sup> pour l'administration centrale et 61 436 m<sup>2</sup> pour les postes à l'étranger, calculés selon la méthode suivante :

- la part d'administration centrale de l'échantillon correspond aux sites administratifs Breil I, Breil III, Breil IV à Nantes, et au Quai d'Orsay, Convention et Invalides/Oudinot à Paris. Ce mode de comptabilisation écarte les surfaces dédiées aux archives, au dépôt, à la technique, à l'imprimerie, à l'hébergement, à l'action sociale et à la restauration ;

- la part de l'échantillon pour l'étranger est composée de sites répartis dans dix-huit pays : Afrique du Sud, Allemagne, Angola, Argentine, Australie, Canada, Chine, Égypte, États-Unis, Grèce, Israël, Italie, Japon, Kenya, Pays-Bas, Sénégal, Suisse, Ukraine.

Les postes de travail comprennent uniquement les postes de travail des programmes du ministère, à l'exclusion de tous les postes d'autres administrations et opérateurs dont le MEAE a la charge.

Pour les ratios entretien courant/SUB et entretien lourd/SUB, l'échantillon utilisé pour le calcul de la SUB couvre l'ensemble des bâtiments du MEAE en France et à l'étranger, soit 126 257 m<sup>2</sup> pour la France et 1 574 171 m<sup>2</sup> pour l'étranger (données CHORUS RE-FX).

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### 3.3 Efficience de la gestion immobilière

#### 3.3.1 Ratio SUN / Poste de Travail

Cet indicateur est désormais sans objet suite à l'introduction du ratio unique d'optimisation immobilière SUB/résident (circulaire PM du 8 février 2023).

#### 3.3.2 Ratio entretien courant / SUB

Ce ratio qui prend en compte les budgets alloués pour les travaux d'entretien courant et de maintenance en France et dans l'ensemble des postes à l'étranger est en hausse par rapport à 2023 et par rapport à la cible 2024. Ce résultat s'explique principalement par l'accroissement des dépenses à l'étranger ; concernant la centrale, une légère surconsommation est observée (+5 % par rapport à la dotation LFI 2024) qui s'explique par des besoins toujours soutenus sur le périmètre nantais.

#### 3.3.3 Ratio entretien lourd / SUB

Le ratio a augmenté, passant de 27,74 €/m<sup>2</sup> de SUB en 2023 à 28,71 €/m<sup>2</sup> de SUB en 2024, sans toutefois atteindre la cible prévue de 43,55 €/m<sup>2</sup>.

A l'étranger, la consommation en CP est de 44,5 M€. La tenue tardive (février 2024) du comité de programmation des investissements immobiliers (CPII), organe ministériel chargé de valider la programmation immobilière annuelle suivi de l'annonce du retrait de crédit de -10 M€ en AE et CP sur les opérations à l'étranger ont conduit à retarder le lancement de certaines opérations structurantes, décalant à 2025 la consommation d'une partie des CP (par exemple, l'opération de restauration du tombeau des rois à Jérusalem ou la mise aux normes SSI de l'ambassade, de la résidence et bâtiment de l'Union à Belgrade). De même des opérations programmées en 2024 ont été annulées ou fortement perturbées dans leur déroulé pour des questions géopolitiques dont :

- Le désamiantage des façades de l'ambassade de France à Caracas (2,6 M€)
- La construction de logements à Ouagadougou (1 M€)

En France, 3,5 M€ de CP ont été consommés. Cette sous-consommation s'explique notamment par le retard pris par certains travaux (rénovation des ascenseurs et des sanitaires du quai d'Orsay, rénovation de l'enveloppe de la RPOCDE, densification des espaces sur le site de Convention et aménagement du site de Spallis à Saint-Denis).



## INDICATEUR

## 3.2 – Respect des coûts et délais des grands projets d'investissement

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2022 Réalisation	2023 Réalisation	2024 Cible	2024 Réalisation	Atteinte de la cible	2025 Cible
Projets SIC : Taux d'écart budgétaire agrégé	%	29,0	228	Sans objet	Sans objet	donnée non renseignée	Sans objet
Projets SIC : Taux d'écart calendaire agrégé	%	60,9	118	Sans objet	Sans objet	donnée non renseignée	Sans objet
Projets immobiliers : Taux d'écart budgétaire agrégé	%	3,5	2	1,3	15,9	absence amélioration	1,3
Projets immobiliers : Taux d'écart calendaire agrégé	%	10	22	0	44,4	absence amélioration	0

## Commentaires techniques

Sources des données : Direction des immeubles et de la logistique

## Mode de calcul

L'indicateur a été développé suivant une méthodologie interministérielle définie par la circulaire 2PERF-19-3083.

En ce qui concerne les projets immobiliers, la date d'initialisation d'un projet (c'est-à-dire l'acte déclencheur du calcul des indicateurs sur l'opération, et la date à laquelle sont évalués le délai et le coût initial d'une opération) est la date de finalisation des études de programmation. Ce choix de date d'initialisation n'est pas neutre en termes de délais pour une opération immobilière dans la mesure où il peut exister, entre la finalisation de la programmation et le lancement des études de conception, des délais de validation (essentiellement budgétaires et politiques). Seuls les projets dont le montant initial est supérieur ou égal à 5 M€ sont considérés.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

## 3.2 Respect des coûts et délais des grands projets d'investissement

## 3.2.1 Projets SIC

Il n'existe plus de projet pertinent au regard de l'indicateur, l'application SAPHIR (Système d'Archivage Pour l'Histoire, l'Information et la Recherche - mise en œuvre d'un système d'archivage électronique maintien) étant sortie de la phase projet en février 2024 (entrée en phase de maintien en condition opérationnelle).

## 3.2.2 Projets immobiliers

Deux projets supérieurs à 5 M€ sont actuellement en cours et ont vu leur coût et leur montant varier comme suit :

Pays	Projets Initialisation	Initialisation	Coût initial (en M€)	Coût révisé (en M€)	Durée initiale (années)	Durée révisée (années)
Italie	Restauration des façades du Palais Farnèse à Rome	2018	7,4	8,6	5	8
Mexique	Restructuration de l'institut français d'Amérique latine à Mexico	2022	7,7	8,9	3	5

- **opération de réfection des façades du Palais Farnèse à Rome** : l'opération est prévue en 4 phases de travaux, qui ont connu des décalages liés à des complexités techniques, des aléas de chantier et des retard de délivrance d'autorisation d'urbanisme par la ville de Rome (échafaudages), en plein jubilé. La dernière phase de travaux a commencé le 8 janvier 2025 et devrait se terminer mi-2026.

- **restructuration de l'institut français d'Amérique latine à Mexico** : les études ont peiné à démarrer, notamment avec une modification du programme (intégration de salles de classes, création d'une bibliothèque pour le CEMCA, déplacement de l'entrée du bâtiment), des difficultés de production technique par l'architecte local, l'intégration d'une opération de désamiantage et des procédures d'urbanisme lourdes avec la commune de Mexico. La phase projet (PRO) a été validée en mars 2024. L'opération a donné lieu à une labellisation validée en CIME le 21/11/2024.

## INDICATEUR

### 3.3 – Efficience de la fonction achat

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2022 Réalisation	2023 Réalisation	2024 Cible	2024 Réalisation	Atteinte de la cible	2025 Cible
Gains relatifs aux actions d'achat	M€	0,7	1,14	1	2,54	cible atteinte	1

#### Commentaires techniques

Source des données : Direction des affaires financières

#### Mode de calcul :

La méthode est fondée sur la **comparaison** entre un **prix de référence** (ou « situation de référence ») et un **prix nouveau** (ou « situation nouvelle »), obtenu suite à la démarche achat.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

La cible d'économie 2024 était de 1 M€.

Les résultats 2024 sont optimisés grâce notamment aux éléments suivants :

- Recours systématique aux marchés interministériels :
  - Les services prescripteurs tels que la DCSD, la Valise diplomatique ont bénéficié de l'ACIM multi-attributaires de la DAE 'Transport-logistique 'sur-mesure''.

Plus de 15 marchés subséquents créés ont permis de remettre en concurrence les 3 titulaires et de sélectionner le 'mieux-disant'.
- Mise en place de nouveaux supports juridiques, mutualisation :
  - Mise en place d'un nouveau marché ministériel pour le service de la Valise Diplomatique ;
  - Mise en place d'un nouveau marché ministériel pour le service du Protocole.
- Optimisation et redéfinition de besoins sur certaines procédures :
  - Deux marchés du Protocole (pavoisement et audiovisuel) ont généré 975 000 €TTC d'économie d'achat grâce à un sourcing efficace, à un allotissement et à l'optimisation de l'annexe financière.
- Pondération du critère « prix » jamais inférieure à 40 % et parfois même supérieure (par exemple, 80 % pour des marchés de fournitures « standards »).

## Présentation des crédits

### 2024 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

#### 2024 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2024</i> <i>Consommation 2024</i>							
01 – Coordination de l'action diplomatique	80 005 426 73 031 680	38 065 772 45 618 553	56 636	5 603 017 5 746 832		<b>123 674 215</b> <b>124 453 701</b>	123 819 010
02 – Action européenne	11 891 587 12 537 082	15 000 6 762		199 537 612 152 011 338		<b>211 444 199</b> <b>164 555 182</b>	211 444 199
04 – Contributions internationales				728 878 952 671 144 975		<b>728 878 952</b> <b>671 144 975</b>	728 878 952
05 – Coopération de sécurité et de défense	80 601 738 55 535 232	4 591 832 7 307 533		34 345 813 28 651 678		<b>119 539 383</b> <b>91 494 443</b>	119 539 383
06 – Soutien	148 769 562 164 915 112	124 043 140 123 165 808	18 340 000 12 747 774	144 093		<b>291 152 702</b> <b>300 972 786</b>	291 262 702
07 – Réseau diplomatique	467 959 453 462 735 419	217 119 411 222 180 476	105 813 080 81 926 013	277 780	172 042	<b>790 891 944</b> <b>767 291 730</b>	795 941 944
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>789 227 766</b>	<b>383 835 155</b>	<b>124 153 080</b>	<b>968 365 394</b>	<b>0</b>	<b>2 265 581 395</b>	<b>2 270 886 190</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			+27 481 802 (hors titre 2)			+27 481 802	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-16 127 499		-74 797 952 (hors titre 2)			-90 925 451	
Total des AE ouvertes	773 100 267		1 429 037 479 (hors titre 2)			2 202 137 746	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>768 754 525</b>	<b>398 279 132</b>	<b>94 730 423</b>	<b>857 976 697</b>	<b>172 042</b>	<b>2 119 912 818</b>	

#### 2024 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2024</i> <i>Consommation 2024</i>							
01 – Coordination de l'action diplomatique	80 005 426 73 031 680	38 065 772 34 843 352	39 108	5 603 017 5 746 832		<b>123 674 215</b> <b>113 660 972</b>	123 819 010
02 – Action européenne	11 891 587 12 537 082	15 000 13 762		199 537 612 152 011 338		<b>211 444 199</b> <b>164 562 182</b>	211 444 199
04 – Contributions internationales				728 878 952 670 894 975		<b>728 878 952</b> <b>670 894 975</b>	728 878 952
05 – Coopération de sécurité et de défense	80 601 738 55 535 232	4 591 832 7 151 570		34 345 813 28 148 110		<b>119 539 383</b> <b>90 834 912</b>	119 539 383
06 – Soutien	148 769 562 164 915 112	132 675 189 129 125 839	19 440 000 10 978 788	133 688		<b>300 884 751</b> <b>305 153 428</b>	300 994 751
07 – Réseau diplomatique	467 959 453 462 735 419	217 119 411 221 836 972	94 275 244 74 910 157	277 780	172 042	<b>779 354 108</b> <b>759 932 370</b>	784 404 108
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>789 227 766</b>	<b>392 467 204</b>	<b>113 715 244</b>	<b>968 365 394</b>	<b>0</b>	<b>2 263 775 608</b>	<b>2 269 080 403</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			+27 481 802 (hors titre 2)			+27 481 802	
Ouvertures / annulations	-16 127 499		-97 566 903 (hors titre 2)			-113 694 402	

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2024</i>							
<i>Consommation 2024</i>							
hors FdC et AdP							
Total des CP ouverts	773 100 267		1 404 462 741	(hors titre 2)		2 177 563 008	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>768 754 525</b>	<b>392 971 495</b>	<b>85 928 054</b>	<b>857 212 724</b>	<b>172 042</b>	<b>2 105 038 840</b>	

## 2023 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2023 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2023</i>							
<i>Consommation 2023</i>							
01 – Coordination de l'action diplomatique	78 390 262 72 045 765	23 827 987 29 286 395		4 527 517 4 346 603		106 745 766	106 855 766 105 678 762
02 – Action européenne	12 521 850 12 634 231	15 000 9 216		122 280 246 86 099 703		134 817 096	134 817 096 98 743 150
04 – Contributions internationales				707 469 304 681 115 855		707 469 304	707 469 304 681 115 855
05 – Coopération de sécurité et de défense	78 974 535 56 110 147	4 091 832 6 773 578		32 345 813 25 298 885		115 412 180	115 412 180 88 182 609
06 – Soutien	145 325 259 138 226 906	110 200 225 120 069 515	15 799 530 3 315 557	125 915		271 325 014	271 735 014 261 737 894
07 – Réseau diplomatique	459 499 667 463 524 971	203 571 065 220 217 230	85 929 323 105 106 966	261 099	192 585	749 000 055	753 600 055 789 302 852
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>774 711 573</b>	<b>341 706 109</b>	<b>101 728 853</b>	<b>866 622 880</b>	<b>0</b>	<b>2 084 769 415</b>	<b>2 089 889 415</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>742 542 019</b>	<b>376 355 933</b>	<b>108 422 524</b>	<b>797 248 059</b>	<b>192 585</b>		<b>2 024 761 121</b>

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2023</i>							
<i>Consommation 2023</i>							
01 – Coordination de l'action diplomatique	78 390 262 72 045 765	23 827 987 29 005 566		4 527 517 4 225 254		106 745 766	106 855 766 105 276 585
02 – Action européenne	12 521 850 12 634 231	15 000 4 006		122 280 246 86 099 703		134 817 096	134 817 096 98 737 940
04 – Contributions internationales				707 469 304 681 115 855		707 469 304	707 469 304 681 115 855
05 – Coopération de sécurité et de défense	78 974 535 56 110 147	4 091 832 6 613 313		32 345 813 27 160 085		115 412 180	115 412 180 89 883 545
06 – Soutien	145 325 259 138 226 906	117 685 770 120 827 595	15 240 000 5 949 693	117 415		278 251 029	278 661 029 265 121 610
07 – Réseau diplomatique	459 499 667 463 524 971	203 371 065 215 381 328	77 391 487 62 983 290	261 099	192 585	740 262 219	744 862 219 742 343 273
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>774 711 573</b>	<b>348 991 654</b>	<b>92 631 487</b>	<b>866 622 880</b>	<b>0</b>	<b>2 082 957 594</b>	<b>2 088 077 594</b>

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2023 Consommation 2023</i>							
<b>Total des CP consommés</b>	<b>742 542 019</b>	<b>371 831 809</b>	<b>68 932 983</b>	<b>798 979 411</b>	<b>192 585</b>		<b>1 982 478 807</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2023	Ouvertes en 2024	Consommées* en 2024	Consommés* en 2023	Ouverts en 2024	Consommés* en 2024
Titre 2 – Dépenses de personnel	742 542 019	789 227 766	768 754 525	742 542 019	789 227 766	768 754 525
Rémunérations d'activité	568 251 278	606 257 460	587 579 921	568 251 278	606 257 460	587 579 921
Cotisations et contributions sociales	167 548 970	178 394 238	173 880 435	167 548 970	178 394 238	173 880 435
Prestations sociales et allocations diverses	6 741 771	4 576 068	7 294 170	6 741 771	4 576 068	7 294 170
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	376 355 933	383 835 155	398 279 132	371 831 809	392 467 204	392 971 495
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	376 355 933	383 835 155	398 279 132	371 831 809	392 467 204	392 971 495
Titre 5 – Dépenses d'investissement	108 422 524	124 153 080	94 730 423	68 932 983	113 715 244	85 928 054
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	105 858 758	124 153 080	90 979 706	65 803 232	113 715 244	82 031 924
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	2 563 766	0	3 750 716	3 129 751	0	3 896 129
Titre 6 – Dépenses d'intervention	797 248 059	968 365 394	857 976 697	798 979 411	968 365 394	857 212 724
Transferts aux ménages	3 093 918	5 603 017	3 744 874	4 559 040	5 603 017	3 742 469
Transferts aux entreprises	2 544 097	0	3 241 108	2 464 473	0	3 404 194
Transferts aux collectivités territoriales	776 667	0	0	776 667	0	0
Transferts aux autres collectivités	790 833 377	962 762 377	850 990 714	791 179 231	962 762 377	850 066 060
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	192 585	0	172 042	192 585	0	172 042
Prêts et avances	192 585	0	172 042	192 585	0	172 042
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>2 265 581 395</b>			<b>2 263 775 608</b>	
Ouvertures et annulations* en titre 2		-16 127 499			-16 127 499	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		-47 316 150			-70 085 101	
<b>Total*</b>	<b>2 024 761 121</b>	<b>2 202 137 746</b>	<b>2 119 912 818</b>	<b>1 982 478 807</b>	<b>2 177 563 008</b>	<b>2 105 038 840</b>

\* y.c. FdC et AdP

## FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2023	Prévues en LFI pour 2024	Ouvertes en 2024	Ouverts en 2023	Prévues en LFI pour 2024	Ouverts en 2024
Dépenses de personnel						
Autres natures de dépenses	30 063 280	5 304 795	27 481 802	30 063 280	5 304 795	27 481 802

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2023	Prévues en LFI pour 2024	Ouvertes en 2024	Ouverts en 2023	Prévus en LFI pour 2024	Ouverts en 2024
<b>Total</b>	<b>30 063 280</b>	<b>5 304 795</b>	<b>27 481 802</b>	<b>30 063 280</b>	<b>5 304 795</b>	<b>27 481 802</b>

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

### ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE ADP

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
01/2024		522 965		522 965				
02/2024		315 574		315 574				
03/2024		1 007 605		1 007 605				
04/2024		1 185 996		1 185 996				
05/2024		461 351		461 351				
06/2024		514 914		514 914				
07/2024		782 103		782 103				
08/2024		439 503		439 503				
09/2024		535 446		535 446				
10/2024		399 701		399 701				
11/2024		670 381		670 381				
12/2024		1 404 226		1 404 226				
01/2025		78 769		78 769				
<b>Total</b>		<b>8 318 533</b>		<b>8 318 533</b>				

### ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FDC

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
01/2024		25 895		25 895				
02/2024		54 139		54 139				
03/2024		125 163		125 163				
04/2024		3 077 032		3 077 032				
05/2024		949 582		949 582				
06/2024		2 277 263		2 277 263				
07/2024		2 347 974		2 347 974				
08/2024		1 807 824		1 807 824				

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
09/2024		1 996 679		1 996 679				
10/2024		203 679		203 679				
11/2024		624 244		624 244				
12/2024		5 673 795		5 673 795				
<b>Total</b>		<b>19 163 269</b>		<b>19 163 269</b>				

### ARRÊTÉS DE REPORT D'AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
23/01/2024		21 908 572						
<b>Total</b>		<b>21 908 572</b>						

### ARRÊTÉS DE REPORT DE FDC

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
25/01/2024		10 302 014		11 059 195				
<b>Total</b>		<b>10 302 014</b>		<b>11 059 195</b>				

### ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
05/03/2024		15 969 171		21 687 611				
<b>Total</b>		<b>15 969 171</b>		<b>21 687 611</b>				

### DÉCRETS D'ANNULATION

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
21/02/2024					14 436 636	120 039 748	14 436 636	120 039 748
<b>Total</b>					<b>14 436 636</b>	<b>120 039 748</b>	<b>14 436 636</b>	<b>120 039 748</b>

## DÉCRETS DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
26/06/2024		18 233 742		17 588 742	85 863		85 863	
28/11/2024		11 483 500		4 792 500				
<b>Total</b>		<b>29 717 242</b>		<b>22 381 242</b>	<b>85 863</b>		<b>85 863</b>	

## DÉCRETS DE VIREMENT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
26/06/2024		157 754		157 754				
22/11/2024		50 000		50 000				
06/12/2024					1 605 000		1 605 000	
<b>Total</b>		<b>207 754</b>		<b>207 754</b>	<b>1 605 000</b>		<b>1 605 000</b>	

## LOI DE FINANCES DE FIN DE GESTION

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
07/12/2024						32 862 957		32 862 957
<b>Total</b>						<b>32 862 957</b>		<b>32 862 957</b>

## TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>		<b>105 586 555</b>		<b>82 817 604</b>	<b>16 127 499</b>	<b>152 902 705</b>	<b>16 127 499</b>	<b>152 902 705</b>



## Justification au premier euro

### Éléments transversaux au programme

#### ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Coordination de l'action diplomatique	80 005 426 73 031 680	43 668 789 51 422 021	123 819 010 124 453 701	80 005 426 73 031 680	43 668 789 40 629 292	123 819 010 113 660 972
02 – Action européenne	11 891 587 12 537 082	199 552 612 152 018 100	211 444 199 164 555 182	11 891 587 12 537 082	199 552 612 152 025 100	211 444 199 164 562 182
04 – Contributions internationales		728 878 952 671 144 975	728 878 952 671 144 975		728 878 952 670 894 975	728 878 952 670 894 975
05 – Coopération de sécurité et de défense	80 601 738 55 535 232	38 937 645 35 959 211	119 539 383 91 494 443	80 601 738 55 535 232	38 937 645 35 299 680	119 539 383 90 834 912
06 – Soutien	148 769 562 164 915 112	142 383 140 136 057 674	291 262 702 300 972 786	148 769 562 164 915 112	152 115 189 140 238 315	300 994 751 305 153 428
07 – Réseau diplomatique	467 959 453 462 735 419	322 932 491 304 556 311	795 941 944 767 291 730	467 959 453 462 735 419	311 394 655 297 196 951	784 404 108 759 932 370
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>	<b>789 227 766</b>	<b>1 476 353 629</b>	<b>2 265 581 395</b>	<b>789 227 766</b>	<b>1 474 547 842</b>	<b>2 263 775 608</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP	-16 127 499	-47 316 150	-63 443 649	-16 127 499	-70 085 101	-86 212 600
Total des crédits ouverts	773 100 267	1 429 037 479	2 202 137 746	773 100 267	1 404 462 741	2 177 563 008
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>768 754 525</b>	<b>1 351 158 293</b>	<b>2 119 912 818</b>	<b>768 754 525</b>	<b>1 336 284 315</b>	<b>2 105 038 840</b>
Crédits ouverts - crédits consommés	+4 345 742	+77 879 185	+82 224 927	+4 345 742	+68 178 426	+72 524 168

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

#### PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	789 227 766	1 476 353 629	2 265 581 395	789 227 766	1 474 547 842	2 263 775 608
Amendements	0	0	0	0	0	0
<b>LFI</b>	<b>789 227 766</b>	<b>1 476 353 629</b>	<b>2 265 581 395</b>	<b>789 227 766</b>	<b>1 474 547 842</b>	<b>2 263 775 608</b>

Aucun amendement n'a modifié le montant des dépenses du programme 105 inscrit dans le projet annuel de performances 2024.

#### MODIFICATIONS DE MAQUETTE

Les crédits du MEAE n'ont pas fait l'objet d'une modification de maquette en 2024.

## JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES / DE FIN DE GESTION

### Crédits de titre 2 :

En cours de gestion 2024, le programme 105 a été minoré de -14,44 M€ de crédits de titre 2 au titre de l'application du décret n° 2024-124 du 21 février 2024 portant annulation de crédits.

En outre, le décret n° 2024-602 du 26 juin 2024 portant transfert de crédits a diminué de -86 k€ de crédits de titre 2 dont -25 k€ de crédits CAS « Pensions », ce montant correspondant au solde d'un transfert entrant en provenance du programme 212 « Soutien de la politique de défense » relevant du ministère des Armées (+13 k€) ainsi que d'un transfert sortant au bénéfice du programme 129 « Coordination du travail gouvernemental » (-99 k€ dont -25 k€ de crédits CAS « Pensions »).

En fin de gestion, le titre 2 du programme 105 a fait l'objet d'un virement sortant de 1,6 M€ de crédits CAS « Pensions » au bénéfice du programme 151.

### Crédits hors titre 2 :

Trois arrêtés publiés les 26 janvier, 27 janvier et 13 mars 2024 portant report de crédits 2023 sur la gestion 2024 ont ouverts des crédits à hauteur de 48,2 M€ en AE et 32,7 M€ en CP.

**Transferts entrants** pour un montant total de 36,2 M€ en AE et 28,9 M€ en CP :

Pour la contribution à l'amplification de la *campagne Marque France en 2024* en provenance des programmes :

-150 : Formations supérieures et recherche universitaire (1,25 M€) ;

-172 : Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires (1,25 M€) ;

-134 : Développement des entreprises et régulations (2,5 M€) ;

-103 : Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi (1,67 M€) ;

-155 : Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail (0,83 M€) ;

-219 : Sport (2,5 M€) ;

-174 : Énergie, climat et après-mines (2,5 M€) ;

-224 : Soutien aux politiques du ministère de la Culture (2,5 M€).

Pour le financement de *l'association CIDEM pour le programme « Citoyens, égalités, droits et valeurs »* en provenance des programmes :

-304 : Inclusion sociale et protection des personnes (0,02 M€) ;

-111 : Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail (0,01 M€) ;

-137 : Égalité entre les femmes et les hommes (0,01 M€) ;

-216 : Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur (0,04 M€) ;

-101 : Accès au droit et à la justice (0,02 M€).

Pour le financement des frais de mission dédiés à la mise en œuvre des *actions d'aide et de reconstruction de l'Ukraine* en provenance du programme :

-218 : Conduite et pilotage des politiques économiques et financières (0,04 M€).

Pour le financement du fonctionnement de la *Commission pour l'élimination des mines antipersonnel (CNEMA)* en provenance du programme :

-144 : Environnement et prospective de la politique de défense (0,03 M€).

Pour le financement du *Sommet international pour l'action sur l'intelligence artificielle* en provenance des programmes :

-216 : Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur (0,5 M€) ;

-424 : Financement des investissements stratégiques (1,1 M€) ;

-172 : Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires (0,5 M€) ;

-134 : Développement des entreprises et régulations (3 M€) ;

-144 : Environnement et prospective de la politique de défense (1,5 M€ en AE et 0,11 M€ en CP) ;

-214 : Soutien de la politique de l'éducation nationale (0,5 M€) ;

-217 : Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables (0,01 M€ en AE et 0,05 M€ en CP) ;

-155 : Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail (0,25 M€ en AE et 0,03 M€ en CP) ;

-124 : Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales (0,25 M€ en AE et 0,03 M€ en CP) ;

-224 : Soutien aux politiques du ministère de la Culture (1 M€ en AE et 0,11 M€ en CP).

Pour le financement par le ministère des Armées des dépenses de *fonctionnement et d'équipement des personnels affectés dans les enceintes diplomatiques, ainsi que sa contribution aux travaux sur ces emprises* en provenance du programme :

-144 : Environnement et prospective de la politique de défense (10,63 M€ en AE et 9,99 M€ en CP).

Pour le financement du *Forum de Paris pour la paix* en provenance des programmes :

-134 : Développement des entreprises et régulations (0,25 M€) ;

-144 : Environnement et prospective de la politique de défense (0,25 M€) ;

-217 : Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables (0,25 M€).

Pour la participation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à l'opération de *rénovation des façades latérales et des toitures du Palais Farnèse à Rome* en provenance du programme :

-150 : Formations supérieures et recherche universitaire (1,04 M€).

**Transferts sortants** pour un montant total de 6,48 M€ en AE et en CP :

- 6,02 M€ pour des créances aux armées et 0,08 M€ pour le Financement du « Séminaire gardes côtes » en Polynésie Française vers le programme 178 « Préparation et emploi des forces » ;
- 0,38 M€ pour des refacturations informatiques vers les programmes :

129 : Coordination du travail gouvernemental ;

217 : Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables ;

156 : Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local ;

224 : Soutien aux politiques du ministère de la Culture ;

129 : Coordination du travail gouvernemental ;

214 : Soutien de la politique de l'éducation nationale.

Quatre **virements** d'un montant total de 207 754 € ont été effectués en 2024 dont :

3 virements *entrants* en provenance :

- du programme 209 pour la Conférence Soudan (250 000 €) et pour le financement de l'organisation du salon de l'IA par la DIMED (50 000 €) ;
- du programme 185 pour des frais d'apprentissage d'une apprentie (4 400 €).

1 virement *sortant* vers le programme 185 pour le financement de la Commission France-Cameroun (96 646 €).

Des crédits d'un montant de 152,9 M€ ont été annulés par :

- le décret 2024-124 du 21 février 2024 portant annulation de crédits ;
- la Loi n° 2024-1167 du 6 décembre 2024 de finances de fin de gestion pour 2024.

## ORIGINE ET EMPLOI DES FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

### Crédits de titre 2 :

Le programme 105 ne comporte aucun fonds de concours ou dispositif d'attribution de produits.

### Crédits hors titre 2 :

Le programme 105 a bénéficié d'ouverture de crédits au titre des fonds de concours d'un montant total de 19 163 269,26 € en AE et en CP se décomposant comme suit :

- 1-1-00637 « Participation de la Commission européenne aux dépenses relatives l'action de la France en Europe et dans le monde » : 4 545 071,53 € ;
- 1-2-00286 « Participation du FIPHFP à l'insertion des personnes en situation de handicap » : 1 479,01 € ;
- 1-2-00289 « Participation de tiers métropolitains aux dépenses de coopération militaire et de sécurité exposées par la France » : 285 000 € ;
- 1-2-00641 « Participations diverses aux dépenses du centre de crise et de soutien » : 50 254,15 € ;
- 1-3-00240 « Contributions au financement des dépenses de représentation des postes à l'étranger » : 6 995 258,34 € ;
- 1-3-00242 « Participation de tiers étrangers aux dépenses de coopération militaire et de sécurité exposées par la France » : 7 003 467,38 € ;
- 1-3-00982 « Participations volontaires d'organismes extérieurs aux projets menés à l'étranger par les postes diplomatiques » : 282 738,85 €.

Le programme 105 a bénéficié d'ouverture de crédits au titre des attributions de produits d'un montant de 8 138 532,76 € en AE et en CP se décomposant comme suit :

- 2-2-00012 « Produit de la rémunération de certains services rendus par le ministère des Affaires étrangères » : 131 669,62 € ;
- 2-2-00517 « Valorisation du patrimoine immatériel du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères en métropole » : 288 872 € ;
- 2-2-00582 « Produit provenant de la rémunération des prestations de l'Académie diplomatique et consulaire (ADC) " : 169000 € ;
- 2-3-00001 « Produit des recettes perçues au titre de la location d'immeubles diplomatiques et consulaires situés à l'étranger (investissement)" : 5 030 407,96 € ;
- 2-3-00447 « Valorisation du patrimoine immatériel du ministère de l'Europe et des affaires étrangères à l'étranger » : 2 033 448,24 € ;
- 2-3-00778 « Produit des cessions de biens mobiliers reçus de tiers situés en outre-mer, à l'étranger ou en Europe (investissement)" : 665 134,94 €.

## RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	3 946 140	81 199 450	85 145 590	3 946 140	81 100 132	85 046 272
Surgels	14 436 636	71 703 255	86 139 891	14 436 636	71 802 573	86 239 209
Dégels	-14 436 636	-120 039 748	-134 476 384	-14 436 636	-120 039 748	-134 476 384
<b>Réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)</b>	<b>3 946 140</b>	<b>32 862 957</b>	<b>36 809 097</b>	<b>3 946 140</b>	<b>32 862 957</b>	<b>36 809 097</b>

### Crédits de titre 2 :

Sur le programme 105, un taux de mise en réserve de 0,5 % a été appliqué. La réserve de précaution s'est élevée à 3,95 M€ dont 0,62 M€ de crédits CAS « Pensions ».

Aucun mouvement de fongibilité asymétrique n'a impacté les crédits T2 du programme 105.

### Crédits hors titre 2 :

En début de gestion la réserve de précaution s'élevait à 81 199 450 € en AE et 81 100 132 € en CP. Après un surgel de 48 840 298 € en AE et 48 939 616 € en CP en février, le décret 2024-124 du 21 février 2024 a annulé des crédits d'un montant de 120 039 748 € en AE et 120 039 748 € en CP laissant une réserve résiduelle de 10 000 000 € en AE et en CP. Un nouveau surgel 22 862 957 € en AE et en CP intervenu en juillet a augmenté la réserve.

La totalité de la réserve de précaution (32 862 957 €) a été annulée par la loi n° 2024-1167 du 6 décembre de finances de fin de gestion pour 2024.

## EMPLOIS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

### EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

Catégorie d'emplois	Transferts de gestion 2023	Réalisation 2023	LFI + LFR 2024	Transferts de gestion 2024	Réalisation 2024	(en ETPT)
						Écart à LFI + LFR 2024 (après transferts de gestion) (5 - (3 + 4))
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
1101 – Titulaires et CDI en administration centrale	0,00	2 079,95	2 306,00	-0,58	2 099,77	-205,65
1102 – Titulaires et CDI dans le réseau	0,00	1 549,81	1 576,80	0,00	1 539,13	-37,67
1103 – CDD et volontaires internationaux	0,00	947,76	594,20	0,00	1 043,05	+448,85
1104 – Militaires	0,00	641,88	640,00	0,00	621,49	-18,51
1105 – Agents de droit local	0,00	2 966,14	3 097,00	0,00	2 948,84	-148,16
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>8 185,54</b>	<b>8 214,00</b>	<b>-0,58</b>	<b>8 252,28</b>	<b>+38,86</b>

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Mesures de périmètre en LFI (6)	Mesures de transfert en LFI (7)	Corrections techniques (8)	Impact des schémas d'emplois pour 2024 (5-4)-(2-1)-(6+7+8)	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2023 sur 2024	dont impact du schéma d'emplois 2024 sur 2024
1101 – Titulaires et CDI en administration centrale	0,00	0,00	+8,00	+12,40	+60,37	-47,97
1102 – Titulaires et CDI dans le réseau	0,00	0,00	+0,35	-11,03	-44,81	+33,78
1103 – CDD et volontaires internationaux	0,00	0,00	0,00	+95,29	+54,60	+40,69
1104 – Militaires	0,00	0,00	0,00	-20,39	-18,55	-1,84
1105 – Agents de droit local	0,00	0,00	0,00	-17,30	-34,49	+17,19
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>+8,35</b>	<b>+58,97</b>	<b>+17,12</b>	<b>+41,85</b>

Le plafond d'emplois du ministère de l'Europe et des affaires étrangères s'élève à 13 761 ETPT en LFI 2024, soit une évolution de +126 ETPT par rapport au plafond fixé en LFI 2023 (13 635 ETPT).

La consommation 2024 du plafond d'emploi ministériel s'élève à 13 683 ETPT, soit 99,43 % du plafond d'emploi autorisé.

Par catégorie LOLF, l'exécution 2024 par rapport au plafond LFI s'établit comme suit :

- catégorie G1 : la consommation se situe à 2 794 ETPT (contre 3 069 ETPT en LFI), soit 91,04 % du plafond d'emplois pour cette catégorie ;
- catégorie G2 : la consommation se situe à 2 749 ETPT (contre 2 788 ETPT en LFI), soit 98,60 % du plafond d'emplois pour cette catégorie ;
- catégorie G3 : la consommation se situe à 2 714 ETPT (contre 2 271 ETPT en LFI), soit 119,51 % du plafond d'emplois pour cette catégorie ;
- catégorie G4 : la consommation se situe à 621 ETPT (contre 640 ETPT en LFI), soit 97,03 % du plafond d'emplois pour cette catégorie ;
- catégorie G5 : la consommation se situe à 4 805 ETPT (contre 4 993 ETPT en LFI), soit 96,23 % du plafond d'emplois pour cette catégorie.

Les écarts entre la répartition initiale et l'exécution sur la catégorie G1 ont été compensés par un recours accru aux contractuels (catégorie G3). Il est noté que ces recrutements interviennent plus tard en gestion car ils sont mis en œuvre suite à l'impossibilité de recruter des titulaires tant en interne au MEAE que venant d'autres administrations.

La consommation du programme 105 s'établit au total à 8 252 ETPT pour une dotation de 8 214 ETPT en loi de finance initiale (soit 100,5 %). L'approche par catégorie présentée supra concerne l'ensemble des programmes.

## ÉVOLUTION DES EMPLOIS À PÉRIMÈTRE CONSTANT

(en ETP)

Catégorie d'emploi	Sorties <i>dont départs en retraite</i>	Mois moyen des sorties	Entrées <i>dont primo recrutements</i>	Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois Réalisation	Schéma d'emplois Prévision PAP		
1101 – Titulaires et CDI en administration centrale	578,90	117,00	7,42	574,60	0,00	8,38	-4,30	+35,87
1102 – Titulaires et CDI dans le réseau	556,70	0,00	8,55	570,83	0,00	7,95	+14,13	+54,00
1103 – CDD et volontaires internationaux	724,40	0,00	7,47	827,67	0,00	7,57	+103,27	+20,00

(en ETP)

Catégorie d'emploi	Sorties	<i>dont départs en retraite</i>	Mois moyen des sorties	Entrées	<i>dont primo recrutements</i>	Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois	Schéma d'emplois
							Réalisation	Prévision PAP
1104 – Militaires	175,44	0,00	8,23	147,34	0,00	7,47	-28,10	0,00
1105 – Agents de droit local	146,89	0,00	7,63	174,89	0,00	7,31	+28,00	0,00
<b>Total</b>	<b>2 182,33</b>	<b>117,00</b>		<b>2 295,33</b>	<b>0,00</b>		<b>+113,00</b>	<b>+109,87</b>

Le schéma d'emplois traduit la hausse du plafond ministériel du MEAE et s'élève à +165 ETP. Le schéma d'emplois du programme 105 s'élève à +113 ETP.

Le schéma d'emploi tous programmes confondus permet de répondre aux priorités fixées par le Président de la République au titre de l'agenda de transformation du ministère :

- Renforcer les capacités d'analyse politique, en centrale comme à l'étranger, avec un accent mis sur l'Asie et l'Afrique ainsi que sur le développement de notre capacité à suivre les enjeux globaux (à titre d'exemple, 5 postes ont été créés dans le réseau dans des pays à fort enjeux comme le Nigeria, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Émirats arabes unis et l'Égypte) ;
- Développer les dispositifs de veille et de réponse en matière de communication stratégique, principalement en Afrique où les intérêts du ministère sont exposés à de virulentes campagnes de désinformation ;
- Renforcer la sécurité des moyens de communication comme des emprises du ministère compte tenu des risques auxquels les agents peuvent être confrontés ;
- Appuyer les services consulaires à l'étranger afin d'améliorer la qualité de service rendu aux Français à l'étranger, renforcer les services visas pour faire face aux fortes pressions en Afrique et en Asie et améliorer la capacité du ministère à lutter contre la fraude ;
- Poursuivre le développement des dispositifs d'influence au travers notamment des créations de poste dans le réseau culturel et de coopération en Afrique visant à porter l'agenda transformationnel voulu par le Président de la République ;
- Soutenir les services les plus sollicités, que ce soit les plus petits postes (postes de présence diplomatique, antennes d'ambassade, postes consulaires d'influence) ou les secrétariats généraux d'ambassade.

5 ETP ont par ailleurs été fléchés en soutien à la délégation à l'encadrement supérieur du ministère dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la haute fonction publique.

Enfin, 10 ETP ont été fléchés afin de réinternaliser des fonctions numériques actuellement confiées à des prestataires extérieurs afin de renforcer la maîtrise du système informatique et de communication du ministère.

## EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

### RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

(en ETPT)

Service	Prévision LFI	Réalisation	<i>dont mesures de transfert</i>	<i>dont mesures de périmètre</i>	<i>dont corrections techniques</i>	Impact des schémas d'emplois pour 2024	<i>dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2023 sur 2024</i>	<i>dont impact du schéma d'emplois 2024 sur 2024</i>
Administration centrale	2 306,00	2 099,77	0,00	0,00	+8,00	+12,40	+60,37	-47,97
Services à l'étranger	4 673,80	4 487,97	0,00	0,00	+0,35	-40,45	-79,30	+38,85

(en ETPT)

Service	Prévision LFI	Réalisation	dont mesures de transfert	dont mesures de périmètre	dont corrections techniques	Impact des schémas d'emplois pour 2024	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2023 sur 2024	dont impact du schéma d'emplois 2024 sur 2024
Autres	1 234,20	1 664,54	0,00	0,00	0,00	+87,03	+36,05	+50,98
<b>Total</b>	<b>8 214,00</b>	<b>8 252,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>+8,35</b>	<b>+58,98</b>	<b>+17,12</b>	<b>+41,86</b>

(en ETP)

Service	Schéma d'emplois Prévision PAP	ETP au 31/12/2024 Réalisation
Administration centrale	+35,87	2 096,20
Services à l'étranger	+54,00	4 541,52
Autres	+20,00	1 716,10
<b>Total</b>	<b>+109,87</b>	<b>8 353,82</b>

A titre indicatif, sur le périmètre ministériel, la catégorie G3 s'élève à 1 879 ETP à l'étranger et à 923 ETP en administration centrale.

Les personnels relevant de la catégorie G3 « CDD et volontaires internationaux » et ceux de la catégorie G4 « militaire » sont inscrits dans la rubrique « autres ».

#### RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI	Réalisation
	ETPT	ETPT
01 – Coordination de l'action diplomatique	852,00	856,52
02 – Action européenne	106,00	106,68
05 – Coopération de sécurité et de défense	370,00	371,87
06 – Soutien	1 547,00	1 557,59
07 – Réseau diplomatique	5 339,00	5 359,62
<b>Total</b>	<b>8 214,00</b>	<b>8 252,28</b>
Transferts en gestion		-0,58

#### RECENSEMENT DU NOMBRE D'APPRENTIS

Nombre d'apprentis pour l'année scolaire 2023-2024	Dépenses de titre 2 Coût total chargé (en M€)	Dépenses hors titre 2 Coût total (en M€)
89,00	1,58	0,00

Le Quai d'Orsay s'engage pour la jeunesse en recrutant des apprentis. Les offres d'apprentissage à Paris et à Nantes s'inscrivent dans la volonté du MEAE de faire découvrir aux jeunes Françaises et Français toute une palette de métiers. Il s'agit par ce biais d'offrir des contrats d'apprentissage aux étudiants jusqu'à 26 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap) et d'initier les jeunes aux métiers de la diplomatie.

Au 31 décembre 2024, le MEAE accueillait 89 apprentis sur le programme 105 pour un montant d'environ 1,58 M€.



## PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR CATÉGORIE ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS

Catégorie	Exécution 2023	Prévision LFI 2024	Exécution 2024
<b>Rémunération d'activité</b>	<b>568 251 278</b>	<b>606 257 460</b>	<b>587 579 921</b>
<b>Cotisations et contributions sociales</b>	<b>167 548 970</b>	<b>178 394 238</b>	<b>173 880 435</b>
Contributions d'équilibre au CAS Pensions :	119 652 900	176 695 668	121 912 036
– Civils (y.c. ATI)	91 142 258	146 377 777	93 087 264
– Militaires	28 510 642	30 317 891	28 824 772
– Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre au FSPOEIE)			
– Autres (Cultes et subvention exceptionnelle au CAS Pensions)			
Cotisation employeur au FSPOEIE			
Autres cotisations	47 896 070	1 698 570	51 968 398
<b>Prestations sociales et allocations diverses</b>	<b>6 741 771</b>	<b>4 576 068</b>	<b>7 294 170</b>
<b>Total titre 2 (y.c. CAS Pensions)</b>	<b>742 542 019</b>	<b>789 227 766</b>	<b>768 754 525</b>
<b>Total titre 2 (hors CAS Pensions)</b>	<b>622 889 119</b>	<b>612 532 098</b>	<b>646 842 489</b>
<i>FdC et AdP prévus en titre 2</i>			

Le montant de la contribution employeur au compte d'affectation spéciale « Pensions » a été de 93,1 M€ pour les personnels civils (calculé sur la base d'un taux de 74,6 %) et de 28,8 M€ pour les personnels militaires (calculé sur la base d'un taux de 126,07 %).

Le montant des allocations de retour à l'emploi versées en 2024 s'élève à 1,96 M€ pour 131 bénéficiaires.

## ÉLÉMENTS SALARIAUX

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
<b>Socle d'exécution 2023 retraitée</b>	<b>621,58</b>
Exécution 2023 hors CAS Pensions	622,89
Impact des mesures de transfert et de périmètre 2024/ 2023	-0,06
Débasage de dépenses au profil atypique :	-1,25
– GIPA	-0,20
– Indemnisation des jours de CET	-1,05
– Mesures de restructuration	
– Autres dépenses de masse salariale	
<b>Impact du schéma d'emplois</b>	<b>4,73</b>
EAP schéma d'emplois 2023	1,40
Schéma d'emplois 2024	3,33
<b>Mesures catégorielles</b>	<b>7,06</b>
<b>Mesures générales</b>	<b>3,34</b>
Rebasage de la GIPA	0,17
Variation du point de la fonction publique	3,17
Mesures bas salaires	
<b>GVT solde</b>	<b>5,15</b>
GVT positif	6,58
GVT négatif	-1,43

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
<b>Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA</b>	<b>1,34</b>
Indemnisation des jours de CET	1,34
Mesures de restructurations	
Autres rebasages	
<b>Autres variations des dépenses de personnel</b>	<b>3,64</b>
Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23	0,55
Autres variations	3,09
<b>Total</b>	<b>646,84</b>

## ÉLÉMENTS SALARIAUX

Le socle d'exécution 2023 hors CAS « Pensions » du programme 105 à hauteur de 621,58 M€ tient compte du débasage de dépenses au profil atypique, parmi lesquelles la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA), le compte épargne-temps (CET) pour un total de -1,25 M€.

L'impact du schéma d'emplois est de +4,73 M€ dont 1,40 M€ correspondant à l'extension en année pleine du schéma d'emplois 2023 et 3,33 M€ correspondant au schéma d'emplois 2024. Le montant des mesures catégorielles s'élève à 7,06 M€. Quant à l'impact de l'extension en année pleine de la revalorisation au 1<sup>er</sup> juillet 2023 du point d'indice sur les rémunérations, il est de 3,17 M€.

Au titre de l'indemnité de garantie individuelle de pouvoir d'achat (décret n° 2008-539 du 6 juin 2008), 0,17 M€ ont été versés en 2024 à 345 bénéficiaires.

Le GVT positif (ou effet de carrière) du programme 105 est évalué à 6,58 M€ (soit 1,02 % de la masse salariale HCAS), compte tenu de l'évolution indiciaire des agents. L'impact du GVT négatif (ou effet de noria) est valorisé à -1,43 M€ (0,22 % de la masse salariale HCAS), soit un solde de 5,15 M€.

La ligne « Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA » correspond au rebasage de 1,34 M€ au titre du compte épargne-temps.

Enfin, la ligne « Autres » de la rubrique « Autres variations des dépenses de personnel » s'élève à 3,64 M€ et regroupe les autres facteurs explicatifs de variation de la masse salariale HCAS, notamment les effets du change-prix sur la rémunération des personnels expatriés.

## COÛTS ENTRÉE-SORTIE

Catégorie d'emplois	Coût moyen chargé HCAS			dont rémunérations d'activité		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie
1101 – Titulaires et CDI en administration centrale	62 880	63 516	64 151	31 446	31 764	32 081
1102 – Titulaires et CDI dans le réseau	152 390	153 929	155 486	33 597	33 936	34 275
1103 – CDD et volontaires internationaux	85 220	86 081	86 941	38 523	38 913	39 302
1104 – Militaires	127 308	128 594	129 880	35 005	35 359	35 713
1105 – Agents de droit local	29 619	29 918	30 217	25 472	25 729	25 986

## MESURES CATÉGORIELLES

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETP concernés	Catégories	Corps	Date d'entrée en vigueur de la mesure	Nombre de mois d'incidence sur 2024	Coût	Coût en année pleine
Effets extension année pleine						20 812	41 624
Relèvement des bas de grille		G1/G2	B et C	07-2023	6	20 812	41 624
Mesures statutaires						3 305 790	3 305 790
Fluidification du déroulement des carrières		G1/G2	Tous	01-2024	12	290 025	290 025
Création d'un 3ème grade dans le corps des SAE		G1/G2	A	01-2024	12	42 288	42 288
Nomination dans les emplois supérieurs d'adjoint de chef de poste		G2	A	01-2024	12	1 388 548	1 388 548
Attribution de 5 points d'indice		G1/G2	Tous	01-2024	12	1 584 929	1 584 929
Mesures indemnitaires						3 734 550	3 734 550
Majorations familiales		G2	Tous	01-2024	12	1 228 544	1 228 544
Revalorisation de la rémunération des vacataires		G3	Tous	01-2024	12	54 000	54 000
Mesures JOP		G1/G3	Tous	01-2024	12	43 500	43 500
Autres mesures (dont révision de la cartographie)		G1/G2	Tous	01-2024	12	182 154	182 154
IRE des SESIC		G2	B	01-2024	12	240 000	240 000
IRE des SCH		G2	B	01-2024	12	91 077	91 077
Revalorisation de la rémunération des ADL		G5	Tous	01-2024	12	1 745 275	1 745 275
Primes des DAC et emplois fonctionnels		G1	A+	01-2024	12	150 000	150 000
<b>Total</b>						<b>7 061 152</b>	<b>7 081 964</b>

L'enveloppe consacrée aux mesures catégorielles sur le périmètre ministériel a été exécutée à hauteur de 11,46 M€ et a permis de financer en 2024 les principales mesures suivantes.

- La revalorisation des cadres salariaux de certaines ambassades au bénéfice des agents de droit local ;
- La suite du plan de convergence des agents CDD à l'étranger ;
- La revalorisation de la rémunération des agents en contrat court de catégorie C ;
- La mise en œuvre de la convergence interministérielle des CIA de certains emplois supérieurs ;
- La prime JOP ;
- La revalorisation des majorations familiales ;
- Des mesures de fluidification des carrières et de révision de la cartographie des primes ;
- Le coût de l'extension en année pleine de mesures prises en 2023.

## ACTION SOCIALE - HORS TITRE 2

Type de dépenses	Effectif concerné (ETP)	Réalisation Titre 3	Réalisation Titre 5	Total
Restauration	1 058	1 860 000		<b>1 860 000</b>
Logement	239	1 153 500		<b>1 153 500</b>
Famille, vacances	79	560 779		<b>560 779</b>
Mutuelles, associations	11 819	2 020 000		<b>2 020 000</b>
Prévention / secours	3 441	313 000		<b>313 000</b>
Autres		276 368		<b>276 368</b>

Type de dépenses	Effectif concerné (ETP)	Réalisation Titre 3	Réalisation Titre 5	Total
<b>Total</b>		<b>6 183 647</b>		<b>6 183 647</b>

Les dépenses de **restauration** concernent la participation du ministère au coût des repas pris par ses agents dans les restaurants administratifs du ministère ainsi que dans les restaurants inter-administratifs ou d'entreprise pour les agents travaillant sur des sites extérieurs en régions parisienne et nantaise. Ces dépenses impliquent également le coût d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi du marché de restauration à Paris ainsi que le renouvellement éventuel de matériels de cuisine pour les restaurants du MEAE.

En 2024, les dépenses se sont élevées à 1,86 M€, montant légèrement supérieur à ce qui avait été consommé en 2023. Ce surcoût est imputable à l'inflation (matières premières et des denrées alimentaires) et à la mise en place ponctuellement d'une convention avec Sodexo pour permettre aux agents du MEAE affectés au COJO (comité d'organisation des Jeux Olympiques et paralympiques à Saint-Denis) de bénéficier d'une restauration administrative.

Les dépenses de **logement** concernent principalement les conventions de réservation pluriannuelles passées avec des bailleurs sociaux, et dans une moindre mesure, le paiement de loyers de l'hébergement d'urgence. En 2024, le Département a ainsi dépensé 1,15 M€ afin de pouvoir loger ses agents dans des appartements avec lesquels des conventions ont été signées (Paris-Habitat, RLF, RIVP).

Les **subventions** versées aux associations qui se sont élevées à 819 k€ contre un montant de 626 k€ en 2023. Cette augmentation est notamment liée à la compensation financière accordée à deux associations au titre de la fin des mises à disposition d'agents. Concernant **la mutuelle**, la convention de référencement sur la période 2017-2025, visant à assurer la protection sociale complémentaire pour les risques « santé » et « prévoyance » des agents publics actifs et retraités du MEAE, fixe la contribution à la Mutuelle des affaires étrangères et européennes à 1,2 M€.

Pour la **petite enfance**, le marché crèche, signé en 2023 avec le prestataire « Les Petits Chaperons rouges » (en région parisienne et nantaise) rentre dans sa deuxième année. En 2024, près de 600 k€ ont été investis, doublant ainsi l'offre de berceaux à destination de nos agents, et permettant de répondre à l'ensemble des demandes des familles.

La dotation **prévention / secours** concerne les frais médicaux (analyses, consultations) liés aux visites de départ en poste et le fonctionnement du service de la médecine de prévention. Elle inclut aussi la prise en charge d'éventuels frais médicaux exceptionnels d'agents de droit local (ADL), ainsi que les frais médicaux de ces agents dans 11 pays dans lesquels le système de couverture santé est défaillant.

Les **autres types de dépenses** concernent notamment les fêtes de Noël de Paris et de Nantes pour les enfants d'agents jusqu'à 12 ans révolus, le paiement des consultants spécialisés (psychologue, notaire, avocat...) mis à disposition des agents par le service social à Paris et à Nantes ainsi que l'adhésion du ministère au CINDEP, organisme permettant aux conjoints d'agents de bénéficier de certains avantages lorsqu'ils suivent leur conjoint en poste à l'étranger. Enfin, une nouvelle ligne a été intégrée concernant la qualité de vie au travail qui regroupe les nouvelles attributions dont la DSE a la charge. L'organisation du cycle Cinéma et Diplomatie, la mise en place d'ateliers vélos « cyclocare » ou l'organisation et réalisation des portraits d'agents et des concerts rentrent dans cette catégorie.

## Dépenses pluriannuelles

### GRANDS PROJETS INFORMATIQUES

#### SAPHIR

Le projet *SAPHIR* (système d'archivage pour l'histoire, l'information et la recherche), qui a pour but de mettre en œuvre un système d'archivage électronique basé sur le programme interministériel *Vitam*, est sorti du TOP 50 des grands projets numériques de l'État recensés par la DINUM, à la suite de son entrée en production au printemps 2023.

Il a été lancé officiellement le 9 mars 2015 après l'association des ministères de la culture, des armées, de l'Europe et des affaires étrangères ainsi que les services du Premier ministre en vue de créer et maintenir une solution logicielle qui réponde aux problématiques d'archivage électronique pour l'État. *SAPHIR* permet de répondre aux besoins de conservation au format électronique et sur le long terme de la totalité de la production dématérialisée du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. On citera notamment la correspondance diplomatique, les bases de données documentaires, les données des applications consulaires (état civil, registre mondial), les supports particuliers (documents numérisés, image, texte et son) ainsi que les données de l'intranet ministériel.

En 2024, une nouvelle version 4.5.0. de *SAPHIR* a été déployée en production. Elle s'appuie sur la version 6.2.0. de *Vitam*. Cette version embarque les fonctionnalités dédiées aux agents des centres d'archives et de documentation (CAD), qui permettent un accès aux données, sécurisé et filtré par service producteur. L'accès aux informations sera ainsi possible aux ayants droit sur toute la vie de l'information. Une première version des chaînes versantes dédiée au registre d'état civil électronique (RECE) est également embarquée dans cette version. En août 2024, une version corrective 4.5.2. a été déployée. Il est à noter que ces versions de *SAPHIR* sont basées sur le framework *Hornet* aujourd'hui considéré obsolète, dont la sortie est programmée au profit des interfaces *Vitam UI*.

Une version 8.0 de *Vitam* (back office et front office *Vitam UI*) sera déployée au cours de l'année 2025. Une première version de *SAPHIR RS* devrait également être déployée en même temps, qui embarquera la rénovation technique des chaînes versantes.

Année de lancement du projet	2015
Financement	Programme 105 - Soutien
Zone fonctionnelle principale	Archives définitives

#### COÛT ET DURÉE DU PROJET

##### Coût détaillé par nature

(en millions d'euros)

	2021 et années précédentes		2022 Exécution		2023 Exécution		2024 Prévision		2024 Exécution		2025 Prévision PAP 2025		2026 et années suivantes		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors titre 2	4,35	4,22	0,96	0,82	0,77	0,77	0,59	0,59	0,36	0,24	0,53	0,65	0,60	0,60	7,57	7,30
Titre 2	2,55	2,55	0,25	0,25	0,88	0,88	0,08	0,08	0,03	0,03	0,16	0,16	0,16	0,16	4,03	4,03
<b>Total</b>	<b>6,90</b>	<b>6,77</b>	<b>1,21</b>	<b>1,07</b>	<b>1,65</b>	<b>1,65</b>	<b>0,67</b>	<b>0,67</b>	<b>0,39</b>	<b>0,27</b>	<b>0,69</b>	<b>0,81</b>	<b>0,76</b>	<b>0,76</b>	<b>11,60</b>	<b>11,33</b>

**Évolution du coût et de la durée**

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Coût total en M€	5,00	11,33	+126,60 %
Durée totale en mois	45	96	+113,33 %

Le projet s'inscrit dans le « cadre stratégique commun de modernisation des archives » de la circulaire du Premier ministre N°5815/SG du 7 octobre 2015. Il est destiné à répondre à l'obligation légale d'archivage. Les gains sont difficilement chiffrables étant donné qu'il est question d'une valeur non destructive ; le projet ne permet pas d'engendrer des gains, mais de se prémunir d'une perte.

## SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2024	CP 2024
AE ouvertes en 2024 * (E1) <b>1 429 037 479</b>	CP ouverts en 2024 * (P1) <b>1 404 462 741</b>
AE engagées en 2024 (E2) <b>1 351 158 293</b>	CP consommés en 2024 (P2) <b>1 336 284 315</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2024 (E3) <b>33 754 814</b>	dont CP consommés en 2024 sur engagements antérieurs à 2024 (P3 = P2 – P4) <b>74 945 033</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2024 (E4 = E1 – E2 – E3) <b>44 124 372</b>	dont CP consommés en 2024 sur engagements 2024 (P4) <b>1 261 339 282</b>

### RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2023 non couverts par des paiements au 31/12/2023 brut (R1) <b>167 886 626</b>					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2023 (R2) <b>-102 901</b>					
	<b>Engagements ≤ 2023 non couverts par des paiements au 31/12/2023 net (R3 = R1 + R2) <b>167 783 725</b></b>	–	<b>CP consommés en 2024 sur engagements antérieurs à 2024 (P3 = P2 – P4) <b>74 945 033</b></b>	=	<b>Engagements ≤ 2023 non couverts par des paiements au 31/12/2024 (R4 = R3 – P3) <b>92 838 692</b></b>
	AE engagées en 2024 (E2) <b>1 351 158 293</b>	–	CP consommés en 2024 sur engagements 2024 (P4) <b>1 261 339 282</b>	=	Engagements 2024 non couverts par des paiements au 31/12/2024 (R5 = E2 – P4) <b>89 819 011</b>
					<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2024 (R6 = R4 + R5) <b>182 657 703</b></b>
					Estimation des CP 2025 sur engagements non couverts au 31/12/2024 (P5) <b>164 756 281</b>
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2025 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2024 (P6 = R6 – P5) <b>17 901 422</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2024 + reports 2023 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR





## Justification par action

**ACTION**

## 01 – Coordination de l'action diplomatique

Action / Sous-action  <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
01 – Coordination de l'action diplomatique	80 005 426 73 031 680	43 813 584 51 422 021	<b>123 819 010</b> <b>124 453 701</b>	80 005 426 73 031 680	43 813 584 40 629 292	<b>123 819 010</b> <b>113 660 972</b>

## CONTRIBUTION AU PLAN DE RELANCE

Volets du plan de relance	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Verdissement	0	0	0	0
Indépendance et compétitivité	0	0	0	0
Cohésion sociale et territoriale	0	0	0	0

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	80 005 426	73 031 680	80 005 426	73 031 680
Rémunérations d'activité	54 473 098	55 820 092	54 473 098	55 820 092
Cotisations et contributions sociales	24 764 708	16 518 641	24 764 708	16 518 641
Prestations sociales et allocations diverses	767 620	692 946	767 620	692 946
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	38 210 567	45 618 553	38 210 567	34 843 352
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	38 210 567	45 618 553	38 210 567	34 843 352
Titre 5 : Dépenses d'investissement		56 636		39 108
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État		56 636		39 108
Titre 6 : Dépenses d'intervention	5 603 017	5 746 832	5 603 017	5 746 832
Transferts aux ménages	5 603 017	436 859	5 603 017	436 859
Transferts aux entreprises		733 443		733 443
Transferts aux autres collectivités		4 576 530		4 576 530
<b>Total</b>	<b>123 819 010</b>	<b>124 453 701</b>	<b>123 819 010</b>	<b>113 660 972</b>

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

## Centre de crise

Consommation AE : 7,65 M€

Consommation CP : 7,50 M€

En M€	LFI 2024		Consommation 2024	
	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement du CDC	3,45	3,45	4,42	4,60
Gestion de crises au CDC	1,50	1,50	3,23	2,90
<b>Total</b>	<b>4,95</b>	<b>4,95</b>	<b>7,65</b>	<b>7,50</b>

Le centre de crise et de soutien (CDCS) veille à la sécurité des Français à l'étranger notamment en intervenant dans le cadre des crises survenant à l'étranger (crises sécuritaires, crises socio-politiques, attentats, risques naturels, climatiques, sanitaires, accidents collectifs, etc.) et en éditant les fiches « Conseils aux voyageurs » dont le processus d'élaboration est certifié ISO 9001.

L'année 2024 a été marquée par une poursuite de l'augmentation des **dépenses de fonctionnement du Centre de crise** (3,7 M€ en 2023 contre 4,6 M€ en CP en 2024) notamment en matière :

- **D'installation et de modernisation des moyens de communication autonomes** utilisés par le réseau diplomatique et consulaire à l'étranger en cas de crise (3,1 M€). Le premier poste des dépenses de fonctionnement concerne, en effet, les moyens de communication autonomes (radio et téléphonie satellitaire), couvrant à la fois la fourniture en matériel et les missions d'audit et d'installation. Dans un contexte de multiplicité des crises internationales et de contraintes toujours fortes liées à la pénurie de semi-conducteurs, à l'augmentation des prix de ces matériels et aux délais d'approvisionnement allongés, le CDCS observe une forte demande d'intervention des postes. Les équipements installés depuis 2010 arrivent progressivement en fin de vie, notamment dans les postes d'Afrique sub-saharienne, et doivent être renouvelés ou réparés, entraînant une hausse des dépenses dans ce domaine. Par ailleurs, depuis la crise ukrainienne, des postes qui n'étaient pas encore dotés de ce type de matériels (Europe), en font la demande ;
- **De fourniture de stocks de sécurité, médicaments et autres matériels** destinés à équiper les points de regroupement des communautés françaises en cas d'évacuations (0,4 M€) ;
- **De formation des ambassades et consulats à la gestion des crises consulaires** (0,1 M€) ;
- **De dépenses de fonctionnement de la cellule de crise** (0,2 M€) : support technique en téléphonie et informatique, transports et repas notamment ;
- **Les frais de fonctionnement divers du CDCS** (équipement des équipes projetées en cas de crise, abonnements, assurances, insertions publicitaires, organisation de la journée des entreprises) s'élèvent à 0,8 M€.

En 2024, la réserve pour **gestion de crises du CDCS**, d'un montant de 1,5 M€, a été abondée par des remboursements de l'Union européenne dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'Union européenne (MPCU), à l'occasion d'évacuations menées en 2023 lors des crises au Soudan (331 k€) et au Niger (2,06 M€). Ces crédits ont été dépensés à hauteur de 2,9 M€.

Une seule ouverture de la cellule de crise a été comptabilisée en 2024, pour Haïti du 16 au 31 mars 2024. A l'occasion de cette crise, une évacuation des ressortissants français par moyen militaire a permis à 126 personnes

de quitter l'île. 13 ressortissants européens ont également été évacués, permettant ainsi d'activer le MPCU et d'obtenir une participation européenne de 450 k€, sur une dépense totale de 0,6 M€.

Par ailleurs, un avion militaire affrété par le CDCS a permis le retour en France depuis le Liban de 133 ressortissants pour un montant total de 477 k€. La présence d'un passager européen a également permis d'obtenir une participation financière de l'UE, dans le cadre du MPCU, à hauteur de 238 k€. Cette somme sera versée en 2025). Pour cette évocation, les passagers ont participé au coût du transport pour un montant total de 37 k€.

Le rapatriement des français de Gaza et d'un otage d'Iran (307 k€), la cérémonie d'hommage aux victimes de l'attentat du 7 octobre (167 k€), les campagnes de messages de télé-alerte sécuritaires des postes et la gestion de crises locales de moindre ampleur ont également été imputées sur les crédits de crise du CDCS.

### État-major

Consommation AE : 6,26 M€

Consommation CP : 6,33 M€

	LFI 2024		Consommation 2024		
	En M€	AE	CP	AE	CP
Dépenses fonctionnement de l'hôtel ministre		2,12	2,12	1,99	2,05
Dépenses à l'extérieur de l'HM		0,04	0,04	0,03	0,04
Déplacements ministériels		6,25	6,25	4,24	4,24
<b>Total</b>		<b>8,41</b>	<b>8,41</b>	<b>6,26</b>	<b>6,33</b>

Les crédits de **Fonctionnement de l'hôtel du ministre** sont dédiés au financement de l'activité diplomatique et de représentation, organisée soit à l'hôtel du ministre, soit sur le site de Convention par le ministre, les ministres délégués ou les secrétaires d'État rattachés au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

Les dépenses concernent principalement l'achats de denrées alimentaires, de boissons alcoolisées et non alcoolisées, de fleurs, de frais de sonorisation, de blanchisserie et de personnel intérimaire. Le renouvellement de la vaisselle, de l'argenterie, du linge de table, du petit matériel de cuisine ou du mobilier de réception nécessaires au bon fonctionnement de l'hôtel du Ministre est également inclus dans cette rubrique.

En 2024, l'hôtel du ministre a bénéficié d'une dotation en LFI de 2,1 M€ pour financer ses dépenses de fonctionnement. En gestion, la dotation a été portée à 2,08 M€ en AE et 2,47 M€ en CP.

Pour l'année 2024, la consommation des AE (dont les AE de l'attribution de produits relative à la mise en valeur du patrimoine immobilier de l'État – APIE – compris) s'élève à 2 M€ soit 96 % des crédits disponibles contre 92 % en 2023. La consommation des CP (APIE compris) s'élève à 2,05 M€ (83 %). La différence de consommation entre les AE et les CP s'explique par des restes à payer ainsi que des charges à payer, demandées en report sur la gestion 2025.

Les **dépenses des cabinets à l'extérieur de l'hôtel du ministre** concernent les frais de représentation du ministre, des secrétaires d'État ou ministres délégués et de leurs cabinets à l'occasion d'évènements organisés sur le territoire national hors de l'hôtel du ministre. Il s'agit principalement de frais de restaurant. Avec une dotation 2024 de 35 k€, la consommation en AE s'élève à 29,6 k€ (soit 85 % de la dotation) et la consommation en CP s'élève à 37 k€.

L'année 2024 a été caractérisée par une très forte baisse de l'activité s'agissant des **déplacements ministériels** en raison d'un contexte politique incertain ayant notamment entraîné plusieurs remaniements ministériels. Par ailleurs, la nature intrinsèque de ces déplacements, le plus souvent liés à la poursuite ou au surgissement de

conflits, de tensions ou de crises, organisés à la dernière minute et composés d'importantes délégations, limite les anticipations en matière de réservations.

En 2024, les déplacements des délégations ministérielles se répartissent comme suit :

- 50 % soit 2,1 M€ sur le marché voyageur, contre 2,9 M€ (60 %) en 2023, ce qui représente une baisse de 26 %. Le recours au marché voyageur concerne les billets de train et les vols commerciaux ainsi que quatre affrètements de jets privés (pour un montant total de 119 k€) ;
- 27 % soit 1,1 M€ par recours aux affrètements publics (16 vols de l'escadron de transport 60 – ETEC) contre 982 484 € (20 %) en 2023 (19 vols ETEC), soit une augmentation de 15 % ;
- 17 % soit 712 k€ de dépenses lors des déplacements à l'étranger et réglés par les postes diplomatiques sans ordonnancement préalable (dispositif des autres dépenses justifiées ou ADJ) contre 752 k€ (16 %) en 2023 (-5 %) ;
- 6 % soit 259 k€ pour les autres dépenses (taxis, états de frais, remboursements à la Présidence, etc...) contre 210 k€ (4 %) en 2023, soit une hausse de 23 %.

## Protocole

Consommation AE : 15,69 M€

Consommation CP : 15,21 M€

En M€	LFI 2024		Consommation 2024	
	AE	CP	AE	CP
Visites de chefs d'État étrangers	1,63	1,63	1,37	1,45
Accueil de personnalités (aéroports)	0,70	0,70	0,80	0,73
Frais liés aux déplacements à l'étranger du Premier Ministre	0,80	0,80	0,61	0,61
Conférences internationales	13,00	13,00	11,71	11,27
Distinctions honorifiques	0,24	0,24	0,03	0,00
Interprétation et traductions	0,90	0,90	0,71	0,71
Manifestations intermédiaires	0,47	0,47	0,30	0,28
Missions et Voyages officiels	0,37	0,37	0,16	0,16
<b>Total</b>	<b>18,11</b>	<b>18,11</b>	<b>15,69</b>	<b>15,21</b>

Les dépenses liées à l'activité **visites de chefs d'État étrangers** ont progressé de 6 % par rapport à 2023. Elles ont concerné :

- 8 visites d'État : Angola, Chine, Kazakhstan, deux fois le Nigeria, États-Unis, Belgique et Qatar ;
- 14 visites officielles : Timor oriental, Pologne, Allemagne, le patriarche œcuménique, Albanie, Cambodge, Thaïlande, Angola, Ghana, Guinée-Bissao, République démocratique du Congo, Ukraine, Vietnam, Serbie ;
- 55 visites de travail.

En outre, les célébrations du 80<sup>e</sup> anniversaire du débarquement et les cérémonies de Jeux olympiques et paralympiques ont entraîné la venue de nombreux chefs d'État étrangers, pour un montant de 165 k€.

Les dépenses afférentes à l'**accueil de personnalités** sont étroitement liées à l'activité mentionnée précédemment. Elles concernent l'ouverture de pavillons et salons aux aéroports de Paris, de Strasbourg et l'émission de badges d'accès aux aéroports. En 2024, 500 personnalités ont été accueillies aux aéroports de Paris (contre 475 en 2023), 88 à l'aéroport de Strasbourg (contre 114 en 2023) et 526 badges d'accès ont été émis. L'organisation des jeux olympiques et paralympiques a nécessité l'ouverture des salons d'aéroport de Paris, de manière permanente pendant 4 jours, afin d'accueillir les délégations pour un tarif journalier de 60 k€.

Les **déplacements du Premier ministre à l'étranger** (missions de reconnaissance et délégations officielles) ont été plus limités en 2024, dans le contexte de la dissolution. Ils ont concerné l'Allemagne (5 février), les Pays-Bas (6 mars), le Canada (10 au 12 avril) et la Belgique (6 novembre). Quatre déplacements ont été annulés, en Italie, en Pologne, en Estonie et au Maroc.

La principale **conférence internationale** organisée 2024 a concerné l'organisation du XIX<sup>e</sup> sommet de la Francophonie de Villers-Cotterêts du 4 au 5 octobre, pour un budget total de 10,6 M€.

En 2024, des dépenses ont également été engagées (42 k€) pour l'organisation du sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle qui s'est tenu les 10 et 11 février 2025 au Grand Palais à Paris ainsi qu'un montant de 417 k€ pour le sommet UNOC 3 qui se tiendra en juin 2025 à Nice.

Par ailleurs, 210 k€ ont couvert les commémorations du 80e anniversaire de la libération en Normandie et en Provence ainsi que celles du massacre d'Oradour-sur-Glane. 347 k€ ont été dépensés pour l'organisation de la conférence de soutien au Soudan du sud (15 avril) et 233 k€ pour la conférence de soutien au Liban (24 octobre).

Une seule commande de **distinctions honorifiques** a été passée à la Monnaie de Paris, titulaire du marché de « Fournitures de décorations honorifiques françaises » qui n'a toutefois pas été en mesure de livrer la totalité des prestations avant la fin de l'année 2024.

**Concernant les dépenses d'interprétations**, 780 prestations en 38 langues différentes ont été livrées par 172 interprètes, pour un montant de 579 k€ Elles ont concerné principalement :

- L'Élysée : pour 54,15 % des dépenses pour 435 prestations (313 k€) ;
- Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères : 39,83 % des dépenses pour 273 prestations (231 k€), dont le Protocole 14,45 % des dépenses pour 92 prestations (84 k€), le Cabinet du Ministre : 7,85 % pour 81 prestations (45 k€) ;
- Le Forum de Paris pour la paix : 4,93 % pour 63 prestations (29 k€) ;
- Matignon : 1,09 % pour 9 prestations (6 k€).

Les dépenses de traductions ont augmenté en 2024. 5 100 demandes de traduction dans 43 langues différentes ont été traitées (13 200 pages traduites et 10 400 pages révisées). Parmi ces traductions, 76 % ont été effectuées en interne et 24 % ont été sous-traitées auprès de prestataires extérieurs.

Le Protocole a organisé seize **manifestations intermédiaires**, concernant pour les principales :

- les jeux olympiques et paralympiques (JOP) : 170 k€ pour cinq briefings à destination des missions diplomatiques étrangères, ainsi que pour les formations des agents de liaison chargés d'accompagner les délégations étrangères pendant le séjour en France des chefs d'État et de gouvernement ;
- le triangle de Weimar (12 février 2024) pour 44 k€ ;
- la réouverture de la cathédrale Notre-Dame de Paris (8 décembre 2024) pour 24 k€.

## Communication

Consommation AE : 16,62 M€

Consommation CP : 6,35 M€

	LFI 2024		Consommation 2024		
	En M€	AE	CP	AE	CP
Acquisition d'information et de documentation		3,04	3,04	2,18	2,03
Actions de communication événementielle		0,63	0,63	0,28	0,26
Autres actions de communication (multimédia, internet...)		2,94	2,94	14,16	4,06

Total	6,61	6,61	16,62	6,35
-------	------	------	-------	------

L'activité **acquisition d'information, de documentation et d'outils de veille** couvre l'achat de titres de presse d'information générale et spécialisée (abonnements pour 0,7 M€ et distribution pour 0,1 M€), l'accès aux dépêches de presse anglo-saxonnes ainsi qu'à plusieurs bases de données, à la production de panoramas de presse (0,1 M€), le paiement des droits de copie afférents (0,2 M€) ainsi que les agences de presse (0,2 M€). Les destinataires en sont les services d'administration centrale et les postes à l'étranger.

Cette ligne comprend également les dépenses liées aux outils de veille et de prestations de veille stratégique externalisées respectivement pour 0,4 M€ et 0,3 M€.

Les dépenses liées à cette activité ont progressé en 2024 de 40 % par rapport à 2023, en raison de la création de la sous-direction veille et stratégie au cours de l'année 2022.

La consommation sur l'activité **actions de communication événementielle** a été conforme à la prévision actualisée. Le principal poste de dépense de cette activité a été la mobilisation des équipes et des crédits autour des JOP. A noter que la conférence des ambassadeurs, initialement prévue en août, a été déplacée en janvier 2025.

Cette activité budgétaire a permis de financer les actions de communication événementielle annuelles notamment les journées du patrimoine, le sommet de la francophonie et préparer le sommet de l'IA. De plus le programme « hors les murs », mis en place en 2016, a participé à l'orientation de la communication vers le grand public, le monde universitaire et l'entreprise.

Concernant les **actions de communication digitale et audiovisuelle**, la principale dépense a concerné la campagne Marque France « *make it iconic* », pour laquelle la quote-part de financement 2024 du MEAE était initialement établie à 2,5 M€. En cours de gestion, le budget de la campagne a été revu à la baisse, en raison du recentrement des objectifs de la campagne.

Les crédits consommés, à hauteur de 12,5 M€ en AE et 1,1 M€ en CP en 2024, se sont traduits par une communication active dans les aéroports, la presse et les réseaux sociaux dans le monde entier, avec un focus dans cinq pays cibles, pour renforcer l'attractivité de la France. 538 k€ ont également été délégués aux postes.

Par ailleurs, le ministère a poursuivi en 2024 le développement de sa communication numérique, avec l'animation et le pilotage de son site internet France Diplomatie, disponible en six langues (français, anglais, allemand, espagnol, arabe et russe) qui draine près de 28,9 millions de visiteurs annuels, en hausse de 3 % par rapport à 2023. Sur les réseaux sociaux, on comptabilise plus de 13,4 millions et une progression de 6,6 % du nombre d'abonnés sur tous les réseaux sociaux, soit plus de 839 k abonnés supplémentaires par rapport à 2023.

Dans la continuité du sommet Afrique France à Montpellier en octobre 2021, le financement de la chaîne vidéo de la maison des mondes africains a été réalisé en 2024 après un glissement du calendrier.

La refonte des sites internet France diplomatie et des postes se poursuit pour une finalisation à l'été 2025.

Créé en 2023 à la demande de la ministre, le fonds d'innovation a permis de financer les projets de communication innovants présentés par les postes à hauteur de 500 k€.

## **DÉPENSES D'INTERVENTION**

### **Centre de crise**

Consommation AE : 0,21 M€

Consommation CP : 0,21 M€

Trois **subventions du centre de crise et de soutien** ont été accordées aux associations de victimes et d'aide aux victimes (AFVT, France Victimes et FENVAC).

### État-major

Consommation AE : 5,60 M€

Consommation CP : 4,59 M€

En M€	LFI 2024		Consommation 2024	
	AE	CP	AE	CP
Interventions, dont subventions du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS)	1,22	1,22	0,60	0,60
Programme d'Invitations des Personnalités d'Avenir	1,17	1,17	0,86	0,87
CNEMA	0,08	0,08	0,07	0,07
Subventions des cabinets du MAE	1,38	1,38	1,14	1,19
Autres interventions et prestations au service de l'action diplomatique	0,69	0,69	2,93	1,86
<b>Total</b>	<b>4,54</b>	<b>4,54</b>	<b>5,60</b>	<b>4,59</b>

Les crédits des **subventions des cabinets du MAE** se composent des subventions du cabinet du ministre (CM), de la direction des affaires politiques et de sécurité (DGP) et du délégué interministériel à la Méditerranée (DIMED).

Les subventions ont été principalement versées à des associations. Cinq grands domaines d'intervention ont caractérisé la politique de subvention du cabinet :

- Le renforcement de l'action diplomatique de la France dans le cadre de relations bilatérales ou en matière de promotion du multilatéralisme : 1,2 M€ versés à l'association du Forum de Paris sur la Paix, 127 k€ versés au groupement d'intérêt public Mission du 80<sup>e</sup> anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire, 94 k€ versés au CIDEM dans le cadre du programme européen Citoyens, égalité, droits et valeurs ;
- La défense des droits de l'Homme et les travaux mémoriels, dont le Prix Simone Veil en faveur de la défense des droits des femmes dans le monde (100 k€), la Fondation nationale pour la mémoire de l'esclavage (50 k€), la Fondation mémorielle IBUKA pour la mémoire et le soutien pour les victimes du génocide Tutsi (30 k€), notre participation au GIP Musée mémorial du terrorisme (338 k€) ;
- Les subventions aux associations se sont élevées à 0,6 M€ pour des projets présentant un intérêt au regard des priorités politiques du MEAE (multilatéralisme, égalité femmes/hommes, maintien de la paix, lutte contre les dérèglements climatiques, contre les inégalités mondiales, promotion des droits de l'Homme...);
- Les subventions du délégué interministériel à la Méditerranée se sont élevées à 333 k€ et ont permis de soutenir des projets œuvrant notamment dans le domaine de la culture, de la jeunesse et du développement durable en Méditerranée ;
- Enfin, les subventions de la direction des affaires politiques et de sécurité ont été versées au bénéfice de projets en soutien des intérêts de la France dans le Pacifique, pour un montant total de 40 k€ ;

Des transferts de crédit sont venus abonder cette enveloppe au cours de gestion, notamment les remboursements pour le financement du Forum de Paris sur la Paix (750 k€ des ministères de la transition écologique, des armées et de l'économie et des finances) et pour la CIDEM (94 k€ des ministères sociaux, de l'intérieur et de la justice). Un virement de 0,1 M€ vers le programme 185 est intervenu dans le cadre du financement de la Commission mixte franco-camerounaise sur le rôle et l'engagement de la France au Cameroun dans la lutte contre les mouvements indépendantistes d'opposition (1945-1971).

L'activité **autres interventions et prestations au service de l'action diplomatique** nous permet de provisionner des crédits, principalement pour honorer nos commandes de conseils et de représentations juridiques dans le cadre du contentieux arbitral international de la Montagne d'Or en Guyane. Ces crédits n'ont pas été entièrement consommés en 2024 (1,1 M€ en AE et 0,1 M€ en CP consommés) et les décaissements se poursuivront en 2025 sur ce marché public à bons de commande auprès d'un cabinet de conseil. Un remboursement d'un montant équivalent du MEFSIN et du MTE est attendu en 2025. Sur cette activité sont également imputées des dépenses diverses et incompressibles qui s'imposent au MEAE, tels le financement du Forum de Paris pour la paix, les contributions ministérielles aux groupements d'intérêt public (GIP) « Mission Libération » et « Mission de préfiguration du musée-mémorial du terrorisme », ainsi que le financement du prix Simone Veil de la République française pour l'égalité femmes-hommes.

Les **subventions du centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS)**, versées à des *think tanks* œuvrant dans le domaine d'intervention du CAPS, ont représenté 529 k€ en 2024. Les principaux instituts soutenus ont été l'Institut français des relations internationales (IFRI), les activités du Comité des études des relations franco-allemandes (131 k€), le Conseil européen des relations internationales (75 k€), la Fondation pour la recherche stratégique (75 k€) et l'Institut de relations internationales et stratégiques (50 k€). Par ailleurs, le CAPS a assuré la prise en charge de trois experts techniques internationaux placés auprès de *think tanks* à Washington via Expertise France, pour 68 k€.

Les dépenses du **programme d'Invitations des Personnalités d'Avenir** ont été effectuée par le biais de l'établissement public Campus France (768 k€ AE/CP), conformes aux prévisions, ainsi qu'au développement d'une plateforme pour le développement d'un réseau professionnel à destination des anciens participants du programme (9 k€ en CP).

Les dépenses de la **CNEMA** se sont élevées à 65 k€, constituées en grande majorité de contributions au Centre international de déminage humanitaire, pour différents objets (conférence d'Ottawa, convention d'Oslo, *Norwegian People's Aid, International campaign to ban landmine*), ainsi que de frais de missions pour l'ambassadeur thématique.

## Communication

Consommation AE : 0,52 M€

Consommation CP : 0,53 M€

En M€	LFI 2024		Consommation 2024	
	AE	CP	AE	CP
Invitations de journalistes étrangers	0,82	0,82	0,49	0,50
Subventions aux associations de presse diplomatique	0,03	0,03	0,03	0,03
<b>Total</b>	<b>0,85</b>	<b>0,85</b>	<b>0,52</b>	<b>0,53</b>

En 2024, le **programme d'invitations de journalistes étrangers** a accueilli 64 journalistes et 14 influenceurs/influenceuses dans le cadre de programmes dédiés sur des thématiques diverses telles que les questions de sécurité, d'énergie, d'influence et de désinformation en Europe centrale et orientale, la diplomatie féministe dans les pays du Moyen-Orient, la lutte contre la désinformation. Le PIJE a également accompagné des sommets tels que *Choose France*, la Francophonie, Ambition et Africa. Enfin, le PIJE a accompagné la couverture des JOP.

Le budget de la ligne a été maîtrisé et a permis de mener l'ensemble des programmes prévus et d'ajouter en fin d'année la couverture de la réouverture de Notre-Dame de Paris sans dépassement de budget.



Une nouvelle convention a été négociée et signée cette année. Conformément à la convention, les frais d'invitation sont réglés par appels de fonds quadrimestriels auprès de l'opérateur Campus France en février (30 %), mai (30 %) et octobre (40 %) sur la base du relevé des dépenses effectives.

Trois **subventions associations de presse diplomatique** ont été octroyées pour un montant total de 31 k€ :

- 15 k€ ont été versés à la maison des journalistes étrangers afin de soutenir l'accueil de journalistes exilés dans le cadre du dispositif Ukraine-MDJ ;
- 8 k€ ont été accordés à l'association de la presse diplomatique française (APDF) ;
- 8 k€ Pour Russie-Libertés.

## ACTION

### 02 – Action européenne

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
02 – Action européenne	11 891 587	199 552 612	<b>211 444 199</b>	11 891 587	199 552 612	<b>211 444 199</b>
	12 537 082	152 018 100	<b>164 555 182</b>	12 537 082	152 025 100	<b>164 562 182</b>

## CONTRIBUTION AU PLAN DE RELANCE

Volets du plan de relance	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Verdissement	0	0	0	0
Indépendance et compétitivité	0	0	0	0
Cohésion sociale et territoriale	0	0	0	0

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	11 891 587	12 537 082	11 891 587	12 537 082

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Rémunérations d'activité	8 820 086	9 582 431	8 820 086	9 582 431
Cotisations et contributions sociales	2 998 829	2 835 695	2 998 829	2 835 695
Prestations sociales et allocations diverses	72 672	118 956	72 672	118 956
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	15 000	6 762	15 000	13 762
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	15 000	6 762	15 000	13 762
Titre 6 : Dépenses d'intervention	199 537 612	152 011 338	199 537 612	152 011 338
Transferts aux ménages		5 000		5 000
Transferts aux entreprises		1 836 973		1 836 973
Transferts aux autres collectivités	199 537 612	150 169 365	199 537 612	150 169 365
<b>Total</b>	<b>211 444 199</b>	<b>164 555 182</b>	<b>211 444 199</b>	<b>164 562 182</b>

### **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Les dépenses de **communication du ministre chargé des affaires européennes** concernent les actions d'information et de communication menées par le cabinet du ministre délégué chargé de l'Europe. Une part des dépenses a été réalisée sur une carte d'achat BNP et l'autre part a porté sur des frais d'agence de communication et d'achats de kakemonos.

### **DÉPENSES D'INTERVENTION**

En M€	LFI 2024		Consommation 2024	
	AE	CP	AE	CP
Subventions cabinet du ministre délégué chargé des affaires européennes (dont le Centre d'information sur les institutions européennes)	0,80	0,80	0,75	0,75
Contributions européennes	199,20	199,20	151,27	151,27
<b>Total</b>	<b>200,00</b>	<b>200,00</b>	<b>152,02</b>	<b>152,02</b>

Les **subventions octroyées par le cabinet du ministre chargé des affaires européennes** à des associations œuvrant en faveur de l'intégration et du développement européens, de la citoyenneté, de la jeunesse, de la culture et des valeurs européennes, se sont élevées à 640 k€ en 2024, montant réparti entre 24 associations sélectionnées. L'enveloppe a également permis de financer le Prix Henrik Enderlein (5 k€) ainsi que l'association Forum européen de Bioéthique dans le cadre du Fonds Démocratie du Contrat triennal Strasbourg capitale européenne (100 k€), deux engagements récurrents.

Le taux de consommation des **contributions européennes** sur crédits ouverts en LFI s'est établi à 76 %. Cette sous-consommation est principalement imputable à la Facilité européenne pour la paix (FEP). En effet, alors que la FEP avait été budgétée en LFI 2024 à 143,64 M€, la révision des orientations stratégiques (OS) de mars 2024 a ramené cette prévision d'exécution à 135 M€ (-8 M€ par rapport à la LFI 24). Pour rappel, les 11 budgets successifs émis en cours d'année 2024 n'ont été effectivement entérinés qu'après adoption formelle par le Conseil de l'Union

européenne. Ainsi, à la suite de l'actualisation des prévisions de dépenses (« *early forecast* ») diffusés en septembre 2024, l'atterrissage provisoire pour 2024 a été ramené à 83 M€ (-60 M€ par rapport à la LFI 24).

Un dispositif d'experts nationaux détachés (END) non-titulaires, employés par Expertise France et positionnés dans les instances européennes est financé sur le programme 105 à hauteur des frais réels engagés par l'opérateur. On observe en 2024 un décalage entre le montant des crédits alloués au dispositif en LFI et les contributions effectivement versées à Expertise France. En effet, en application du décret n° 2024-124 du 21 février 2024 portant annulation de crédits, diminuant de 120 M€ les crédits du programme 05, l'enveloppe financière allouée au dispositif a été abaissée de 2,3 à 1,4 M€. En fin d'année 2024, un redéploiement à l'échelle du programme a permis de compléter les contributions versées à Expertise France pour prendre en charge la totalité des dépenses engagées.

En outre, une surconsommation de l'enveloppe dédiée au Conseil de l'Europe a été observée en raison de l'augmentation du budget voté à l'automne 2024, soit après la budgétisation de la contribution en PLF. Cette hausse est principalement liée aux décisions prises lors du Sommet de Reykjavik, en mai 2023.

L'exécution des autres dépenses est conforme à la programmation initiale. Le détail des contributions européennes versées en 2024 est le suivant :

	LFI 2024	Exécution 2024
	AE = CP	AE = CP
Conseil de l'Europe	49 096 954	52 647 902
Expertise France	2 300 000	1 836 973
UNEP ( <i>imputé sur l'action 4 dans Chorus</i> )	1 000 000	1 000 000
Union de l'Europe occidentale	1 652 000	1 608 637
Fondation Anna Lindh	250 000	250 000
Union pour la Méditerranée	400 000	400 000
Facilité européenne pour la paix (FEP)	143 643 523	94 028 286
Fonds européen pour la démocratie (FEDEM)	500 000	500 000
	<b>198 842 477</b>	<b>151 271 798</b>

## ACTION

### 04 – Contributions internationales

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
04 – Contributions internationales		728 878 952	<b>728 878 952</b>		728 878 952	<b>728 878 952</b>
		671 144 975	<b>671 144 975</b>		670 894 975	<b>670 894 975</b>

## CONTRIBUTION AU PLAN DE RELANCE

Volets du plan de relance	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Verdissement	0	0	0	0
Indépendance et compétitivité	0	0	0	0
Cohésion sociale et territoriale	0	0	0	0

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	728 878 952	671 144 975	728 878 952	670 894 975
Transferts aux autres collectivités	728 878 952	671 144 975	728 878 952	670 894 975
<b>Total</b>	<b>728 878 952</b>	<b>671 144 975</b>	<b>728 878 952</b>	<b>670 894 975</b>

**DÉPENSES D'INTERVENTION**

En M€	LFI 2024		Consommation 2024	
	AE	CP	AE	CP
Contributions internationales en euros	110,26	110,26	126,94	126,69
Contributions internationales en euros à l'ONU et institutions spécialisées	91,84	91,84	87,14	87,14
Contributions en devises : contributions aux autres organisations internationales	1,05	1,05	1,36	1,36
Contributions en devises : Contributions obligatoires en devises à l'ONU et inst.spécialisées	228,50	228,50	227,32	227,32
Opérations de maintien de la paix	296,87	296,87	228,39	228,39
<b>Total</b>	<b>728,52</b>	<b>728,52</b>	<b>671,15</b>	<b>670,90</b>

La consommation sur l'activité des **opérations de maintien de la paix (OMP)** s'est établie à 77 % par rapport à la LFI. Cet écart entre prévision et exécution s'explique principalement par la fermeture de la MINUSMA, annoncée en 2023 et dont la liquidation a été exécutée en 2024. La quote-part de la France au budget des OMP demeure inchangée (5,3 %) pour les trois années 2022, 2023 et 2024.

Au-delà du retrait de la MINUSMA, l'écart entre la budgétisation des OMP en LFI 2024 et l'exécution s'explique par plusieurs facteurs :

- le décalage des calendriers budgétaires français et onusien : le budget des OMP 2024-2025 a été voté par l'Assemblée générale des Nations unies fin juin 2024 pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 juin 2025 ;
- les incertitudes de la situation internationale, qui conditionnent l'évolution des mandats de chaque OMP et donc les budgets adoptés à l'été ;

- les incertitudes liées au risque de change (même si, en l'occurrence, les contributions aux OMP sont couvertes par les ordres d'achats à terme qui sont contractés auprès de l'Agence France Trésor environ un an à l'avance).

	<b>LFI 2024</b>	<b>Exécution 2024</b>
<b>Opération de maintien de la paix (M€)</b>	<b>AE = CP</b>	<b>AE = CP</b>
BANUS (ex-UNSOA) - Soutien à l'AMISOM : Bureau d'appui des Nations unies à la Somalie	26 592 239	22 857 190
FINUL : Force intérimaire des Nations unies au Liban	24 614 524	24 693 139
FISNUA : Force intérimaire des Nations unies à Abiyé	13 564 916	14 069 122
FNUOD : Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement – Golan	3 170 493	3 168 712
MINUK : Mission d'administration intérimaire des Nations unies au Kosovo	1 986 208	1 873 674
MINURSO : Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental	2 891 490	3 107 981
MINUSCA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine	53 121 206	54 714 923
MINUSMA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali	59 990 243	3 911 224
MINUSS : Mission des Nations unies au Soudan du Sud	56 607 948	57 831 896
MONUSCO : Mission des Nations unies en république démocratique du Congo	52 845 536	40 707 192
FNUCHYP : Force des Nations unies chargée du maintien de la paix à Chypre	1 485 955	1 451 942
<b>Total</b>	<b>296 870 763</b>	<b>228 386 995</b>

- la mission multinationale de soutien sécuritaire en Haïti (3,5 M€) ;
- les forces armées libanaises (3 M€) ;
- les actions en Syrie du Comité international de la croix rouge (4,5 M€) ;
- les mesures d'assistance à l'Ukraine de l'OTAN (3 M€).

Certaines contributions ont en revanche été inférieures au montant budgété, dont l'UNESCO et l'OCDE (la contribution 2023 avait augmenté en raison de mesures exceptionnelles liées à l'inflation).

	LFI 2024 (CP)	Exécution 2024 (CP)
AIEA - Agence internationale de l'énergie	15 402 886	15 360 818
AIEA - Fonds de coopération technique	3 987 840	3 987 840
CCNUCC - Convention cadre contre le changement climatique	1 800 000	1 587 937
CICR - Centre international de la Croix Rouge	7 500 000	7 500 000
CPI - Cour pénale internationale	14 828 754	15 974 482
CPS - Communauté du Pacifique	2 400 000	2 400 000
OAA - Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture	8 761 998	8 579 844
OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques	24 085 123	23 833 957
OIAC - Organisation pour l'interdiction des armes chimiques	3 043 565	3 258 107
ONU - Jeunes experts associés	2 224 160	2 348 061
IMA - Institut du monde arabe	12 354 000	12 354 000
OSCE - Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe - budget ordinaire	14 824 428	14 277 462
OSCE - MSOU Mission d'information spéciale en Ukraine	2 500 000	2 550 000
OTAN - Organisation du Traité de l'Atlantique Nord	43 259 148	44 369 613
OTICE - Commission préparatoire de l'organisation pour le traité d'interdiction complète des essais nucléaires	2 406 939	2 455 028
PNUE -740 - Convention Barcelone pour la protection de la mer méditerranée contre la pollution	1 999 323	1 999 323
UNESCO - Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la science et la culture - budget ordinaire	7 366 000	6 394 163
Contributions volontaires de la direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie (maintien de la paix, attractivité, Conseil de l'Europe)	12 985 000	24 593 302
Contributions volontaires de la direction des affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement (AIEA, OIAC, OSCE, ONUDC...)	9 750 000	11 374 026
Contributions volontaires de la direction des affaires juridiques	1 000 000	1 780 000
Autres contributions	9 622 974	5 948 692
<b>TOTAL</b>	<b>202 102 138</b>	<b>212 826 656</b>

Le taux de consommation des **contributions internationales payables en devises** en exécution représente 99,5 % des crédits votés en LFI.

La sous-consommation globale constatée en exécution par rapport aux crédits votés en LFI (1,2 M€) sur la ligne en devises est principalement imputable à un écart à la budgétisation en loi de finance initiale au budget régulier de UNESCO (-1 M€), du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux (MTPI, -700 k€) et de l'Organisation internationale du commerce (-1,2 M€).

Cette sous-consommation de l'enveloppe a toutefois été compensée par l'augmentation en exécution de la contribution à l'Organisation internationale du travail (1,8 M€), en raison de la hausse du budget global de l'OIT pour le biennium 2024-2025.

La perte de change a été limitée sur les paiements en dollars et en francs suisse grâce à l'utilisation du dispositif d'ordre d'achat à terme (OAT) à hauteur de 85 % pour les contributions payées en devises.

	LFI 2024 (CP) en €	Exécution 2024 (CP) en €
AIEA - Agence internationale de l'énergie atomique	2 274 045	2 253 489
MTPI - Mécanisme international résiduel TPI	2 918 376	2 200 152
OAA - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	11 632 338	11 259 572
OACI - Organisation de l'aviation civile internationale Budget civil	2 755 299	2 731 053
OIM - Organisation internationale pour les migrations	3 508 126	3 621 885
OIT - Bureau international du travail	16 268 641	18 011 105
OMC - Organisation mondiale du commerce	9 029 096	7 891 785
OMM - Organisation météorologique mondiale	3 089 572	3 045 307
OMS - Organisation mondiale de la santé	22 888 937	22 866 921
ONU - Organisation des Nations Unies - Budget régulier	123 160 657	124 300 215
ONU - Jeunes experts associés	7 944 258	7 891 785
OTICE - Commission préparatoire de l'organisation pour le traité d'interdiction complète des essais nucléaires	3 035 103	2 970 941
PNUE -700 - Programme des NU pour l'environnement	7 056 075	6 867 882
UNESCO - Organisation des NU pour l'Éducation, la science et la culture - Budget ordinaire	8 224 443	7 140 338
Autres contributions	5 764 606	5 648 181

## ACTION

### 05 – Coopération de sécurité et de défense

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
05 – Coopération de sécurité et de défense	80 601 738	38 937 645	119 539 383	80 601 738	38 937 645	119 539 383
	55 535 232	35 959 211	91 494 443	55 535 232	35 299 680	90 834 912

## CONTRIBUTION AU PLAN DE RELANCE

Volets du plan de relance	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Verdissement	0	0	0	0
Indépendance et compétitivité	0	0	0	0
Cohésion sociale et territoriale	0	0	0	0

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	80 601 738	55 535 232	80 601 738	55 535 232
Rémunérations d'activité	57 694 796	39 335 394	57 694 796	39 335 394
Cotisations et contributions sociales	22 704 693	16 160 835	22 704 693	16 160 835
Prestations sociales et allocations diverses	202 249	39 003	202 249	39 003
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	4 591 832	7 307 533	4 591 832	7 151 570
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	4 591 832	7 307 533	4 591 832	7 151 570
Titre 6 : Dépenses d'intervention	34 345 813	28 651 678	34 345 813	28 148 110
Transferts aux ménages		3 212 426		3 212 426
Transferts aux entreprises		666 302		829 388
Transferts aux autres collectivités	34 345 813	24 772 951	34 345 813	24 106 297
<b>Total</b>	<b>119 539 383</b>	<b>91 494 443</b>	<b>119 539 383</b>	<b>90 834 912</b>

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

En M€	LFI 2024		Consommation 2024	
	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement et appui à l'activité de la DCSD	4,59	4,59	5,68	5,61
<b>Total</b>	<b>4,59</b>	<b>4,59</b>	<b>5,68</b>	<b>5,61</b>

Les crédits de **fonctionnement et appui à l'activité de la DCSD** sont principalement dédiés à la prise en charge des frais de déménagement des coopérants et de leurs familles, aux frais de missions (pour les personnels de la direction centrale, pour la mise en place des coopérants et pour les stagiaires étrangers venus en France suivre leur formation) et au soutien du coopérant (pour l'installation des coopérants et de leurs familles ainsi que le soutien des coopérants dans le cadre des projets). Les dépenses de fonctionnement sont réalisées soit depuis l'administration centrale, soit par le biais de services exécutants du ministère des armées et du ministère de l'intérieur, soit par les postes à l'étranger qui reçoivent des crédits délégués.

Le montant LFI 2024 de l'activité doit être corrigé de la réserve légale de 230 k€. Le montant mis à la disposition de la DCSD s'est donc élevé à 4,4 M€.

Les écarts constatés entre la prévision de dépense et la consommation 2024 en AE s'expliquent principalement par le surcoût induit par les relocalisations nécessaires liées à la dégradation du contexte politico-sécuritaire en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso et Niger) :

- L'Institut supérieur d'études de protection civile de Ouagadougou (ISEPC) a été relocalisé à Djibouti et devient l'École supérieure internationale de protection civile (ESIPC) ;
- L'Institut supérieur de la logistique de Ouagadougou (ISLO) a été relocalisé au Bénin et devient l'Académie logistique de Ouiddah (ALO) ;
- L'École interministérielle de gestion coordonnée des frontières au Niger devient l'Académie des frontières, relocalisée au Bénin (création de 2 postes de coopérants) ;
- L'École des personnels paramédicaux des armées de Niamey (EPPAN) a été redéployée au Togo et co-implantée avec l'école du service de santé des armées de Lomé (création de 2 postes de coopérants).



Ces relocalisations, rendues nécessaires par l'augmentation des menaces (terrorisme, criminalité), ont engendré des dépenses supplémentaires (missions et déplacements spécifiques sur les différents sites concernés afin d'organiser et de coordonner les transferts, frais de déménagement des personnels impactés par les réorganisations dans des délais parfois contraints, etc.). Ces surcoûts, accentués par l'inflation et par l'augmentation importante du coût des billets d'avion, ont contribué à l'augmentation des dépenses de fonctionnement en 2024. L'écart de 1,3 M€ constaté entre les prévisions de dépenses et la consommation au 31 décembre 2024 se décompose comme suit :

- **437 k€** pour la prise en charge des frais de déménagement des coopérants mutés et de leurs familles. Cet écart s'explique tout d'abord par le traitement des dossiers de déménagement des personnels impactés par les événements intervenus au Burkina Faso et au Niger (pour 172 k€). Ensuite, par la difficulté d'estimer les dépenses des changements de résidence en année N-1 car elles dépendent de la composition familiale des personnels mutés (pour rappel, les coopérants militaires techniques sont gérés par les ressources humaines des armées et la direction générale de la gendarmerie nationale – DGGN). Enfin, par le coût du fret maritime qui a fortement augmenté en 2024 en raison de nombreuses perturbations (en Mer Rouge, au canal du Panama) et de la croissance de la demande mondiale en transport maritime ;
- **223 k€**, pour les frais de mission. De façon générale, il a été constaté en 2024 une augmentation du prix des billets d'avion (entre 6 et 10 %, en fonction des destinations). En outre, certaines missions ont été ajoutées à la programmation 2024 en cours de gestion, comme par exemple le séminaire des écoles nationales à vocation régionale qui s'est tenu à Djibouti et en Éthiopie, les missions liées à la montée en puissance du projet CYBER/C3BO, les missions liées à l'élargissement du programme EVOFINDER et les missions exploratoires pour une future ENVR à Djibouti ;
- **484 k€**, liés aux dépenses de « soutien du coopérant », pour permettre la conduite des projets dans les pays hôtes (carburant des véhicules, mobilier/électroménager, assurance véhicules, téléphonie, petits équipements informatiques). Cette augmentation s'explique par les différentes relocalisations évoquées précédemment ;
- **200 k€** liés à certaines prestations programmées initialement sur le périmètre de l'activité « formation » mais réalisées, par souci de cohérence comptable, sur l'activité « fonctionnement » (session internationale Indopacifique - SIIP et séminaire « ENVR » pour ce qui concerne les billets d'avion pris par les postes).

Une ventilation des crédits dédiés à la formation et aux missions d'expertise, en cours de gestion, a permis d'abonder cette ligne d'activités.

## DÉPENSES D'INTERVENTION

En M€	LFI 2024		Consommation 2024	
	AE	CP	AE	CP
Formations en sécurité-défense-développement	23,88	23,88	20,35	19,60
Ingénierie et expertise sécurité-défense-développement	4,04	4,04	3,57	3,57
Aide logistique directe aux partenaires	6,43	6,43	6,36	6,52
<b>Total</b>	<b>34,35</b>	<b>34,35</b>	<b>30,28</b>	<b>29,69</b>

Les crédits d'intervention sont dédiés à des projets participants au renforcement de l'État de droit et de la sécurité intérieure, à l'appui au commandement et au renforcement des capacités des États partenaires.

L'action de la DCSD est fortement affectée par l'évolution du monde et les commandes politiques qui en découlent. Sa manœuvre générale consistait, depuis quelques années, à réduire son empreinte relative en Afrique subsaharienne au profit des zones indopacifique et Afrique du Nord-Moyen-Orient. L'actualité amende cette évolution en ajoutant un effort désormais important en Europe continentale (Ukraine, Moldavie, Arménie). Le départ de nos dispositifs de coopération du Sahel a conduit au déplacement de plusieurs écoles dans d'autres pays (Bénin, Djibouti, Togo). Surtout, la DCSD accompagne et compense le retrait de l'empreinte opérationnelle des armées en Afrique en installant des écoles dans nos anciennes bases.

Les activités de **formations**, formations initiales ou continues, bénéficient aux cadres des pays partenaires dans les domaines de la défense, de la sécurité intérieure et de la protection civile. Elles sont assurées en France ou à l'étranger parmi le réseau des 77 centres de formation soutenus, écoles nationales à vocation régionales (ENVR) ou internationales (EIVR).

Le montant LFI 2024 pour l'activité « Formation » doit être corrigé de la réserve légale et des annulations de crédits. Le montant disponible s'est finalement établi pour 2024 à 21,5 M€.

Les principaux écarts entre le disponible et le consommé en AE (7,3 M€) s'expliquent par :

- le décret de transfert relatif à la créance aux armées (remboursement par la DCSD aux armées pour les formations et stages réalisés en 2023) pour 6 M€. Cette consommation se réalise directement depuis l'unité opérationnelle et n'apparaît pas dans la restitution Chorus afférente ;
- le retard dans le traitement de facturations internes non-réceptionnées avant la fin de gestion 2024 pour 400 k€ (classes préparatoires aux grandes écoles, symposium des lycées militaires, stages Forces Spéciales, stages Protection Civile) ;
- une économie de 400 k€ liée au transport (vers les France et vers les ENVR) des stagiaires ;
- une économie de 200 k€ de certaines prestations programmées initialement sur le périmètre des formations mais réalisées, dans un objectif de cohérence comptable, sur l'activité « fonctionnement » (pour la session internationale Indopacifique (SIIP) et pour le séminaire des ENVR concernant les billets d'avion pris par les postes) ;
- une économie de 150 k€ sur l'enseignement du français (marché AGIR) ;
- quelques sur-programmations sur différentes actions qui ont généré des économies (par exemple 51 k€ pour la confection de la méthode « en Avant ! », 38 k€ pour l'organisation du séminaire des coopérants, 20 k€ pour les prestations « taxi » du marché EPILOBE).

L'écart entre le consommé AE et le consommé CP (1,2 M€) s'explique principalement par les engagements réalisés en fin d'année 2024 qui n'ont pas pu être mis en paiement avant la fin de gestion (dont la convention passée avec l'économat des armées au profit du soutien de l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme en Côte d'Ivoire pour 1 M€ et l'engagement Institut des hautes études de la défense nationale/SIIP pour 144 k€).

Les missions d'**ingénierie et expertise sécurité-défense-développement** consistent à envoyer des experts à l'étranger pour des missions d'évaluation des dispositifs de sécurité intérieure et de défense, de conseil de haut niveau, d'instruction des unités d'intervention et des formateurs des États partenaires. Le montant LFI 2024 pour l'activité doit être corrigé de la réserve légale et des annulations de crédits. Ainsi, le montant mis à la disposition de la DCSD pour cette activité s'est élevé à 3,2 M€. L'écart entre le disponible et le consommé s'explique par l'annulation de missions d'expertise, soit du fait de l'indisponibilité des experts pendant la période des JOP (sur le périmètre de la DCIS/sécurité intérieure), soit du fait des déclenchements tardifs des missions d'expertise par les postes qui ne permettent pas toujours de trouver des experts dans les délais impartis.

Le montant LFI 2024 pour l'activité **Aide logistique directe aux partenaires** s'est élevé à 5,5 M€, après mise en réserve. L'écart entre le disponible et le consommé en AE s'explique principalement par la modération des dépenses liées au fret maritime, malgré des coûts toujours orientés à la hausse en 2024.

Par ailleurs, des ressources extrabudgétaires ont été perçues en 2024 par voie de fonds de concours pour un montant total de 7,3 M€ en AE et CP (hors reports 2023/2024). Ces versements ont été obtenus dans le cadre des projets suivants :

- FDC 1-1-00241 « Participation de la Commission européenne aux dépenses de coopération militaire et de sécurité exposées par la France », montants totaux de 13 k€ en AE perçus au titre des projets « Defend Ghana/Togo » et « Defend Burkina/Bénin » (correspondant à des recyclages de REJB). Ce fonds de concours centralise les subventions obtenues de la part de l'UE par tranches de préfinancement à mesure de l'avancée du projet et sur validation des rapports financiers intermédiaires soumis par la DCSD au bailleur. En 2024, les dépenses, pour l'essentiel, concernent l'achat d'équipements techniques (comme des ambulances et embarcations fluviales au profit du Bénin pour 400 k€, de 5 brouilleurs pour 290 k€ au profit du Togo, des dépenses de fonctionnement (800 k€) et des dépenses de transports (50 k€). Le report de crédits actuel sur ce fonds s'explique par la mise en œuvre en cours du projet DEFEND Ghana-Togo et de la dernière phase du projet DEFEND Burkina Faso-Bénin, dont les conventions ont été signées « à cheval » sur deux années budgétaires ;
- FDC 1-2-00289 « Participation de tiers métropolitains aux dépenses de coopération militaire et de sécurité exposées par la France », montant total de 35 k€ perçus de l'organisation internationale francophone (OIF) au titre de sa participation au projet « Formation francophone de formateurs aux opérations de maintien de la paix » dans le cadre de l'ONU. Sur ce fonds de concours, la DCSD a en outre récupéré 250 k€ (AE=CP) de fonds correspondants à une convention établie avec le commissariat à l'énergie atomique, au bénéfice de la direction de la sécurité diplomatique. Les crédits ont été transférés à la DSD en novembre 2024 ;  
 Les montants engagés et payés correspondent à la subvention que l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a accordé à la DCSD en 2024 pour l'organisation d'une formation francophone de formateurs aux opérations de maintien de la paix – *training of trainers*), comme les années précédentes. Cette formation, organisée par la DCSD, certifiée par l'ONU, s'est tenue à l'École militaire sur deux semaines en avril 2024. Elle a été co-financée par l'OIF, l'EMA et la DCIS. Elle a rassemblé une trentaine de stagiaires issus de vingt pays différents ;
- FDC 1-3-00242 « Contributions de tiers étrangers au financement des dépenses de coopération militaire et de sécurité exposées par la France », montants perçus 7 M€ en AE et CP au titre de leur participation au projet de l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT) » en Côte-d'Ivoire. Les principaux donateurs en 2025 sont les États-Unis (1,27 M€), les Pays-Bas (1 M€), le Danemark, les EAU et la Norvège (0,5 M€ chacun).

Les principales dépenses réalisées en 2024 concernent :

- le financement des formations au profit du pilier 1 (école interministérielle des cadres) et pilier 2 (centre d'entraînement des unités spécialisées d'intervention) pour l'accueil de 700 stagiaires (1000 prévus en 2025) ;
- les activités de l'institut de recherche stratégique accolé à l'AILCT. Il prône une approche pluridisciplinaire pour l'étude des racines du terrorisme et veille à l'évolution doctrinale de l'académie ;
- la relance des travaux d'infrastructures pour construire un immeuble de logement des cadres, deux champs de tir, une armurerie, une infirmerie, le dragage de la lagune au futur emplacement de la zone de contre-terrorisme maritime ;
- la réparation de l'existant ayant subi des dommages lors des intempéries de l'été 2023 ;

- le soutien vie nécessaire au bon fonctionnement de l'académie : entretien, carburant, maintenance équipements et véhicules, organisation d'évènements.

Les projets de dépenses sont discutés avec les différents bailleurs au moment de la signature des conventions de financement. La cohérence globale des dépenses est validée deux fois par an par le conseil d'administration de l'Académie qui regroupe 16 représentants de pays ou d'organisations internationales.

## ACTION

### 06 – Soutien

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
	<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>					
	<i>Réalisation</i>					
06 – Soutien	148 769 562	142 493 140	<b>291 262 702</b>	148 769 562	152 225 189	<b>300 994 751</b>
	164 915 112	136 057 674	<b>300 972 786</b>	164 915 112	140 238 315	<b>305 153 428</b>

Les montants de l'exécution 2024 reportés infra sont corrigés des principales erreurs d'imputation budgétaire conformément au référentiel de programmation.

## CONTRIBUTION AU PLAN DE RELANCE

Volets du plan de relance	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Verdissement	0	0	0	0
Indépendance et compétitivité	0	0	0	0
Cohésion sociale et territoriale	0	0	0	0

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	148 769 562	164 915 112	148 769 562	164 915 112
Rémunérations d'activité	100 839 997	122 585 751	100 839 997	122 585 751
Cotisations et contributions sociales	46 586 051	36 276 365	46 586 051	36 276 365

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Prestations sociales et allocations diverses	1 343 514	6 052 996	1 343 514	6 052 996
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	124 153 140	123 165 808	132 785 189	129 125 839
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	124 153 140	123 165 808	132 785 189	129 125 839
Titre 5 : Dépenses d'investissement	18 340 000	12 747 774	19 440 000	10 978 788
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	18 340 000	8 997 057	19 440 000	7 082 659
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État		3 750 716		3 896 129
Titre 6 : Dépenses d'intervention		144 093		133 688
Transferts aux ménages		90 322		87 917
Transferts aux autres collectivités		53 771		45 771
<b>Total</b>	<b>291 262 702</b>	<b>300 972 786</b>	<b>300 994 751</b>	<b>305 153 428</b>

### **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :**

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Consommation en AE : 22,43 M€

Consommation en CP : 23,77 M€

En M€	AE	CP	AE	CP
Frais de représentation des services en France	0,60	0,60	0,54	0,49
Achats en France et dépenses exceptionnelles	0,55	0,55	0,73	0,74
Archives	2,11	2,11	1,47	1,60
Frais de mission des services en France	7,75	7,75	5,81	5,74
Fonctionnement des services en Île-de-France	7,30	6,47	5,26	7,35
Fonctionnement des services à Nantes	0,84	0,84	1,10	1,14
Fonctionnement des centres de conférences ministériels	0,45	0,45	0,52	0,40
Valise diplomatique	7,30	7,30	7,00	6,31
<b>Total</b>	<b>26,90</b>	<b>26,07</b>	<b>22,43</b>	<b>23,77</b>

En 2024, la consommation des **frais de représentation des services en France** s'est établie à 541 € en AE (81 % de la dotation initiale) et 493 k€ en CP (73 % de la dotation initiale). Cette activité recouvre les dépenses de frais de représentation de l'ensemble des services d'administration centrale (Directions politiques et géographiques ainsi que les ambassadeurs thématiques qui leur sont rattachés, Direction générale de l'Administration, Direction de l'Union européenne, Direction du Numérique, Direction des Affaires Juridiques, Direction des Archives, Centre d'Analyse de Prévision et de Stratégie, Protocole, Secrétariat Général) émargeant sur le programme 105. Outre les directions mentionnées ci-dessus, le centre de crise et de soutien ainsi que l'inspection générale des affaires étrangères émargent également sur cette activité.

Sont imputées sur la ligne **achats en France et dépenses exceptionnelles** les dépenses sur marchés : études statistiques, achat d'argenterie et de vaisselle officielle pour les résidences de France, sceaux officiels et emblèmes de la République, achats de cartons pour les rapatriements périodiques des archives des postes, ainsi que le dispositif de paiement par cartes d'achat dans le réseau à l'étranger. La consommation s'est établie à 729 k€ en AE et 735 k€ en CP, soit 132 % de l'enveloppe abondée notamment par un transfert de 292 k€ depuis la dotation des moyens des postes à l'étranger. Cela a permis de couvrir le montant des marchés pour études statistiques et les frais croissants liés à la modernisation des moyens de paiement (poursuite du déploiement de la carte achat dans le réseau, dont le coût est lié au nombre de cartes).

L'enveloppe des **archives** recouvre de nombreuses dépenses correspondant à des prestations de restauration de documents, numérisation de fonds d'archives, à la commande de fourniture de conservation, au reconditionnement de fonds d'archives. En 2024, la consommation s'est établie à 1,47 M€ en AE et 1,60 M€ en CP.

L'exécution des crédits sur la ligne **frais de mission des services en France** a augmenté de 14 % (en AE) par rapport à 2023. L'inflation, relativement contenue en France en 2024 (variation de +2 % de l'indice des prix à la consommation selon l'INSEE), a en revanche été plus importante sur le marché des voyages (hébergement : +8 % en moyenne, aérien : +7,7 %, ferroviaire : +2,6 % d'après les chiffres communiqués par la direction des achats de l'État). Dans une démarche d'éco-sobriété et de réduction du bilan carbone, les services et directions ont cherché à privilégier les trajets les plus directs dès que les conditions tarifaires proposées par les compagnies le permettaient, ce qui a également pu entraîner une augmentation du coût des billets à l'achat.

La consommation en AE pour 2024 se répartit de la manière suivante :

- 63 % soit 3,5 M€ au titre des déplacements aériens et ferroviaires, location de bus, réservation d'hébergement, affrètement d'avions commerciaux, prestations réalisées auprès des agences de voyage Air France et CMS-V., en hausse de 10 % par rapport à 2023 ;
- 30 % soit 1,7 M€ au titre des états de frais versés aux agents pour leurs missions (indemnités journalières et frais annexes), en hausse de 15 % par rapport à 2023 ;
- 4,5 % soit 252,5 k€ € pour des licences et prestations informatiques, en vue de permettre notamment la maintenance de NOTILUS, l'archivage de ses données anciennes (2015-2023) et la montée en version 10, en augmentation de 79 % par rapport à 2023 ;
- 2 % soit 110,9 k€ pour les autres prestations (taxi), en hausse de 30 % ;
- 0,5 % soit 31 198 € de primes d'assurance (montant identique à 2023).

Une sous-consommation de -2 M€ est constatée sur le **fonctionnement des services en Île-de-France** par rapport à la LFI, qui s'explique par les deux éléments suivants :

- le marché multi-technique-multiservices (MTMS) dont les prestations forfaitaires donnent lieu à l'établissement d'un bon de commande annuel (4 M€ sur cette activité et 3 M€ sur l'activité entretien maintenance courant en Île-de-France) a été prolongé de 5 mois (août à décembre 2024), d'où un engagement de la même durée (pour un montant de 2,3 M€ seulement) au lieu de 12 mois auparavant ;
- le contrat d'entretien des parcs et jardins (0,7 M€ annuels) avait été engagé en 2023 pour 2 ans, d'où l'absence d'engagement en 2024.

En CP, le principal poste de dépense (4,1 M€) a concerné le marché MTMS, en particulier dans son volet « services » (nettoyage, aménagements – déménagements, gestion des déchets). La convention UGAP pour l'accueil téléphonique ministériel commun aux sites parisiens et nantais (0,8 M€ en AE/CP), ainsi que le contrat d'entretien des parcs et jardins (0,7 M€ en CP) constituent les deux autres postes de dépenses principaux. Cette activité supporte également l'approvisionnement courant des services en mobilier, reprographie et commandes diverses de fournitures de bureau.

Les dépenses prises en charge sur l'activité **Fonctionnement des services à Nantes** portent essentiellement sur les prestations courantes de nettoyage des quatre sites nantais, ainsi que sur l'acquisition de matériel, de fournitures et de prestations diverses. Les consommations en matière de mobiliers correspondent aux aménagements des nouveaux espaces de travail au service central d'état-civil et les nouveaux bureaux de France Consulaire. Une surconsommation, sans impact sur la programmation budgétaire globale car anticipée en cours de gestion, a été constatée.

En 2024, le fonctionnement du **centre de conférences ministériel** (CCM) a permis d'accueillir 208 réunions et conférences pour un total de plus de 20 000 personnes accueillies. Plusieurs événements diplomatiques d'envergure ont été organisés au cours de l'année 2024 comme la conférence humanitaire sur le Soudan en présence du président de la République, la conférence ministérielle Francophonie, la conférence sécurité et sûreté

nucléaires Ukraine et conférence ministérielle sur le Liban en présence du Président de la République). On peut citer également d'autres réunions et événements importants autour des élections européennes, des élections législatives, relais autour du monde, formations ministérielles spécialisées, CIME, CODIR, Sessions de l'AFE, Journées du réseau, Briefings diplomatiques pour les JO + Formations des agents de liaison), ainsi que des réunions de dialogue social (CSAM, CSAC, CAS).

La consommation de la **valise diplomatique** s'élève à 7 M€ en AE et 6,3 M€ en CP. Par rapport à 2023, les dépenses d'affranchissement ont nettement augmenté en raison de la hausse des tarifs des tarifs du prestataire La Poste. Les dépenses des marchés « Tri et confection de la valise » (1,2 M€) sont en légère baisse suite à la revalorisation tarifaire en faveur du ministère, « Stockiste » (1,35 M€) et « Fret valise » (4,92 M€), montant en hausse du fait de complexité géopolitique actuel (réapprovisionnement des postes en zone de crise). Les dépenses des marchés « Fret hors norme » (1,29 M€) sont en légère augmentation. Ce surcoût résulte d'une hausse des tarifs des transports aérien et maritime. La consommation des crédits dédiés aux valises accompagnées est en hausse (0,99 M€) du fait de l'organisation des élections législatives et européennes de 2024.

En outre, la valise a bénéficié de rétablissements de crédits, à hauteur de 4,05 M€ sur prestations réalisées au profit de tiers et en forte augmentation par rapport à 2023 (+2 M€). Ce résultat a été obtenu grâce à la réorganisation de l'activité facturation/recettes. L'écart entre la consommation d'AE et de CP s'explique notamment par une commande de sacs diplomatiques initiée en 2024 et livrée en 2025 d'une valeur de 413,5 k€.

## RESSOURCES HUMAINES

Consommation en AE : 13,40 M€

Consommation en CP : 13,67 M€

En M€	LFI 2024		Consommation 2024	
	AE	CP	AE	CP
Formation	6,65	6,65	5,25	5,14
Action sociale	7,61	7,61	5,70	6,07
Divers dont MAD et frais de justice	1,67	1,67	1,55	1,59
Accompagnement VI contractuels et experts	1,05	1,05	0,90	0,87
<b>Total</b>	<b>16,98</b>	<b>16,98</b>	<b>13,40</b>	<b>13,67</b>

La ligne **formation** regroupe les crédits formation stricto sensu mais aussi les dépenses pour l'organisation des concours, la gratification des stagiaires et celles liées à l'apprentissage.

Les dépenses ont été réparties comme suit :

DÉPENSES de l'académie diplomatique et consulaire (ADC)	AE (M€)	CP (M€)
Centre de Formation Linguistique (CFL)	0,156	0,139
Centre de Formation aux métiers (CFM)	1,226	1,253
Centre d'innovation pédagogique (CIP)	0,375	0,352
Démarche qualité	0,022	0,006
Académie Diplomatique d'été (ADE)	0,039	0,031
Institut de Formation aux Affaires Administratives et Consulaires (IFAAC)	0,137	0,14
Coachings	0,119	0,189
Dépenses diverses de fonctionnement de l'ADC	0,032	0,03
Délégation encadrement supérieur et Mobilité	0,046	0,029
Formations de sécurité	0,409	0,373

Centre des Hautes Études de l'Académie Diplomatique (CHEAD) – sur ADP	0,123	0,13
Délégation de crédits aux postes	1,472	1,472
Recherche action	0,009	0,004
Subventions	0,044	0,084
<b>DÉPENSES HORS ADC</b>		
Bureau des concours et examens professionnels	0,304	0,378
Bureau des Stages et de l'Apprentissage :		
Gratification des stagiaires	0,284	0,299
Frais liés à l'apprentissage	0,676	0,628
<b>TOTAL</b>	<b>5,473</b>	<b>5,537</b>
Crédits transférés hors activité	0,223	
Rétablissement de crédits		0,397
<b>EXÉCUTION 2024</b>	<b>5,25</b>	<b>5,14</b>

L'écart entre la dotation LFI et la consommation réelle s'explique principalement par :

- le passage de l'école des métiers pratiques de la diplomatie à l'ADC fin juin 2024, les changements d'équipes en septembre et des retards dans les recrutements attendus pour l'ADC ont ralenti les dépenses prévues ;
- le nombre de formations normalement prévues à l'été qui n'ont pas été effectuées ou ont dû être reportées en raison de l'absence de salles de formation dans le contexte des JOP ;
- des remontées de crédits des postes tardives en fin de gestion (0,26 M€) ;
- des rétablissements de crédits issus des recettes générées par le CFL, le CHEAD (hors ADP) et les formations sécurité qui sont venus atténuer les dépenses de l'ADC (0,4 M€)

Les « **autres types de dépenses** » et la « **qualité de vie au travail** » concernent notamment les fêtes de Noël de Paris et de Nantes pour les enfants d'agents jusqu'à 12 ans révolus, le paiement des consultants spécialisés (psychologue, notaire, avocat...) mis à disposition des agents par le service social à Paris et à l'organisation d'événements liés à l'engagement. Par exemple, l'organisation du cycle Cinéma et Diplomatie, la mise en place d'ateliers vélos « cyclocare » ou l'organisation et réalisation des portraits d'agents et des concerts rentrent dans cette catégorie de dépenses.

La consommation de l'activité **Divers dont mises à disposition et frais de justice** s'est levée à 1,55 M€ en AE et 1,59, M€ en CP. Ces crédits ont financé :

- des indemnités en règlement de décisions de justice ou résultant de la protection fonctionnelle ou protocole d'accord, en centrale et dans les postes (330 k€ en AE et en CP) ;
- le remboursement de deux mises à disposition d'agents de l'AFD (290 k€ en AE et en CP) ;
- les dépenses de la Task Force égalité/diversité telles que des aménagements de poste, l'abonnement à des logiciels professionnels spécialisés, la contribution au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, les frais liés à la certification AFNOR, l'organisation d'un DUODAY (334 k€ en AE et 370 k€ en CP) ;
- des dépenses d'intervention notamment dues à l'évacuation des agents de l'ambassade de France à Khartoum en 2023 (521 k€ en AE et CP) ;
- des dépenses diverses comme l'achat d'ouvrages techniques pour le SAJI ou le référent déontologue, l'impression des annuaires diplomatiques ou encore la rédaction du verbatim des réunions de dialogue social (72 k€ en AE et 77 k€ CP).

L'écart entre la dotation LFI et la consommation réelle s'explique par des incertitudes inhérentes aux dépenses financées sur cette activité. En effet et au moment de la programmation, une estimation des dépenses attendues liées au contentieux, à la protection fonctionnelle et aux aménagements de poste des agents en situation de handicap est réalisée. Celle-ci peut diverger des dépenses réelles constatées en cours d'exercice.



Concernant l'**activité accompagnement VI, contractuels et experts**, la consommation de ces crédits s'est élevée à 0,91 M€ en AE et 0,87 M€ en CP :

	AE (€)	CP (€)
Protection sociale des V.I.	726 500	646 104
Actions de formation	2 500	2 500
Attractivité	29 372	15 128
Abonnement LinkedIn et Indeed	34 910	41 327
Frais de gestion Pôle Emploi	116 078	116 078
Autre	-	48 863
<b>TOTAL</b>	<b>909 360</b>	<b>870 000</b>

- protection sociale des volontaires internationaux : 0,73 M€ en AE et 0,65 M€ en CP pour les factures de protection sociale des VI de décembre 2023 à novembre 2024 ;
- soutien financier à la formation continue des agents en CDD en fin de mission : le budget prévu pour la formation était de 72,5 k€. 2,5 k€ ont été consommés pour la formation continue des agents en CDD du MEAE. Un transfert de compétence vers l'ADC de l'accompagnement financier de ces formations continues a conduit à ne pas employer à cette fin le solde de 70 k€ prévu pour ce poste. Il a été redéployé en interne ;
- 29,4 k€ en AE ont été engagés au titre de l'attractivité (matériel promotionnel). 15,1 k€ ont été consommés en CP et 14,2 k€ ont fait l'objet d'une demande de report en 2025. Le solde de cette enveloppe a été partiellement redéployé en interne, pour abonder d'autres enveloppes légèrement sous-dimensionnées (STRATR, pour 50 k€ et les frais de gestion des ARE, pour 7 k€) ; 34,9 k€ en AE ont été consommés pour le renouvellement des abonnements aux réseaux sociaux, et 41,3 k€ en CP ;
- frais de gestion du versement de l'allocation d'Aide au retour à l'Emploi (ARE) : 116 078 € ont été consommés au titre des frais de gestion de l'Allocation d'aide au retour à l'emploi des anciens CDD du MEAE.

## IMMOBILIER EN FRANCE

Consommation en AE : 13,97 M€

Consommation en CP : 22,61 M€

	En M€	LFI 2024		Consommation 2024	
		AE	CP	AE	CP
Entretien et maintenance courant en Île-de-France		8,58	8,00	6,83	7,91
Entretien et maintenance courant à Nantes		0,51	0,51	1,57	1,02
Énergie et fluides en Île-de-France		1,16	3,98	0,00	3,27
Énergie et fluides à Nantes		0,35	1,17	0,02	0,87
Décoration et patrimoine		1,00	1,00	2,47	2,27
Locations et charges en France		2,11	2,48	3,08	2,17
Loyer La Courneuve		0,00	5,11	0,00	5,10
<b>Total</b>		<b>13,71</b>	<b>22,25</b>	<b>13,97</b>	<b>22,61</b>

Pour l'année 2024, l'activité **entretien et maintenance courant en Île-de-France** a donné lieu à une consommation en AE inférieure aux crédits ouverts en LFI (6,8 M€ sur un montant LFI de 8,6 M€). Le niveau de consommation des CP (7,9 M€) était conforme à la LFI (8 M€). Cette sous-consommation s'explique par le renouvellement du marché multi-technique-multiservices (MTMS) qui n'a été prolongé que pour une période de 5 mois (août à décembre

2024), au lieu de 12 mois lors des années précédentes. 1,8 M€ ont ainsi été engagés sur une enveloppe annuelle de 3,1 M€. Ce même marché couvre les dépenses récurrentes de maintenance des sites parisiens du ministère (Quai d'Orsay, Convention, La Courneuve, Invalides).

Les autres dépenses de l'activité (4,8 M€) ont concerné des opérations de maintenance (rafraîchissement de bureaux, réparation d'équipements techniques). Parmi les opérations emblématiques réalisées en 2024, figure notamment la réhabilitation du centre enterré du Quai d'Orsay pour un montant total de 1,33 M€ (AE=CP). D'autres actions financées *via* cette activité ont permis d'améliorer la performance énergétique des bâtiments du ministère, comme les travaux d'éclairage sur le site de la Convention ou de calorifugeage au Quai d'Orsay.

Les principaux postes de dépenses relatifs à la ligne **entretien et maintenance courant à Nantes** ont concerné l'entretien et la maintenance des bâtiments (réfaction des planchers et peintures au SCEC, peinture des nouveaux bureaux de France Consulaire), réalisé dans le cadre de la convention UGAP, l'entretien des ascenseurs, des équipements techniques et des espaces verts. En 2024, un nombre important d'interventions a été constaté en raison de l'ancienneté des locaux, ce qui s'est traduit par une surconsommation de 1,1 M€ en AE et 0,5 M€ en CP.

Concernant les dépenses **d'énergie et de fluides en Île-de-France**, les marchés relatifs à l'électricité et au gaz sont gérés au niveau interministériel par la direction des achats de l'État. Dans ce cadre, des bons de commande ont été passés fin 2023 sur deux ans pour la fourniture d'électricité 2024-2025 des sites franciliens à hauteur de 4 M€. Ainsi, en 2024, il n'y a pas eu d'engagements au titre des contrats de fourniture d'énergie (gaz et électricité), d'où la faible consommation.

Contrairement à 2023, la consommation des crédits en CP est inférieure à la dotation LFI (3,3 M€ contre 4 M€ prévus en LFI), ce qui est dû à une baisse combinée des tarifs de l'énergie et à des efforts de réduction de la consommation sur les différents sites franciliens. Le ministère a ainsi rejoint le concours CUBE.État, qui met en compétition des bâtiments de l'État du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 31 octobre 2024. Les utilisateurs et gestionnaires des bâtiments se sont mobilisés pour faire des économies d'énergie en optimisant l'exploitation et la maintenance et en travaillant sur l'usage des bâtiments, qui a permis d'obtenir de bons résultats sur les sites franciliens avec des économies d'énergie de 11 % pour le Quai d'Orsay, de 12 % pour Convention et de 14.5 % pour le centre des archives diplomatiques situé à La Courneuve. Ces bâtiments ont été réinscrits pour la deuxième année du concours pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2024 au 31 octobre 2025.

Pour Nantes, les engagements de dépenses sur l'électricité sont gérés au niveau interministériel par la direction des achats de l'État. Dans ce cadre, un bon de commande avait été passé fin 2023 sur deux ans pour la fourniture d'électricité 2024-2025 des sites nantais à hauteur de 1,5 M€. Ainsi, en 2024, il n'y a pas eu d'engagements au titre du contrat de fourniture d'énergie (électricité). En CP, une sous-consommation a été constatée (0,9 M€ dépensés contre 1,2 M€ prévus initialement), due à une baisse combinée du tarif de l'énergie et des efforts de réduction de la consommation en énergie de l'activité **énergie et fluides à Nantes**.

Une forte surconsommation (+1,47 M€ en AE et +1,27 M€ en CP) financée majoritairement par des ressources extra-budgétaires (attributions de produits), est à noter sur l'activité **décoration et patrimoine**. Tant en poste qu'à l'étranger, ce sont 1,57 M€ en AE et 1,2 M€ en CP qui ont été consacrés à des opérations d'aménagement (ex : bureau du Ministre au sein du Quai d'Orsay, ambassades à Koweït, Abu Dhabi, Santiago du Chili, Cotonou, etc.) afin de répondre aux besoins croissants liés à l'augmentation des crédits de travaux lourds en France et à l'étranger, ainsi qu'à une équipe d'architectes d'intérieurs étoffée. Aussi, le budget de cette activité a été consacré pour 0,9 M€ en AE et 1 M€ en CP à la restauration d'œuvres et de mobiliers de la collection du ministère et plus particulièrement cette année des institutions déposantes comme le Mobilier national. A ceci s'ajoute l'augmentation continue du mouvement des œuvres (rapatriements et prêts) et de l'achat d'œuvres d'art du fait en 2024 de l'indisponibilité temporaire des possibilités de dépôts du Centre national des arts plastiques afin de contribuer au rayonnement de la France à travers les collections d'œuvres d'art du ministère.

En ce qui concerne les **locations et charges en France**, le MEAE a pris à bail des locaux temporaires (un peu moins de 4 000 m<sup>2</sup>) afin d'y relocaliser une partie de ses effectifs franciliens. Il s'agit de répondre, d'une part, à l'augmentation des effectifs du ministère annoncée par le président de la République le 16 mars 2023 et, d'autre part, au lancement fin 2024 d'importants travaux sur le site du Quai d'Orsay. Cet engagement pour une durée ferme de 5 ans (2025-2029), d'un montant de 6,9 M€ (TTC) a été pris fin 2023. En 2024, un avenant au bail a été conclu pour augmenter la surface louée et un montant complémentaire de 1,2 M€ a été engagé. Ceci explique donc la surconsommation d'AE sur cette activité en 2024 (3,1 M€ contre 2,1 M€ en LFI) tandis que la consommation de CP rentre dans les prévisions de la LFI (2,2 M€ contre 2,5 M€ en LFI). Les autres dépenses correspondent à diverses taxes (500 k€) et à des charges de copropriété et des loyers (représentation permanente à l'UNESCO notamment), soit 1,4 M€.

Le **loyer du bâtiment des archives de la Courneuve** s'inscrit dans le cadre d'une opération de partenariat public/privé (engagement de 141,7 M€ passé fin 2008). Ce loyer est versé conformément à une autorisation d'occupation temporaire du domaine public qui aboutira au bout de 30 ans au transfert de la propriété à l'État. L'engagement passé fait l'objet de liquidations à hauteur de 5 M€ de CP environ chaque année, les charges sont revalorisées annuellement selon les termes de la convention avec la SCI qui gère le site.

## SÉCURITÉ FRANCE

Consommation en AE : 14,86 M€

Consommation en CP : 14,40 M€

En M€	LFI 2024		Consommation 2024	
	AE	CP	AE	CP
Sécurité incendie en France	2,77	2,77	3,42	3,11
Sécurité passive en France (fonctionnement)	2,00	2,00	3,27	3,46
Contrats de gardiennage en France	8,31	8,31	8,17	7,83
<b>Total</b>	<b>13,08</b>	<b>13,08</b>	<b>14,86</b>	<b>14,40</b>

L'activité **sécurité incendie en France** concerne essentiellement le marché de prestation de gardiennage spécialisé en sécurité incendie pour les sites parisiens et nantais (3 M€ en AE et 2,8 M€ en CP) ainsi que la quote-part due au titre de l'occupation du site Oudinot-Invalides pour des prestations de même nature (0,2 M€). La surconsommation constatée (3,4 M€ en AE et 3,1 M€ en CP contre 2,8 M€ en AE/CP en LFI) sur cette activité s'explique principalement par l'augmentation annuelle des bons de commande couvrant les dépenses réglementaires pour la sécurité incendie des quatre sites parisiens et des sites nantais, engagés pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025. A cela se sont ajoutées des prestations complémentaires liées à l'encadrement d'événements ponctuels ou de zones en chantier.

La **sécurité passive** permet le maintien en condition opérationnelle et la mise à niveau des dispositifs de sécurité des sites métropolitains. Elle est constituée par le contrat « maintien des installations des systèmes de sûreté » détenu par le Titulaire DPS.

Le **gardiennage en France** prend en charge les prestations de sûreté, mais également les prestations d'accueil sur les sites franciliens et nantais. Les investissements dans les équipements de contrôles de sûreté dont la durée d'amortissement est approximativement de 7 ans (notamment tunnels à rayons X), réalisés les années précédentes, permettent de limiter les coûts de gardiennage et de sécurisation sur les dispositifs événementiels. Toutefois, la très forte augmentation des contrats de gardiennage, souscrits auprès de l'UGAP, motivée par les jeux olympiques et paralympiques ainsi qu'un rattrapage des salaires dans ce secteur d'activité, n'a pas pu être contenu et a conduit à une hausse de 8,2 % en consommation par rapport à l'exercice 2023 (soit 600 k€).

## NUMÉRIQUE

Consommation en AE : 54,85 M€

Consommation en CP : 54,72 M€

En M€	LFI 2024		Consommation 2024	
	AE	CP	AE	CP
<b>Services applicatifs</b>				
Domaine Ressources humaines	4,10	3,90	2,05	2,55
Domaine Finances	2,00	2,00	1,35	2,14
Domaine Gestion documentaire	3,80	3,28	1,15	1,26
Domaine Action diplomatique	2,20	2,20	2,62	2,17
Domaine des moyens généraux	0,75	1,50	0,55	0,41
Domaine Gestion du SI	6,20	4,80	3,71	3,54
<b>Services bureautiques</b>				
Postes de travail	11,00	11,00	14,69	14,43
Solutions d'impression	0,57	0,65	1,16	1,21
Télécommunications individuelles	2,00	2,00	3,34	3,95
<b>Services d'infrastructure</b>				
Services de transport de données	15,70	15,50	15,67	14,92
Services de sécurité du SI	6,20	6,50	6,92	6,88
<b>Services mutualisés</b>	1,00	1,00	1,64	1,26
<b>Total</b>	<b>55,52</b>	<b>54,33</b>	<b>54,85</b>	<b>54,72</b>

**Services applicatifs :**

La consommation de l'axe services applicatifs, s'est établie à 11,43 M€ en AE et 12,07 M€ en CP.

Cet axe regroupe les crédits alloués aux projets informatiques du ministère, répartis en six domaines fonctionnels en référence au plan d'occupation des sols (POS) du système d'information des services publics français. Les projets CROCUS (logiciel de gestion comptable à l'étranger) et SAPHIR (système d'archivage électronique), sont sortis du TOP 50 (Panorama), des grands projets numériques de l'État par la DINUM.

Il convient de rappeler qu'au titre des mesures nouvelles :

- 6 M€ en AE en 2022 avec décaissement triennal prévus sur 2022, 2023 et 2024 ont été accordées afin d'assurer la sécurité de nos infrastructures (certaines technologies anciennes ne sont plus satisfaisantes en la matière), la soutenabilité de ces technologies obsolètes et, améliorer la qualité et l'accessibilité des services qu'elles portent. Il s'agit de résorber progressivement une « dette technique » applicative accumulée au cours des dernières années. En 2024, le montant d'exécution en CP pour cette mesure nouvelle est de 1,50 M€ ;
- des crédits supplémentaires obtenus dans le cadre de mesures nouvelles pour 2024 ont été mobilisés afin de lancer un « choc de simplification » et de dématérialisation pour les procédures internes (RH, logistique comme pour les relations avec le public).

Cet axe concentre une partie des dépenses d'investissement de la DNUM (2,52 M€ en AE et 2,76 M€ en CP).

Une forte sous-consommation est constatée sur cet axe par rapport aux crédits ouverts en LFI pour 2024. Outre les difficultés de recrutement de chefs de projet, cette sous consommation s'explique également par le retard pris dans le lancement des projets applicatifs, dans un contexte d'attente et de prudence particulièrement marqué à la suite des annulations de crédits intervenus en gestion.

**Services bureautiques :**

La consommation de l'axe services bureautiques s'est établie à 19,18 M€ en AE et 19,59 M€ en CP. Cette ligne regroupe les services correspondant à des équipements mis à disposition des utilisateurs : station de travail, téléphonie, licences bureautiques et anti-virus.

Poste de travail : l'année 2024 a vu l'acquisition de 2 000 PC portables pour un coût de 2,35 M€. Les coûts d'infogérance sont en hausse et s'élèvent globalement à 7,87 M€ en 2024. Cette hausse s'explique notamment par la modernisation du parc des écrans (passage de 22" à 27"). Le projet Itineo (déploiement de nouveaux PC portables) s'est poursuivi en 2024 pour un coût de 1,40 M€. A noter qu'en 2024, le coût des licences s'est élevé à 3,90 M€, dû au paiement de deux annuités des licences Microsoft Office. Ainsi, la consommation sur l'activité « poste de travail » est largement supérieure aux prévisions.

Solutions d'impression : 1,16 M€ en AE et 1,21 M€ en CP ont été consacrés à la location de copieurs multifonctions et à l'achat des consommables en administration centrale. En 2024, a été réalisé l'acquisition de nouveaux matériels pour l'impression de passeports diplomatiques.

Télécommunications individuelles : 3,34 M€ en AE et 3,95 M€ en CP ont été consacrés aux télécommunications individuelles. Cette activité prend en charge l'infogérance pour le MCO des autocommutateurs téléphoniques à l'étranger (0,77 M€). En 2024, un plan de modernisation de la TV sur IP (0,31 M€) a été lancé avec un déploiement généralisé sur l'ensemble des sites parisiens. Il a également été réalisé la mise en place d'un nouveau système de visioconférences (0,74 M€). Il convient de noter que la consommation des CP supérieure aux AE sur cette activité s'explique par le paiement des smartphones commandés en 2023.

#### **Services d'infrastructures :**

La consommation sur l'axe services d'infrastructures s'est établie à 28,41 M€ en AE et 27,36 M€ en CP. Cet axe regroupe l'essentiel des dépenses du socle informatique de base, indispensable au fonctionnement du ministère.

Services transports de données : Les services de transports de données en France et à l'international représentent la part la plus importante des dépenses (15,67 M€ en AE et 14,92 M€ en CP), et notamment les liaisons de données internationales du réseau WAN. En 2024, afin de renforcer la sécurité de ce réseau, un centre de gestion sécurisé a été mis en place chez l'opérateur pour un montant de 800 k€. Ce projet s'inscrivait dans le cadre des mesures nouvelles 2024. Pour améliorer la résilience des liaisons avec l'étranger la DNUM a également engagé et dépensé 150 k€ M€ pour l'achat de matériel satellitaires. En 2024, des travaux de câblage ont aussi été réalisés dont 1 M€ dans le cadre du projet Spallis.

#### **Service de sécurité du système d'information :**

6,92 M€ en AE et 6,88 M€ en CP, ont été consacrés à la sécurité des infrastructures centrales, des données et du contrôle d'accès de celles-ci. Les coûts sur cette activité ont augmenté notamment en raison de la maintenance pour les moyens communication satellitaire. En 2024, un projet d'investissement de 0,8 M€ a été lancé pour pouvoir héberger une nouvelle usine logicielle accessible par nos prestataires de développements qui ne peuvent plus être situés dans les locaux du ministère. Le projet de migration vers la solution Dphone s'est poursuivi avec l'acquisition de licences Cryptosmart. A noter que les coûts à la hausse sur cette activité s'inscrivent dans le cadre des mesures nouvelles obtenues en 2024 afin de répondre au défi de la cybersécurité et mieux parer les attaques de services étatiques.

#### **Services mutualisés :**

La consommation de l'axe services mutualisés s'est établie à 1,64 M€ en AE et 1,26 M€ en CP. Ces crédits ont été mobilisés pour financer les activités transverses de la DNUM relatives à la gouvernance et au pilotage des différentes missions du service, pour les éventuels développements applicatifs ou acquisitions d'équipements mis à disposition de l'ensemble des utilisateurs.

Sur cette activité, des crédits supplémentaires obtenus en 2024 ont permis d'accélérer des travaux sur la donnée, sur la cartographie, le catalogage, et la mise en place d'outils basés sur l'intelligence artificielle pour exploiter les données internes et externes. Ainsi, des premiers projets basés sur l'IA ont débuté en 2024 (notamment en matière de transcription / traduction).

**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

	LFI 2024		Consommation 2024		
	En M€	AE	CP	AE	CP
Parc automobile		0,90	0,90	0,88	0,67

Les dépenses d'investissement sur l'activité **parc automobile** se sont élevées à 0,88 M€ en AE, soit un niveau proche de la LFI 2024. Une sous-consommation de CP de 230 k€ a été constatée. Celle-ci s'explique par des commandes passées en fin de gestion dont le paiement est attendu en début d'année 2025.

La gestion du parc automobile relève d'une politique d'investissement éco-responsable qui a permis de réduire l'ancienneté de notre parc automobile et de respecter la norme de 50 % a minima d'acquisition de véhicules à faible émission. Cette politique a permis de diminuer le poste de dépenses de carburant en dépit d'une hausse des coûts du carburant. Fin 2024, le parc automobile du ministère réparti entre Paris et Nantes était constitué de 113 véhicules. Les véhicules achetés sont majoritairement français (Peugeot, Renault, Citroën). Par ailleurs, le département continue à s'inscrire dans une dynamique éco-responsable avec la commande en 2024 de 13 véhicules dont 6 électriques et 6 hybrides.

## IMMOBILIER FRANCE :

	LFI 2024		Consommation 2024		
	En M€	AE	CP	AE	CP
Entretien lourd en France		11,60	14,10	8,21	4,36
<b>Total</b>		<b>11,60</b>	<b>14,10</b>	<b>8,21</b>	<b>4,36</b>

Une enveloppe globale de 11,6 M€ en AE et 14,1 M€ en CP était envisagée en LFI 2024. Après actualisation de la dotation et annulation de crédits, l'enveloppe globale allouée à **l'entretien lourd en France** a été ramenée à 4,6 M€ d'AE et 7,8 M€ de CP (hors ressources extra-budgétaires). L'essentiel de la réserve légale a été porté sur cette activité afin de préserver d'autres lignes budgétaires, notamment l'entretien lourd à l'étranger. En fin d'année, des recettes complémentaires (attributions de produits) ont été mobilisées en AE afin d'engager plusieurs projets arrivés à maturité.

Ainsi, des chantiers programmés en 2024 ont pu être lancés au second trimestre, entraînant une sous-consommation de CP, dont :

- le chantier de rénovation de l'enveloppe de la représentation permanente de l'OCDE (durée : 1 an) : lancé à l'été 2024 pour une réalisation sur 2024-2025, les délais d'approvisionnement importants et la préparation complexe du chantier, en site occupé, ont freiné la dépense de CP en 2024 (décalage d'environ 0,5 M€ par rapport aux prévisions) ;
- Le chantier de remplacement des ascenseurs du Quai d'Orsay (durée : 1 an) : lancé en septembre 2024, l'avancement du chantier au cours du dernier trimestre 2024 a pris du retard par rapport au calendrier initial (décalage d'environ 0,5 M€) ;
- les mesures et la modélisation 3D de l'ensemble du site du Quai d'Orsay (0,3 M€) : lancé en octobre 2024 avec une fin prévue en décembre, la prestation n'a pas été entièrement finalisée en raison de contraintes d'accès au site, d'où un paiement retardé en 2025 de l'ordre de 0,1 M€.

En cours de gestion, 3 M€ alloués à cette activité ont été redéployés vers d'autres services qui émargent sur le programme 105. En effet, le décalage constaté depuis plusieurs années, d'opérations d'entretien lourd conduites

par la mission des projets en France a mené la DIL à revoir à la baisse ses prévisions d'exécution, notamment en CP.

Au 31 décembre 2024, la consommation sur attributions de produits s'élevait à 3,6 M€ en AE et 0,9 M€ en CP. Cette surconsommation en AE a permis de notifier des projets devant être menés à court terme, dont :

- le projet Spallis : études (0,7 M€) et mobilier (0,7 M€) pour l'aménagement de ce nouveau site à hauteur de 300 postes de travail ;
- le chantier de rénovation des sanitaires du Quai d'Orsay (1,5 M€, durée : 1 an) : initialement prévu en septembre 2024, le chantier n'a finalement pu être lancé qu'en novembre en raison d'une négociation à mener avec les entreprises pour réduire les coûts, la clôture comptable de décembre n'a laissé que très peu de temps pour payer les quelques prestations réalisées d'ici le lancement du chantier (décalage CP d'environ 0,5 M€) ;
- les travaux de densification et d'optimisation d'espaces de bureaux à Convention (0,5 M€) : initialement pilotée par l'AGILE, le transfert du pilotage du projet, à l'été 2024, de l'AGILE au MEAE a retardé la notification du marché de travaux ;
- le réaménagement de l'accès du 27 rue de la Convention : le marché de maîtrise d'œuvre (< 0,1 M€) n'a été notifié qu'en décembre 2024. Les études seront réalisées en 2025.

#### SÉCURITÉ FRANCE :

	En M€	LFI 2024		Consommation 2024	
		AE	CP	AE	CP
Sécurité passive en France (investissement)		1,20	1,20	0,52	0,41
<b>Total</b>		<b>1,20</b>	<b>1,20</b>	<b>0,52</b>	<b>0,41</b>

L'opération d'investissement de sécurisation des entrées et sorties du parking du site de Convention a été achevée.

Par ailleurs, les opérations suivantes ont été réalisées ou initiées en 2024 :

- Fiabilisation et harmonisation des systèmes de contrôle d'accès sur tous les sites du MEAE (réalisée) ;
- Rénovation de l'interphonie sur le site de Convention (réalisée) ;
- Sécurisation du site de Spallis (initiée).

Le reliquat de crédits dédiés aux investissements a été ventilé sur le fonctionnement pour procéder à des mises à niveau d'installation de sécurité des sites français du MEAE.

#### SERVICES D'INFRASTRUCTURE :

	En M€	LFI 2024		Consommation 2024	
		AE	CP	AE	CP
Services d'hébergement applicatif		2,50	3,20	5,81	5,56
<b>Total</b>		<b>2,50</b>	<b>3,20</b>	<b>5,81</b>	<b>5,56</b>

5,81 M€ en AE et 5,56 M€ en CP ont été consacrés aux **services d'hébergement applicatifs** en vue de la rénovation des équipements d'infrastructure qui permettront d'offrir de nouveaux services et d'améliorer le chiffrement et la sécurité de notre réseau de télécommunication mondial.

En 2024, des investissements pour la mise à jour des serveurs (0,3 M€) et pour le renouvellement du stockage de sauvegarde (0,34 M€) ont été effectués. D'autre part, l'acquisition de serveurs GPU puissants (0,25 M€) pour les

projets d'Intelligence d'Artificielle a été nécessaire. Avec l'obtention des mesures nouvelles en 2024, le projet de messagerie Bluemind a été initié avec l'acquisition de licences et des coûts de développement. Les dépenses sur ce projet s'élèvent à 1,27 M€ pour l'exercice 2024.

A noter pour cette activité, une exécution largement supérieure aux prévisions qui s'expliquent par la hausse exponentielle des tarifs de maintenance de licences pratiqués par les éditeurs.

## ACTION

### 07 – Réseau diplomatique

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
07 – Réseau diplomatique	467 959 453	327 982 491	<b>795 941 944</b>	467 959 453	316 444 655	<b>784 404 108</b>
	462 735 419	304 556 311	<b>767 291 730</b>	462 735 419	297 196 951	<b>759 932 370</b>

Les montants de l'exécution 2024 reportés infra sont corrigés des principales erreurs d'imputation budgétaire conformément au référentiel de programmation.

## CONTRIBUTION AU PLAN DE RELANCE

Volets du plan de relance	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Verdissement	0	0	0	0
Indépendance et compétitivité	0	0	0	0
Cohésion sociale et territoriale	0	0	0	0

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	467 959 453	462 735 419	467 959 453	462 735 419



Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Rémunérations d'activité	384 429 483	360 256 251	384 429 483	360 256 251
Cotisations et contributions sociales	81 339 957	102 088 899	81 339 957	102 088 899
Prestations sociales et allocations diverses	2 190 013	390 269	2 190 013	390 269
<b>Titre 3 : Dépenses de fonctionnement</b>	<b>221 369 411</b>	<b>222 180 476</b>	<b>221 369 411</b>	<b>221 836 972</b>
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	221 369 411	222 180 476	221 369 411	221 836 972
<b>Titre 5 : Dépenses d'investissement</b>	<b>106 613 080</b>	<b>81 926 013</b>	<b>95 075 244</b>	<b>74 910 157</b>
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	106 613 080	81 926 013	95 075 244	74 910 157
<b>Titre 6 : Dépenses d'intervention</b>		<b>277 780</b>		<b>277 780</b>
Transferts aux ménages		268		268
Transferts aux entreprises		4 391		4 391
Transferts aux autres collectivités		273 122		273 122
<b>Titre 7 : Dépenses d'opérations financières</b>		<b>172 042</b>		<b>172 042</b>
Prêts et avances		172 042		172 042
<b>Total</b>	<b>795 941 944</b>	<b>767 291 730</b>	<b>784 404 108</b>	<b>759 932 370</b>

L'année 2024 a été caractérisée par la poursuite ou le surgissement de conflits, tensions ou crises, avec des répercussions immédiates sur nos ambassades et leurs services, sur le plan budgétaire : outre la guerre en Ukraine, les crises au Mali, au Niger et au Soudan survenues en 2022 et 2023 et dont les effets se sont poursuivis, se sont ajoutés en particulier les crises au Liban, en Haïti, ainsi qu'à Gaza.

Les ressources extra-budgétaires ont progressé, retrouvant un rythme d'avant crise sanitaire et témoignant du regain d'activité des postes qui s'est accéléré en 2024.

## **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

### FONCTIONNEMENT DES AMBASSADES

Consommation en AE : 113,41 M€

Consommation en CP : 113,39 M€

En M€	LFI 2024		Consommation 2024	
	AE	CP	AE	CP
Frais de représentation de la RP UNESCO	0,05	0,05	0,04	0,05
Fonctionnement courant	53,96	53,96	54,10	54,05
Frais de représentation à l'étranger	13,00	13,00	17,83	17,83
Voyages et missions statutaires départ de l'étranger	17,70	17,70	13,42	13,41
Formation linguistique	0,78	0,78	0,70	0,70
Gratification des stagiaires	1,30	1,30	1,30	1,31
Énergie et fluides postes	16,50	16,50	12,34	12,37
Téléphone et internet postes	7,20	7,20	5,37	5,36
Dépenses de structures à l'étranger hors Ministère des Affaires Étrangères	0,00	0,00	7,88	7,88
Contentieux et transactions sur contrats ADL	0,90	0,90	0,23	0,23
Attachés de coopération ultramarins	0,00	0,00	0,20	0,20
<b>Total</b>	<b>111,39</b>	<b>111,39</b>	<b>113,41</b>	<b>113,39</b>

L'activité des **frais de représentation de la RP-UNESCO** couvre les dépenses de frais de représentation de la représentation permanente de la France auprès de l'UNESCO, située à Paris. La consommation de crédits de cette activité s'est établie en 2024 à 37 k€ en AE. Le montant de la consommation en CP s'est établi à 50,5 k€.

Avec une consommation de 54,1 M€ en AE et 54,05 M€ en CP, l'activité **fonctionnement courant** regroupe des dépenses de natures diverses (contrats, frais de tournées, valise diplomatique, achat de petits matériels, charges de copropriété...). La part des contrats (jardinage, nettoyage, entretien et maintenance technique notamment) est en hausse constante (17,3 M€, contre 16,2 M€ en 2023 et 15,6 M€ en 2022) en raison de l'indexation des contrats sur l'inflation et les salaires minima, de la priorité donnée à l'entretien et à la maintenance des matériels techniques ainsi que des décisions d'externalisation liées à des suppressions d'emploi de service sous plafond du ministère (dans le contexte d'AP 2022). Les ambassades mènent une politique d'achats maîtrisée, fondée sur le principe de la remise en concurrence régulière et une négociation concertée avec les opérateurs.

Les dépenses de frais de tournées en 2024 (8 M€) sont relativement stables par rapport à 2023 (7,9 M€) mais en hausse par rapport à 2022 (7 M€), conséquence de la reprise de l'activité et de l'augmentation des effectifs des attachés à compétence régionale, que ce soit dans le réseau du MEAE ou d'autres ministères (défense, douanes). Enfin, les « dépenses diverses » ont diminué en 2024 (11,9 M€), avec un niveau inférieur à 2023 (12,5 M€) et 2022 (13,7 M€), illustrant les efforts de rationalisation des achats et d'affectation plus précise sur cette ligne, mais aussi des arbitrages des postes sur des dépenses prioritaires et indispensables.

En 2024, la consommation globale de l'enveloppe **frais de représentation à l'étranger** s'est élevée à 17,83 M€ en CP, pour une dotation globale qui a atteint 21,3 M€ à la fin de l'exercice 2024 (dont 9 M€ de recettes tirées de fonds de concours). La forte hausse de ces dépenses par rapport à 2023 (15,8 M€) s'explique par l'augmentation du coût des denrées alimentaires dans tout le réseau et par un probable surcroît de l'activité de représentation dans le cadre de l'année olympique.

En fin d'année, le solde de crédits non consommés et qui portait sur le fonds de concours 01-1-3-240 « contributions au financement des dépenses de représentation des postes à l'étranger » a fait l'objet d'une demande de reports de crédits pour 2025 à hauteur de 2,54 M€. Ce fonds de concours est destiné à financer les réceptions de notre fête nationale à partir des recettes tirées du mécénat. Celui-ci a connu un rebond, depuis la fin de la crise sanitaire, permettant ainsi le retour au format habituel du 14 juillet sur l'ensemble du réseau.

Concernant l'activité **voyages et missions statutaires**, 13,42 M€ en AE et 13,41 M€ en CP ont été consommés sur une ressource LFI de 17,7 M€ pour la prise en charge des frais de voyages statutaires et de missions hors zone de compétence. Les crédits ont été consommés à hauteur de 80 % de l'enveloppe (contre 93 % en 2023). La différence entre le budget accordé et le consommé a été redéployé sur d'autres lignes (notamment l'entretien/maintenance). La tarification des billets, tendanciellement à la hausse, constitue un point de vigilance, même si la stabilisation des prix semble se dessiner sur la durée désormais. Les voyages statutaires (congés, ruptures d'établissement, participation à un concours) représentent plus de 63 % de cette consommation. Les missions et appels par ordre en France représentent 24 % des dépenses et les missions hors circonscription environ 13 %. Le montant de la dépense statutaire, bien qu'incompressible par nature, peut varier sensiblement d'une année sur l'autre, selon l'ampleur des mutations et la composition familiale des agents.

La consommation 2024 de l'activité **formation linguistique** s'est élevée à 706,1 k€ en AE=CP pour l'apprentissage de la langue du pays d'affectation par le personnel expatrié et le perfectionnement en français des agents de droit local, sur une enveloppe LFI de 780 k€ en AE=CP. C'est une enveloppe nécessaire au maintien ou à l'acquisition de compétences linguistiques indispensables à l'activité des agents.

La ligne **gratification des stagiaires** concerne les gratifications versées aux étudiants qui effectuent un stage de plus de deux mois dans une ambassade. La consommation en 2024 de 1,30 M€ en AE et de 1,31 M€ en CP pour une dotation LFI de 1,3 M€ illustre la réalité de l'importance des stagiaires pour les ambassades et de l'effort réalisé pour qu'ils puissent acquérir une expérience professionnelle à l'étranger.

Dotée de 16,5 M€ en LFI, la consommation de la ligne **énergie et fluides** s'est élevée à 12,34 M€ en AE et 12,37 M€ en CP. Les dépenses d'énergie et fluides sont soumises aux aléas du change, à la fluctuation des prix du pétrole et du gaz, à la hausse des tarifs de l'électricité. La dépense avait fortement augmenté (+22,5 %) entre 2019 (12 M€) et 2022 (14,7 M€). En 2024, la consommation énergétique a en revanche baissé de 3 % par rapport à 2023. Ces chiffres illustrent les effets de la politique d'économie énergétique (isolation des bâtiments, changement des éclairages notamment) combiné à la stabilisation globale du coût de l'énergie.

La consommation de la ligne **téléphonie et internet**, dotée de 7,2 M€ en LFI, s'est élevée à 5,7 M€ en AE et 5,4 M€ en CP. Cette ligne reste soumise à des tensions, en raison du déploiement des outils de mobilité, de la remise à niveau ou de la sécurisation des lignes en cas de situation locale sensible et de la nécessité de sécuriser et de renforcer les liaisons internet nécessaires au bon fonctionnement d'applications en ligne (Diplomatie, France Visa, Crocus) utilisant la dématérialisation des documents. Une stabilisation des dépenses est observée cette année (5,6 M € en 2023, 5,7 M€ en 2022, 5,9 M€ en 2020), ce qui atteste des efforts de maîtrise des coûts par les postes.

Créée en 2016 et dotée d'une provision de 900 k€ en LFI, l'activité **contentieux et transactions sur contrats ADL** supporte les dépenses relatives aux contentieux et transactions concernant les agents de droit local dans les postes, qui ne relèvent pas du domaine de la masse salariale. Par nature imprévisible, la dépense en 2024 s'est élevée à 227,4 k€ en AE et en CP, stable par rapport à 2023 (189,6 k€). Certains dossiers restent en cours d'instruction (en Turquie par exemple), dont les délais peuvent être parfois de plusieurs années.

Créée en 2016 et non dotée en LFI, l'activité **attachés de coopération ultramarins** correspond aux dépenses de fonctionnement des chargés de coopération des conseils régionaux de Martinique, de Guadeloupe, de la Nouvelle Calédonie et de la Guyane affectés dans certaines ambassades. La dépense pour 2024 s'est élevée à 200,1 k€ en AE et en CP, consommés à partir des crédits du fonds de concours 01-01-3-982.

#### IMMOBILIER A L'ETRANGER

Consommation en AE : 45,30 M€

Consommation en CP : 45,36 M€

En M€	LFI 2024		Consommation 2024	
	AE	CP	AE	CP
Locations à l'étranger	34,25	34,25	31,13	31,25
Entretien et maintenance à l'étranger	10,95	10,95	14,17	14,11
<b>Total</b>	<b>45,20</b>	<b>45,20</b>	<b>45,30</b>	<b>45,36</b>

412 contrats de **location à l'étranger** (associés à leurs charges connexes) ont été pris en charge par le ministère en 2024, dont 100 baux supérieurs à 18 k€, nouveaux ou bien renouvelés.

La programmation budgétaire 2024 pour les loyers à l'étranger était de 34,3 M€ en AE et 34,3 M€ en CP, pour une consommation au 31 décembre 2024 de 31,1 M€ en AE et 31,3 M€ en CP.

Cette sous-consommation s'explique notamment par :

- Le taux de chancellerie de l'euro : entre la demande de dotation budgétaire et la consommation en année 2024, il a évolué favorablement (notamment face au dollar), entraînant des besoins budgétaires moindres des postes pour couvrir leurs dépenses locatives ;
- Cette programmation 2024 fait suite à une année 2023 où les taux de chancellerie de l'euro étaient au contraire très défavorables (surconsommation) ce qui avait conduit à une prévision élevée pour le PLF 2024 ;

- Certains loyers importants n'ont pas été réglés en 2024 du fait de difficultés de paiement avec la propriétaire (Kaboul : 767 k€) ;
- Le bail de Kiev a été résilié courant 2024 alors qu'il avait été prévu en PLF (montant non payé : 180 k€).

En 2024, l'activité **entretien, maintenant à l'étranger** a bénéficié d'une dotation en LFI de 10,95 M €, auxquels se sont ajoutés les crédits issus de l'attribution de produits 2-3-00447 pour un montant de 2,15 M€ en AE et 2,15 M€ en CP. Les dépenses exécutées sur cette ligne se sont élevées à 14,1 M€, en hausse de 13 % par rapport à 2023 (12,5 M€) : elle a bénéficié d'un report de ressources lié à la baisse d'autres activités (énergie, déplacements). Le taux de consommation sur cette activité (108 %) s'explique par des redéploiements de crédits au profit de cette activité pour laquelle les besoins sont importants. L'entretien courant constitue une priorité afin d'assurer une maintenance régulière du bâti, ce qui évite de recourir par la suite à des opérations de rénovation plus lourdes et plus coûteuses pour le budget de l'État. Ces dépenses ont également permis de poursuivre les efforts d'amélioration des conditions de travail des personnels et d'hébergement dans les logements mis à disposition des agents dans certains postes afin de répondre à une demande toujours très forte des réunions de dialogue social.

Sur l'ensemble du périmètre des moyens des postes à l'étranger, les dépenses ont été atténuées de 5,6 en AE= CP au titre des rétablissements de crédits. Il s'agit, pour l'essentiel, des reversements aux postes de la TVA par les autorités locales et, dans une moindre mesure, des participations aux charges communes d'opérateurs ou d'agents logés dans des immeubles domaniaux ou de remboursements par les agents de leurs communications téléphoniques non professionnelles. Les remboursements de TVA sont pris en compte dans les budgets initiaux des postes qui sont dotés hors taxe, sauf exception. La difficulté grandissante des postes à récupérer la TVA constitue un point d'attention. Il est resté toutefois relativement stable par rapport à l'année précédente.

#### INDEMNITES DE CHANGEMENT DE RESIDENCE

En M€	LFI 2024		Consommation 2024	
	AE	CP	AE	CP
ICR et voyages statutaires départ de France	24,26	24,26	20,81	20,81
<b>Total</b>	<b>24,26</b>	<b>24,26</b>	<b>20,81</b>	<b>20,81</b>

Les principaux facteurs affectant la consommation de l'activité **Voyages statutaires de France vers l'étranger, Indemnité de changement de résidence (ICR) et fret VI** demeurent le nombre d'agents mutés, la composition de leur famille, les pays d'affectation et l'évolution des coûts moyens du fret. La hausse modérée de la consommation s'explique par la relative stabilité des mouvements de mutation en 2024 (+2 % par rapport à 2023), la hausse du coût moyen des indemnités de changement de résidence étant par ailleurs compensée par une diminution du nombre de demandes des compléments de 20 % des ICR.

La consommation 2024 (en AE) se répartit comme suit :

- 82,5 % soit 17,1 M€ au titre de l'indemnité de changement de résidence, calculée suivant les modalités du décret n° 86-416. 1 892 mouvements ont été enregistrés en 2024 contre 1 854 en 2023 où la consommation s'élevait à 16,66 M1 € (82 %), soit une hausse de +3 %. Dans le prolongement des années 2021, 2022 et 2023, l'année 2024 a confirmé la tendance haussière du coût du fret aérien. Le montant moyen de l'ICR versée est de 9 045 € en 2024 contre 8 984 € en 2023 (+0,7 %). Cette faible augmentation du montant moyen versé par ICR s'inscrit dans un contexte de stabilisation du nombre de mouvements (1 892 en 2024 contre 1 854 en 2023) et de diminution du nombre d'agents mutés sollicitant le versement des 20 % complémentaires de l'ICR (seulement 10 % en 2024 contre à peine 15 % en 2023) ;
- 12 %, soit 2,53 M€ pour la prise en charge du voyage d'affectation France/Poste pour l'agent et ses ayants droit contre 2,71 M€ (13 %) en 2023, ce qui indique une baisse de -6,5 %. L'anticipation des réservations et les destinations d'affectation concernées ont permis de contrebalancer la hausse des tarifs aériens qui s'est poursuivie tout au long de l'année 2024 ;
- 5 % soit 1,1 M € pour la prise en charge du coût forfaitaire du fret pour les VI (dans la limite de 150 kg) contre 935,9 k€ (5 %) en 2023, soit une hausse de +13 % alors que le nombre de volontaires internationaux est passé de 504 en 2023 à 475 en 2024. Cette augmentation témoigne également de la tendance haussière du coût du fret aérien ;
- 0,5 % soit 103,5 k€ pour la prise en charge de frais annexes (accompagnement visas, calcul des tarifs aériens de référence).

La mesure d'harmonisation à 1 200 kg pour tous les agents dans le calcul de leurs droits à changements de résidence, bien que programmée, n'a pas été mise en œuvre en 2024, d'où la remontée des fonds correspondants (1,35 millions d'euros).

#### SÉCURITÉ A L'ETRANGER

Consommation en AE : 37,50 M€

Consommation en CP : 37,73 M€

En M€	LFI 2024		Consommation 2024	
	AE	CP	AE	CP
Sécurité passive des postes (fonctionnement)	8,40	8,40	9,01	9,18
Gardiennage étranger (prestations récurrentes et ponctuelles)	23,00	23,00	22,13	22,18
Missions de renfort et missions d'audit de sécurité	5,40	5,40	3,99	4,00
Frais de déménagement des gendarmes	2,60	2,60	2,37	2,37
<b>Total</b>	<b>39,40</b>	<b>39,40</b>	<b>37,50</b>	<b>37,73</b>

Les dépenses de fonctionnement en **sécurité passive des postes** concernent les contrats de maintenance des installations (tunnels rayons X, vidéoprotection, dispositifs anti-intrusion) et les travaux de réparation ou de remplacement de dispositif de sécurité « passive ». Afin d'assurer un fonctionnement optimal des dispositifs en place, une politique systématique de mise en œuvre de contrats de maintenance est menée. Un double mouvement (sophistication-technicité grandissante de la menace et donc des systèmes de protection nouvellement acquis d'une part et, d'autre part, le vieillissement des équipements plus anciens) explique l'accroissement des besoins budgétaires de la maintenance (consommation en hausse de +2,4 M€ entre 2022 et 2024) pour maintenir les capacités au niveau requis, assurer leur durabilité et reculer leur seuil d'obsolescence. La hausse du coût du transport ainsi que les tensions et les pénuries sur le marché des composants électroniques des systèmes de sûreté (vidéoprotection, contrôle d'accès, alarmes) contribuent de plus à cette augmentation marquée des charges de maintien en condition opérationnelle.

Enfin, obligation réglementaire résultant des dispositions de l'Instruction générale interministérielle sur la protection du secret de la Défense nationale (IGI 1 300) qui régit la protection de certains systèmes et zones sensibles des postes diplomatiques, le recours à des sociétés françaises *habilitées* a pour effet mécanique le renchérissement des procédures de maintenance. Si une part de maintenance locale de premier niveau est systématiquement recherchée dans les contrats, celle-ci ne peut concerner certains systèmes sensibles qui sont au cœur de nos dispositifs.

Les dépenses de **gardiennage à l'étranger** prennent en compte le gardiennage des sites, ainsi que la protection des agents lors de leurs déplacements en dehors de nos emprises (trajets de et vers l'aéroport, rendez-vous extérieurs, ...) dans les pays où les risques sont les plus importants. Cette ligne gardiennage comprend donc à la fois des dispositifs classiques de vigiles mais également parfois des accompagnements en véhicules blindés accompagnés de gardes armés, prestations dont le coût est particulièrement élevé. Il s'agit des pays identifiés comme des pays en crise (catégorie 1 de la doctrine de sécurité du MEAE) tels que la Libye, l'Irak, Haïti, ainsi que certains pays sujets à une menace terroriste (catégorie 2).

La ligne consacrée au gardiennage est en constante augmentation depuis plusieurs années en raison de :

- facteurs structurels : les législations locales du travail qui prévoient des revalorisations annuelles obligatoires des salaires et entraînent une augmentation des masses salariales dont le coût constitue l'essentiel du prix prestation ; taux d'inflation engendrant une augmentation automatique du coût des services ;
- facteurs contextuels : l'augmentation des risques sur l'ensemble des secteurs géographiques ; la mise en place de dispositifs spéciaux et particulièrement renforcés des postes situés en catégorie 1 de la doctrine de sécurité ;
- facteurs de gestion : une politique d'externalisation (remplacement d'agents de sécurité ADL par des prestations de gardiennage, occasionnant un transfert de charge du titre 2 vers le titre 3) ; les conséquences de la réforme des réseaux de l'État à l'étranger (RREE) en matière de regroupement des budgets de gardiennage des autres services ministériels sur le programme 105.

Dans le but de contenir la hausse des moyens budgétaires consacrés à ces prestations, des mesures de rationalisation et de mutualisation sont entreprises (remise en concurrence des entreprises locales, tous les cinq ans maximum, avec des entreprises locales ou le cas échéant des entreprises françaises de sécurité, ajustement au strict nécessaire des amplitudes horaires, etc.). La consommation 2024 par rapport à 2023 est en hausse de 8,7 %. Ce niveau d'augmentation est supérieur à l'inflation mondiale de 2024 (5,8 %) du fait du besoin croissant de sécurisation dans les pays en crises, et également de l'augmentation des coûts de ce secteur d'activité dans les pays de l'OCDE (à l'instar de la hausse constatée pour la France) allant bien au-delà de l'inflation.

Les crédits affectés sur la ligne des **missions de renfort et missions d'audit de sécurité** financent essentiellement les missions de longue durée de gardes de sécurité (police et gendarmerie) affectés en mission de renfort dans les postes diplomatiques et consulaires particulièrement exposés. A ces missions de renfort s'ajoutent des missions d'audit.

Ces missions de renfort temporaire dans les postes sont indispensables pour ajuster les dispositifs de sécurité face aux survenances de crises et assurer la sécurité des agents sur site et lors de leurs déplacements. Ainsi, en 2024 les principales missions de renfort déployées ont concerné les « théâtres » d'Israël, d'Ukraine, du Burkina Faso, du Liban et d'Haïti.

Les **frais de changement de résidence des gendarmes** et de déplacements sont consécutifs à la mise à disposition du MEAE de sous-officiers de gendarmerie pour servir en qualité de gardes de sécurité dans les postes diplomatiques à l'étranger.

## **DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**

### FONCTIONNEMENT DES AMBASSADES – INVESTISSEMENT

En M€	LFI 2024		Consommation 2024	
	AE	CP	AE	CP
Véhicules et gros matériel	3,00	3,00	6,87	6,78
<b>Total</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>6,87</b>	<b>6,78</b>

Après le transfert en 2019 sur le programme 105 du parc automobile des autres ministères, la politique de renouvellement progressif du parc automobile des postes à l'étranger arrive à son terme. En effet, le parc automobile du réseau se stabilise autour de 1 300 véhicules environ en 2024. Le remplacement des véhicules est systématiquement soumis à un examen de la rationalisation du parc de chaque ambassade et s'inscrit dans une logique de services publics écoresponsables par l'acquisition de véhicules « propres » autant que possible et, quand c'est pertinent, au regard du contexte. A terme, le recours au logiciel GRIST permettra d'améliorer la qualité du suivi de ce parc en d'en faciliter le renouvellement dans une approche de « gestion de flotte ». La consommation sur cette ligne est de 6,87 M€ en AE et 6,78 M€ en CP, pour une dotation en LFI de 3 M€, réhaussée de 0,82 k€ de recettes tirées de l'attribution de produits 2-3-00778.

### IMMOBILIER A L'ETRANGER – ENTRETIEN LOURD

En M€	LFI 2024		Consommation 2024	
	AE	CP	AE	CP
Entretien lourd à l'étranger	68,46	59,96	59,62	44,45
<b>Total</b>	<b>68,46</b>	<b>59,96</b>	<b>59,62</b>	<b>44,45</b>

En LFI 2024, l'**entretien lourd à l'étranger** a bénéficié d'une enveloppe de 68,5 M€ en AE et de 60 M€ en CP. Suite aux annulations de crédits intervenues en février 2024, 10 M€ en AE et 13 M€ en CP, la dotation a été réduite de 10 M€ en AE et 13 M€ en CP. La dotation actualisée s'est élevée à 58,5 M€ en AE et 47 M€ en CP.

Au 31 décembre 2024, la consommation sur cette activité était de 59,6 M€ en AE et de 44,5 M€ en CP, attributions de produits compris. Cette consommation en AE, légèrement supérieure à la dotation actualisée, a été rendue possible grâce aux transferts, reports de crédits, participations et attributions de produits, intervenus en cours de gestion (10,9 M€ en AE et 1,9 M€ en CP).

S'agissant des AE, ce léger écart dans la consommation des crédits est dû aux remontées de crédits des postes à l'étranger suite à la réception des travaux intervenue en fin de gestion. En effet, il s'agit des crédits sanctuarisés pour les aléas éventuels (entre 5 et 10 % du montant total d'une opération), qui n'ont pas été mobilisés. Bien que des opérations complémentaires aient été identifiées en début d'exercice afin de s'assurer de l'engagement de la totalité des crédits disponibles, les contraintes liées au calendrier de clôture budgétaire n'ont pas permis leur redéploiement.

S'agissant des CP, la tenue tardive (février 2024) du comité de programmation des investissements immobiliers (CPII), organe ministériel chargé de valider la programmation immobilière annuelle suivi de l'annonce du retrait de crédit de -10 M€ en AE et CP sur les opérations à l'étranger ont conduit à retarder le lancement de certaines opérations structurantes, décalant à 2025 la consommation d'une partie des CP (par exemple, l'opération de restauration du tombeau des rois à Jérusalem ou la mise aux normes SSI de l'ambassade, de la résidence et bâtiment de l'Union à Belgrade). De même des opérations programmées en 2024 ont été annulées ou fortement perturbées dans leur déroulé pour des questions géopolitiques dont le désamiantage des façades de l'ambassade de France à Caracas (2,6 M€) et la construction de logements à Ouagadougou (1 M€).

Ces travaux n'auraient pas pu être conduits en 2024 sans le déploiement continu de missions transverses, dont notamment :

- la campagne amiante a permis la mise aux normes françaises du parc à l'étranger avec la réalisation des DTA sur quasi-totalité (96 %) du parc à la fin 2023. En 2024, elle s'est focalisée sur les évaluations périodiques des états de conservations, la réalisation des repérages préalables aux travaux programmés, les contrôles après travaux de désamiantage, la mise à jour des DTA. Les désamiantages sont effectués de manière ponctuelle au fur et à mesure en fonction des recommandations et obligations réglementaires mises en évidence et de façon complète dès lors que des opérations immobilières d'importance le permettent ;
- l'accessibilité des bâtiments aux personnes en situation de handicap : Toutes les opérations de construction ou de relocalisation intègrent les impératifs d'accessibilité des locaux. Les mises en accessibilité des bâtiments représentent environ 5 % du nombre d'opérations annuelles (333 k€ en 2024). En 2024, 12 projets ont été menés, tels que : la mise en accessibilité de la résidence à Dakar (53 k€), la mise aux normes de l'accès au campus de Vientiane (12 k€), la création de toilettes PMR à La Haye (37 k€) etc ;
- la transition écologique : la politique immobilière intègre la transition écologique dans ses projets neufs et de gros entretien :
- le recours à une certification à un haut niveau de performance de manière systématique est toujours recherché dans les projets neufs (ambassades de Libreville et Doha) ;
- des objectifs dans les rénovations lourdes avec des appels d'offres cibles de haute qualité environnementale sont intégrés systématiquement (isolation, amélioration des systèmes...).

Ainsi, on estime en 2024 que 40 opérations annuelles (17 % du total) ont été principalement dédiées à la qualité environnementale pour un montant d'environ 1,7 M€ (17 % du budget alloué aux opérations annuelles). Concernant les opérations d'envergure, 68 opérations (47 % du total) embarquent des travaux liés à la transition écologique. Au total, 9,1 M€ ont été délégués pour la qualité environnementale en 2024.

De plus, l'amélioration de la connaissance des consommations et émissions du parc s'est poursuivie. Principalement réalisés par le programme de stage en ambassade, les bilans énergétique et carbone de 147 emprises du réseau ont été établis (surface totale cumulée d'environ 210 000 m<sup>2</sup>) :

- 70 % des bâtiments enquêtés ont une étiquette énergie A, B ou C ;



- 27 % des bâtiments enquêtés ont une étiquette carbone A, B ou C.

Au-delà du programme de stage qui va se poursuivre, l'année 2025 permettra de mettre en place une stratégie de performance énergétique et sa montée en puissance :

Les étapes envisagées sont les suivantes :

- Identification des stratégies possibles en l'état de la connaissance actuelle sur les axes de performance environnementales (dépenses énergétiques, nature des énergies, ...) et caractéristiques domaniales et des vulnérabilités énergétiques des sites ;
- Audit énergétique et étude sur une ambassade pilote ;
- Mise en place d'une méthode de travail aboutissant à un plan d'action ;
- A l'issue : Rédaction de l'appel à concurrence, sourcing, analyse des candidatures et signature d'accord cadres pour massification de l'action (selon plan d'action).

Pendant cette année de réflexion stratégique en vue d'une massification des études et travaux à mener, les ambitions précédemment développées sont reconduites.

## SÉCURITÉ A L'ETRANGER

Consommation en AE : 21,06 M€

Consommation en CP : 28,68 M€

En M€	LFI 2024		Consommation 2024	
	AE	CP	AE	CP
Sécurité passive des postes (investissement)	24,63	21,59	12,54	22,25
Véhicules blindés (achat, entretien et réparation)	6,50	6,50	8,52	6,43
<b>Total</b>	<b>31,13</b>	<b>28,09</b>	<b>21,06</b>	<b>28,68</b>

Les dépenses d'investissement pour la **sécurité passive des postes** sont relatives à la mise à niveau des dispositifs de sûreté en protection périmétrique, équipements et systèmes de sécurité passive ainsi qu'à l'accompagnement, pour leur volet sécuritaire, des opérations immobilières du MEAE. A partir de 2019 et jusqu'en 2020, les projets immobiliers structurants ont été imputés sur le CAS 723, en contrepartie d'une réduction des deux tiers du budget d'investissement sur le programme 105.

La forte hausse de consommation de CP par rapport à 2023 correspond à l'avancement des travaux engagés essentiellement en 2023. Le fort écart en AE entre dotation et consommation (12 M€ concernant les travaux de sécurité à l'étranger) s'explique par :

- le gel de la réserve légale ;
- la création de deux tranches fonctionnelles (5,5 M€) pour des opérations pluriannuelles de sécurisation au Mali et en Russie, 2 pays où des travaux importants sont nécessaires et où les tranches fonctionnelles permettront de garantir l'aboutissement des travaux quels que soient les délais, retards ou reports liés aux difficultés engendrées par les contextes politique et sécuritaire locaux ;
- l'arbitrage fait de renouveler le parc très vieillissant de 200 véhicules blindés à hauteur de 10 % (21 véhicules commandés en 2024) pour pallier les difficultés de renouvellement des dernières années (aucun en 2021, 8 en 2022 et 5 en 2023) et répondre à la durée normale d'utilisation et d'amortissement de 10 ans pour ce type de véhicule.

Les principales opérations menées en 2024 sont les suivantes :

Poste	AE	CP
ALGERIE - Alger	1 762 689 €	1 037 669 €
CONGO - Brazzaville	1 659 003 €	1 602 928 €
Royaume-Uni - Londres	1 212 604 €	368 291 €
MALI - Bamako	996 708 €	299 012 €
MAROC - Fès	948 253 €	494 266 €
MAROC - Tanger	842 845 €	938 445 €
Allemagne - Francfort	653 775 €	542 078 €
BRESIL - Sao Paulo	615 319 €	490 045 €
GUINEE - Conakry	527 170 €	2 511 521 €
Mauritanie - Nouakchott	268 825 €	164 445 €

Les dépenses en matière de **véhicules blindés** ont concerné la maintenance du parc déployé dans les postes (près de 200 véhicules), le remplacement de véhicules hors d'usage, la location pour certaines situations urgentes (Irak, Libye, Haïti) et les actions de formation des chauffeurs.

Comme pour la maintenance des installations de sécurité passive, l'extension du parc des véhicules blindés, notamment par l'intégration du parc des autres services ministériels (suite à la RREE) entraîne un accroissement des dépenses consacrées à leur entretien. De même, la constitution d'un stock de pièces de rechange pour ces véhicules constitue une dépense essentielle pour le maintien en condition opérationnelle de ces véhicules.

Du fait du vieillissement du parc de véhicules blindés déployés à l'étranger induisant une augmentation régulière de leur coût d'entretien, un effort particulier a été mis en 2024 sur le renouvellement de 10 % du parc de véhicules blindés. Cette priorité a été couverte grâce à la translation de crédits d'investissement en matière de travaux de sécurité à l'étranger vers des crédits d'investissement en véhicules blindés.

En 2024, un véhicule blindé a été commandé par l'ambassade de France au Mexique (175 k€) et une commande de 21 véhicules blindés de type Toyota Land Cruiser a été réalisée auprès de l'UGAP (5,6 M€).

Un abondement exceptionnel de 6,5 M€ en CP a été nécessaire pour permettre la mise en paiement de l'avancement des travaux concernant des opérations d'investissement pluriannuelles pour lesquelles un abondement exceptionnel de 6,5 M€ en AE avait eu lieu fin 2023.

## Récapitulation des crédits et emplois alloués aux opérateurs de l'État

### RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS PAR LE PROGRAMME AUX OPÉRATEURS

Opérateur financé (Programme chef de file) Nature de la dépense	Réalisation 2023		Prévision LFI 2024		Réalisation 2024	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>CAMPUS France (P185)</b>	<b>3 381 346</b>	<b>4 796 468</b>			<b>4 224 721</b>	<b>4 224 721</b>
Transferts	3 381 346	4 796 468			4 224 721	4 224 721
<b>ISAE - Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace (P144)</b>						<b>23 000</b>
Transferts						23 000
<b>IHEDN - Institut des hautes études de Défense nationale (P129)</b>	<b>407 440</b>	<b>381 591</b>			<b>259 239</b>	<b>140 904</b>
Transferts	407 440	381 591			259 239	140 904
<b>ENM - Ecole nationale de la magistrature (P166)</b>	<b>66 658</b>	<b>66 489</b>			<b>28 917</b>	<b>19 229</b>
Transferts	66 658	66 489			28 917	19 229
<b>Universités et assimilés (P150)</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>				<b>52 225</b>
Transferts	8 000	8 000				52 225
<b>Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche (P150)</b>	<b>6 814</b>	<b>6 814</b>			<b>43 560</b>	<b>43 560</b>
Transferts	6 814	6 814			43 560	43 560
<b>BRGM - Bureau de recherches géologiques et minières (P172)</b>						<b>5 850</b>
Transferts						5 850
<b>ENSPolice - Ecole nationale supérieure de la police (P176)</b>		<b>848</b>				
Transferts		848				
<b>ENAC - Ecole nationale de l'aviation civile (P613)</b>		<b>14 256</b>				
Transferts		14 256				
<b>Total</b>	<b>3 870 258</b>	<b>5 274 467</b>			<b>4 556 437</b>	<b>4 509 489</b>
Total des transferts	3 870 258	5 274 467			4 556 437	4 509 489

Note : les subventions d'investissement sont introduites par la LOLF au PAP 2024, leur réalisation 2023 est sans objet.